



HAL
open science

Évaluation du plan d'actions territorial du bassin versant du Jaoul

Camillette Prat

► **To cite this version:**

Camillette Prat. Évaluation du plan d'actions territorial du bassin versant du Jaoul. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03740992

HAL Id: dumas-03740992

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03740992v1>

Submitted on 31 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stagiaire à l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur (EPAGE Viaur)

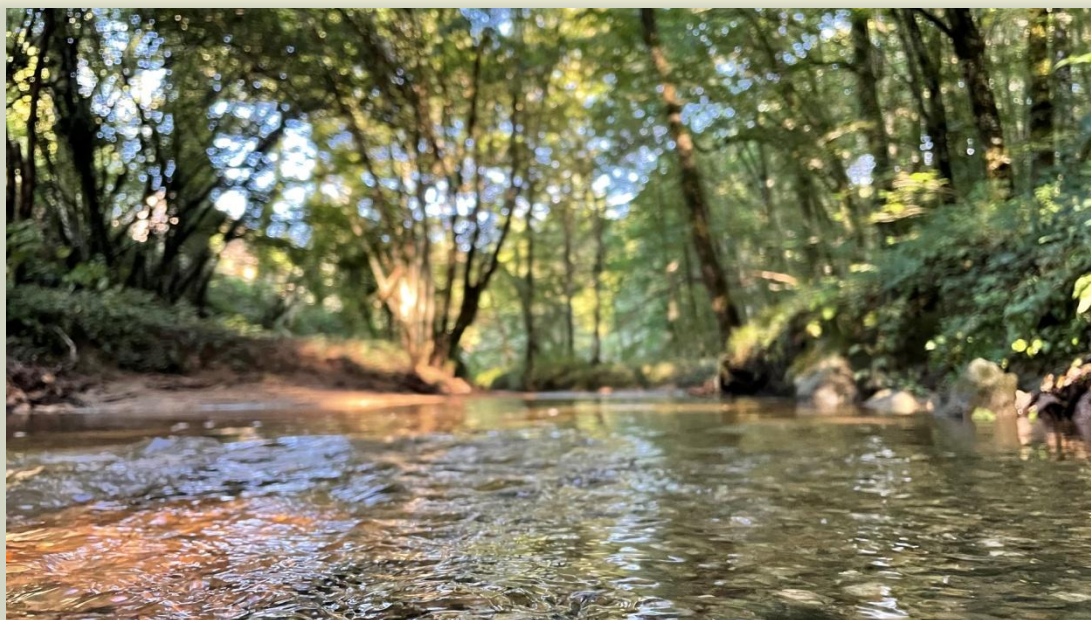
Master 2 Gestion des Sociales de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales

Institut National Universitaire Jean-François Champollion

Département Sciences Humaines et Sociales

Année universitaire 2020 – 2021

Évaluation du Plan d'Actions Territorial du Bassin Versant du Jaoul (PAT Jaoul 2016 - 2020)



Mémoire de stage de Master 2 par Camillette PRAT

Avril à septembre 2021

A l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur

Maître de stage : Hélène POUGET,

Chargé de mission Espace Rural – Agri Viaur, EPAGE Viaur

Tuteur pédagogique : Rémi BENOS,

Maître de conférences, INU Champollion, GEODE CNRS UMR 5602

*Illustration de couverture : Camillette PRAT étudiante,
photographie du Jaoul prise au moulin Rouge, septembre 2021, Le Bas Ségala.*

*« Quand le dernier arbre sera abattu,
la dernière rivière empoisonnée,
le dernier poisson capturé,
alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »*

Proverbe indien

Remerciements

Rare sont les accomplissements solitaires.

Ce rapport est le fruit de 6 mois de travail, d'échanges et de partages.

Je souhaite, tout d'abord, adresser mes remerciements à ma maîtresse de stage Hélène POUGET, Chargé de mission Espace Rural – Agri Viaur. Ainsi qu'à mon tuteur universitaire Rémi BENOS, Maître de conférences à l'INU Champollion, pour leur disponibilité, leur investissement et leurs conseils, qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

J'aimerais remercier David GALIBERT, Chef de projet à l'Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture (ADASEA) d'Oc et Nicolas TEFFO, Chargé d'intervention espace rural à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) pour le soutien accordé et l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Je remercie l'ensemble des acteurs du territoire et particulièrement les agriculteurs que j'ai eu la chance de rencontrer, qui ont contribué à la réalisation de cette étude et qui ont mis à disposition sans réserve leur savoir personnel.

Je tiens, également, à remercier Sabine MURAT, Elisabeth MAUREL et toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce mémoire et qui ont pris part à la lecture de ce rapport. Elles se sont rendues disponibles, ont toujours été à l'écoute et m'ont aidé lors de la rédaction, relecture et correction.

Enfin, je suis reconnaissante envers Lucie ALBERT, Claire BOUSQUET, Emilien PRAT, Jean-Yves PRAT et l'ensemble des personnes qui ont su me soutenir et ont contribué à faire de mon année, une réussite.

Sommaire

Introduction	1
1. Contexte du PAT	2
1.1. Le territoire	2
1.1.1. Le Bassin Versant	2
1.1.2. L'agriculture dans le territoire	3
1.1.3. L'hydro-socio-système	4
1.2. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur	6
1.2.1. La gestion de l'eau	6
1.2.2. L'EPAGE du Viaur	7
1.2.3. Un acteur clé du territoire	7
1.3. Le Plan d'Actions Territorial	8
1.3.1. Une politique publique territorialisé	8
1.3.2. Acteurs du PAT	9
1.3.3. Mise en œuvre du PAT	10
1.3.4. Gestion des imprévus	12
1.4. Problématisation	12
2. Méthodologie et mise en œuvre du PAT	16
2.1. Méthodologie	16
2.1.1. L'évaluation action par action	18
2.1.2. L'analyse financière	18
2.1.3. Les questionnaires auprès du public 1 et 2	18
2.1.4. Les entretiens avec le public 3	19
2.1.5. L'enquête téléphonique à destination du public 4	21
2.1.6. Les données de qualité physico-chimique	22
2.2. La mise en œuvre du PAT	24
2.2.1. Les actions relatives à l'assainissement	24
2.2.2. La communication et sensibilisation	25
2.2.3. Les actions collectives	29
2.2.4. Les actions individuelles	33
2.3. L'analyse de la participation	41
2.4. L'enquête auprès des partenaires et des élus	44
2.4.1. La représentation du PAT	44

2.4.2. Le rôle des publics	46
2.4.3. L'organisation	46
2.4.4. Les acteurs	47
2.4.5. A l'avenir	49
2.4.6. Dans l'ensemble	50
2.5 Les résistances exprimées par le public 4	52
2.5.1. Les acteurs interrogés	52
2.5.2. Leurs représentations	52
2.5.3. Les raisons de non-participation	53
3. Résultats et analyse critique	54
3.1. Le bilan financier	54
3.2. Le bilan des milieux aquatiques	56
3.2.1. Le cas particulier des nitrates	56
3.3. Le bilan des changements de pratiques	59
3.3.1. Les évolutions techniques	59
3.3.2. L'apprentissage du PAT	69
3.3.3. L'évolution des représentations	79
3.4. L'analyse critique	94
3.4.1. L'analyse SWOT : (Forces – faiblesses, menaces – opportunités)	94
3.4.1. Les pistes d'améliorations	95
Conclusion	98
Bibliographie	99
Table des sigles et abréviations	101
Table des figures	103
Table des tableaux	104
Tables des annexes et annexes	105
Résumé	
Abstract	

Introduction

Le Plan d'Actions Territorial (PAT) du Jaoul est affecté à un espace défini. De ce fait, ses 5 années de mise en œuvre ont répondu à des enjeux locaux par le biais d'interventions adaptées aux spécificités du territoire et aux temporalités. Le programme avait pour objectif principal de reconquérir le bon état des masses d'eau du ruisseau du Jaoul, aussi appelé Rayet et de son affluent le Vernhou. Ainsi, toutes les actions s'intègrent dans cet enjeu mais répondent également à d'autres problématiques plus générales.

A l'heure où les phénomènes climatiques sont toujours plus importants et impactants, cette politique publique territorialisée est d'autant plus justifiée et indispensable. En effet, elle prend part à une dynamique globale de transition écologique.

Le Bassin Versant (BV) du Jaoul est un territoire rural. Le plan d'action est destiné aux différents acteurs majeurs de cet espace. Il tend à intégrer la dimension systémique au sein de laquelle chaque pratique impacte un ou plusieurs maillons de la chaîne. Toutefois, l'accent est mis sur les premiers acteurs en contact direct avec les ressources naturelles : les agriculteurs. C'est pourquoi, la majorité des actions proposées leur est adressée afin d'agir directement sur ceux qui sont au plus près des leviers d'actions.

In fine, comme l'a écrit Antoine Furetière, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

La difficulté se situe au point de bascule vers le changement de pratique. La prise de conscience apparaît ici comme une première étape dans ce processus. Mais, la complexité se pose lors du passage à l'action, vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

L'évaluation développée dans ce mémoire permet d'illustrer les rapports de pouvoirs qui peuvent s'exercer dans une politique publique. De plus, il intègre les différentes dimensions dont il faut se saisir pour proposer un bilan complet. L'apport du regard sociologique vient compléter l'analyse. Avec une posture transversale, cet écrit traduit un croisement de données techniques avec des données issues des Sciences Humaines et Sociales (SHS).

La première partie met en contexte le programme et ses enjeux. La seconde partie détaille la méthodologie employée et étudie la mise en œuvre du PAT. Enfin, la dernière partie met en exergue l'analyse des résultats et propose des pistes d'améliorations pour les dispositifs à venir.

Dans le corps du rapport nous avons fait le choix de ne pas citer les sources des illustrations (photos, figures, graphiques, schéma, etc.) et des tableaux étant donné que la majorité ont été produit par mes soins, dans le cadre de mes missions de stage. Lorsque la figure ou le tableau est issu d'un auteur ou d'un document annexe la source est spécifiée.

PARTIE 1

PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL

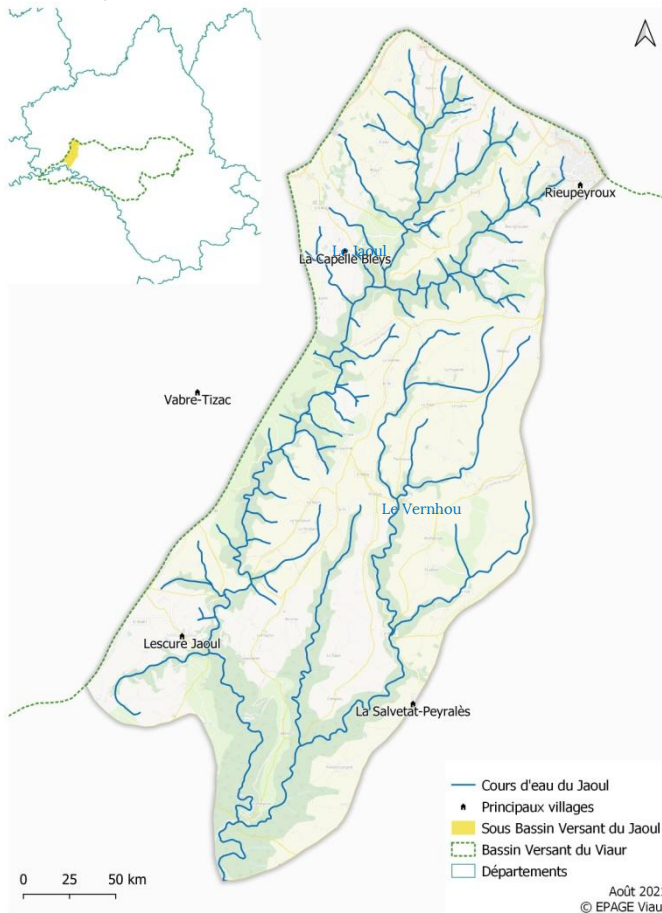
1. Contexte du PAT

1.1. Le territoire

1.1.1. Le Bassin Versant

Le Bassin Versant (BV) du Vieur s'étend sur 3 départements : l'Aveyron, le Tarn et le Tarn et Garonne. Ce dernier est un sous-bassin versant du bassin Tarn-Aveyron et

Figure 1 : Carte du Bassin Versant du Jaoul



sa superficie est de 1 561 km² pour une longueur de 70 km et pour une largeur d'environ 20 km. Ici, l'intérêt sera plus particulièrement porté sur le sous Bassin Versant du Jaoul qui constitue la zone d'action du PAT. Ce BV comprend 2 masses d'eau superficielles, il se compose du ruisseau du Jaoul, également appelé Rayet (longueur 23,1 km) et de son affluent le Vernhou (14,5 km). Il a une superficie totale de 68,61 km² dont environ 19 km² de forêts et 47 km² de surface agricole. La Carte 1 permet de la situer dans le département Aveyronnais et également dans le bassin versant du Vieur. Le BV du Jaoul s'étend sur 5 communes, situées dans la petite région agricole du Ségala :

La Cappellet-Bleys, la Salvetat-Peyrales, Lescure-Jaoul, Rieupeyrroux et Le Bas Ségala (anciennement Vabre-Tizac). En 2011, le bassin versant comptait 1 806 habitants avec une densité moyenne de 26,32 hab / km². Les données de 2018 disponibles sur l'INSEE nous permettent d'observer une densité moyenne de 21,6 hab / km² sur les 5 communes du BV du Jaoul.

Tableau I : Données démographique des 5 communes du Bassin Versant du Jaoul

	La Cappellet-Bleys	La Salvetat-Peyrales	Lescure-Jaoul	Rieupeyrroux	Le Bas Ségala (Vabre-Tizac)
Nombre d'habitants	352	980	224	1 961	428 (INSEE 2013)
Densité de population	23 hab / km ²	18 hab / km ²	12 hab / km ²	36 hab / km ²	19 hab / km ²
Sièges d'exploitations	29	72	32	95	36

L'Agreste nous permet de compléter ces données et nous offre une vision d'ensemble des données agricoles. Les chiffres présentés dans le Tableau I datent du recensement agricole de 2010 et sont valables pour les 5 communes du territoire. Ainsi, sur ces 5 communes, 264 sièges d'exploitations sont présents.

1.1.2. L'agriculture dans le territoire

Le territoire est rural et à vocation agricole. Sa Surface Agricole Utile (SAU) était de 4 663 ha en 2010 et est de 4 622 ha en 2019. 144 exploitations cultivent des terres sur le bassin versant du Jaoul dont 94 y ont leur siège d'exploitation. L'agriculture du territoire est tournée vers l'élevage. Les productions principales sont la production bovin viande (64 % en 2010) et la production bovin lait (16 % en 2010). Le Tableau II nous offre une vision d'ensemble de l'agriculture en Aveyron et dans le territoire d'étude. Il nous permet de constater que les exploitations ont une surface moyenne plus faible que dans le département. L'agriculture occupe une place importante sur le territoire (73 %). Tout comme au niveau départemental, ce sont les activités bovines qui dominent. Le BV du Jaoul compte une forte proportion d'exploitants individuels. Enfin, les prairies permanentes sont sous représentées par rapport au département. Ce sont les prairies temporaires qui sont particulièrement présentes.

Tableau II : Comparaison de l'agriculture Aveyronnaise avec celle du territoire du BV du Jaoul

	Département de l'Aveyron	Bassin Versant du Jaoul
Densité de population	32 hab / km ²	26,32 hab / km ²
Données agricoles	9 090 exploitations Surface moyenne : 57 ha 59 % de SAU	144 exploitations (94 sièges d'exploitations) Surface moyenne : 32 ha 69 % de SAU
Part de l'agriculture	17,2 %	73 %
Orientations	Au niveau départemental, plus d'une exploitation sur trois est orientée en bovin viande (CA12 2017)	64 % bovin viande 16 % bovin lait 9 % NS 5 % production végétale 2 % équins 1 % caprin, ovin, palmipèdes, porcs
Forme sociétale	42 % individuel 39 % GAEC 13 % EARL (2016)	70 % individuel 13 % GAEC 9 % EARL – SCEA 8 % NS
Utilisation de la surface (Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2016)	40 % Prairies Permanentes 20 % Prairies Temporaires 13 % Céréales 12 % Estives et Landes 11 % Fourrages 3 % Maïs 1 % Autre	40 % Prairies Permanentes 33 % Prairies Temporaires 20 % Céréales et oléagineux 5,5 % Maïs 1,5 % Autre

1.1.3. L'hydro-socio-système

L'hydro-système est un écosystème comprenant une partie aquatique importante et située dans un ensemble géographique délimité et cohérent, par exemple un bassin versant (Malavoi et Bravard 2011). Souvent l'Homme y occupe une place importante, on parle alors d'hydro-socio-système. En effet, l'eau doit être considérée comme composante d'un écosystème aquatique en interaction avec les activités humaines (Blot 2005). A l'heure actuelle, tous les systèmes aquatiques sont touchés de près ou de loin par l'Homme. Ainsi, les usages et pratiques impactent leur fonctionnement. Et inversement, l'état du cours d'eau influence les pratiques et représentations produites.

Dans le cas du Bassin Versant du Jaoul, le biotope se définit comme suit. 26 % de la surface est composée de forêts. En terme de topographie, 64 % de la superficie du bassin versant a une pente supérieure à 10 %. Le point culminant du BV se situe à 795 mètres d'altitude et le point bas à 215 mètres. La station de référence présente sur ce territoire permet de définir un climat situé dans l'aire d'influence du climat océanique. La moyenne des précipitations annuelles est de 1 100 mm. Enfin, le terrain est dominé par des schistes et bordé par des gneiss et micaschistes. Le territoire comporte également quelques inclusions granitiques. La géologie présente un sol à caractère imperméable qui ne permet pas un grand stockage d'eau. Les sols ont un caractère limoneux et instable structurellement. Les caractéristiques naturelles du cours d'eau sont impactées par la présence de retenues sur les têtes de bassin versant.

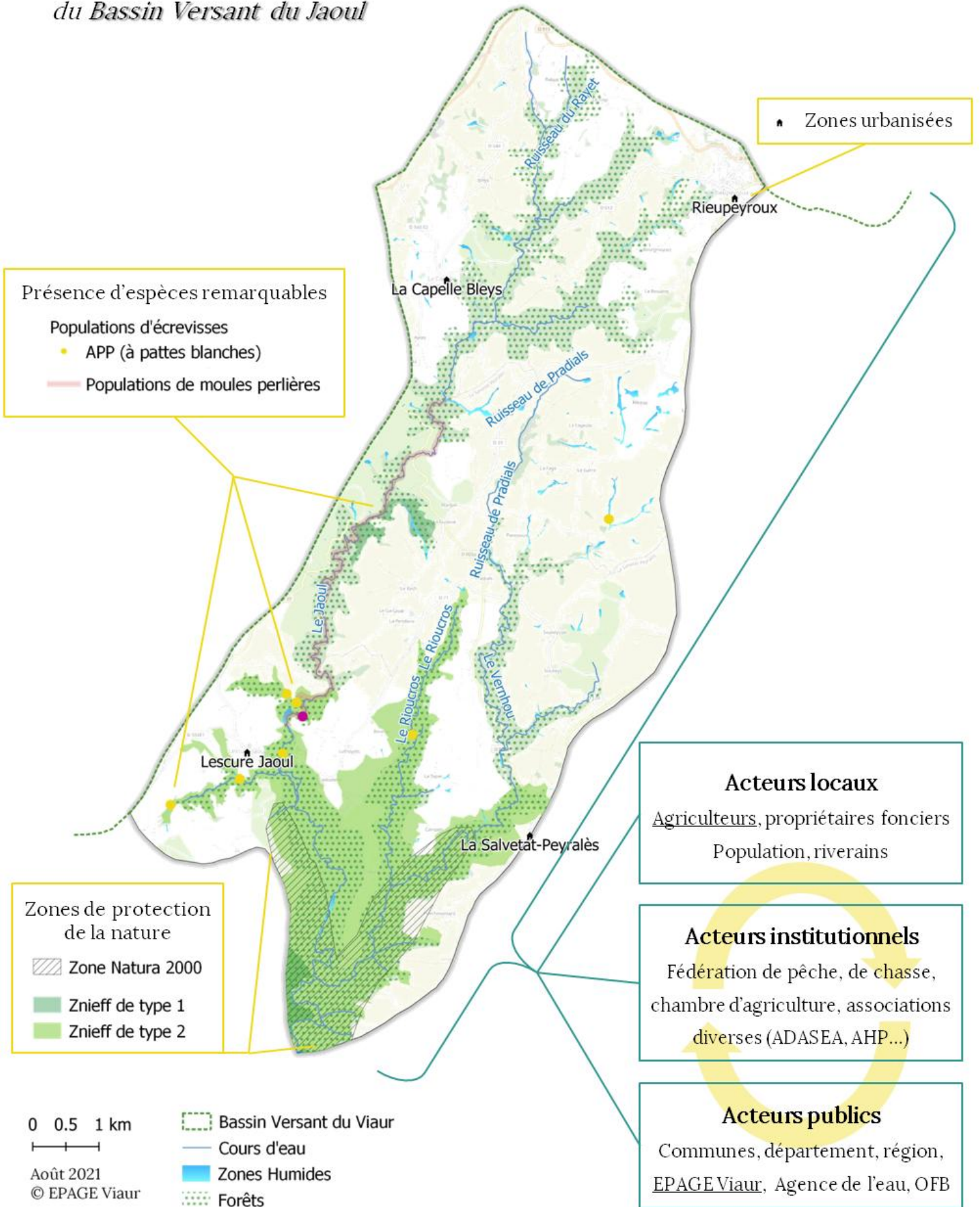
Concernant la biocénose, l'état des peuplements piscicoles (vu à travers l'Indice Poisson Rivière (IPR)) est bon dans 69 % des cas et médiocre pour les stations restantes (31 %). De plus, deux espèces remarquables sont présentes sur le bassin versant : l'écrevisse à pattes blanches (*austropotamobius pallipes*) et la moule perlière (*margaritifera margaritifera*).

Enfin, l'activité humaine occupe une part importante dans le Bassin Versant. Les acteurs qui gravitent autour du Jaoul et de ses affluents sont tous liés de façon directe ou indirecte. De fait, le système d'acteurs est à considérer de façon systémique. Les groupes sociaux que nous allons définir ne constituent pas une liste exhaustive des acteurs du territoire mais ont une importance dans le cadre du PAT. Les agriculteurs agissent au plus près du terrain. Ce sont des propriétaires fonciers et les premiers gestionnaires des ressources naturelles. La population locale, les riverains et autres propriétaires fonciers vivent au sein de ce territoire et de tous les éléments qui le composent. Les acteurs institutionnels : Fédération de pêche, de chasse, Chambre d'agriculture, associations diverses (ADASEA, AHP...) etc. ont plusieurs rôles à jouer. D'une part, ils accompagnent les acteurs locaux, d'autres part, ils interviennent directement sur le terrain. Enfin, les acteurs publics : communes, département, région, EPAGE Viaur, Agence de l'eau, OFB, etc. ont en charge la gestion du territoire et des éléments qui le composent (notamment les cours d'eau). Certains exercent un pouvoir de police et font appliquer les législations nationales, d'autres agissent en prévention (dont l'EPAGE).

La figure suivante permet de représenter l'hydro-socio-système de façon schématique et illustre les activités anthropiques qui gravitent autour de l'écosystème.



Hydro-socio-système du Bassin Versant du Jaoul



1.2. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

1.2.1. La gestion de l'eau

La politique de l'eau s'opère à l'échelle des grands bassins hydrographiques. En France métropolitaine, il en existe 6. Ces derniers sont régis par des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui répondent à la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et intègrent les objectifs des lois Grenelle. Les SDAGE se déclinent au niveau local en Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Le SAGE est géré par des acteurs locaux regroupés au sein d'une Commission Locale de l'Eau (CLE) dont l'objectif est de mener une politique concertée de gestion du milieu. Le schéma suivant permet de mieux appréhender la gestion territoriale de l'eau.

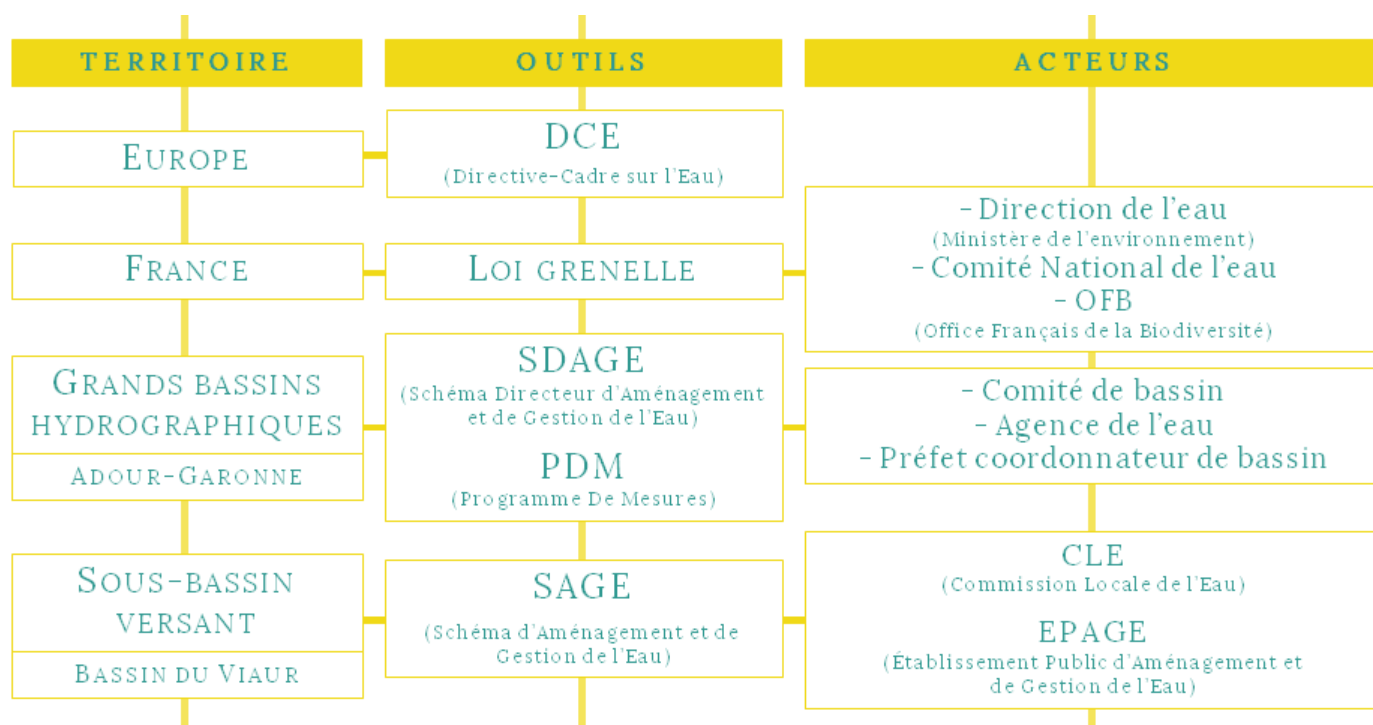


Figure 2 : Schéma de la gestion territoriale de l'eau

Acteur de la CLE, le Syndicat Mixte du Bassin Versant (SMBV) du Viaur, aussi reconnu comme Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) est primordial dans la mise en œuvre du SAGE. Ainsi, il doit répondre aux enjeux qui le constituent : améliorer la qualité des eaux, préserver les milieux aquatiques, gérer les risques d'inondations, protéger la ressource en eau pour la consommation humaine et améliorer la connaissance du territoire et des milieux aquatiques. Pour répondre à ces enjeux, le SAGE se compose de deux documents qui lui confèrent une portée juridique. D'une part, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), d'autre part, le règlement qui détermine un cadre pour la mise en œuvre du PAGD.

1.2.2. L'EPAGE du Viaur

L'EPAGE du Viaur est un groupement de collectivité qui comprend 14 Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) et 5 « préleveurs – distributeurs » d'eau potable qui disposent d'une ressource sur le bassin versant du Viaur. Sa vocation première est d'exercer la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) dont les actions relèvent des objectifs suivants : l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau / canaux / lacs / plans d'eau, la défense contre les inondations et les submersions marines et la protection et la restauration des zones humides (article L.211-7 du Code de l'environnement). Le SMBV est également la structure porteuse en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE du Viaur.

Créé en 1998, le syndicat compte aujourd'hui 11 salariés, présentés dans l'organigramme suivant.

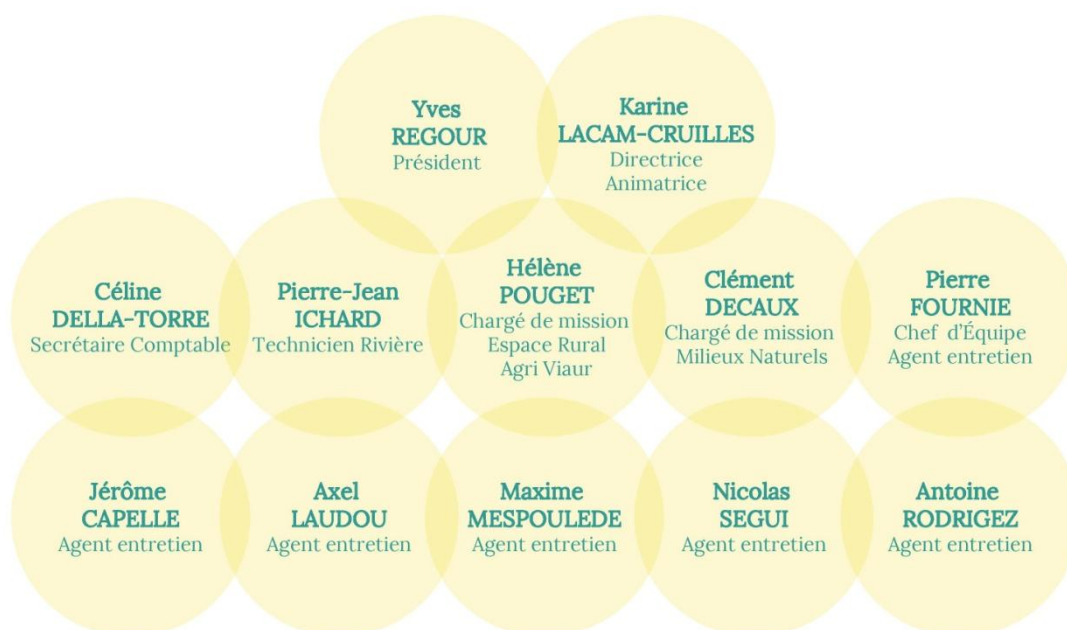


Figure 3 : Organigramme de l'EPAGE Viaur

1.2.3. Un acteur clé du territoire

Outre la mise en œuvre du SAGE, l'EPAGE Viaur répond à diverses missions. L'agriculture étant l'activité principale du BV du Viaur (occupe 76 % du territoire) cette dimension est traitée de manière distincte. Ainsi, les programmes d'actions à destination du monde agricole se concentrent au sein de l'opération Agri Viaur. Son objectif principal est de préserver la ressource en eau par le biais d'actions de communication, de sensibilisation ou encore d'accompagnement afin d'améliorer l'aménagement et la gestion de l'espace en faveur de la qualité des milieux.

La ligne de conduite d'Agri Viaur est de « Convaincre sans contraindre ». La mise en œuvre du programme se décline à plusieurs échelles : les petits bassins versants (exemple le BV du Jaoul) et le BV du Viaur. Les Plan d'Actions Territoriaux (PAT)

1.3.2. Acteurs du PAT

L'EPAGE Viaur est la structure porteuse du PAT et a en charge son animation. Ici, c'est Hélène POUGET, chargée de mission Espace Rural de l'EPAGE qui s'occupe du volet Agri Viaur et assure l'animation des PAT. Un comité de pilotage et un comité technique permettent d'associer les différents partenaires. Le comité technique réunit les partenaires majeurs qui peuvent apporter une expertise technique et/ou participer aux actions. Le comité de pilotage est plus large, c'est lui qui coordonne le volet Agri Viaur et rassemble l'ensemble des acteurs de territoire.

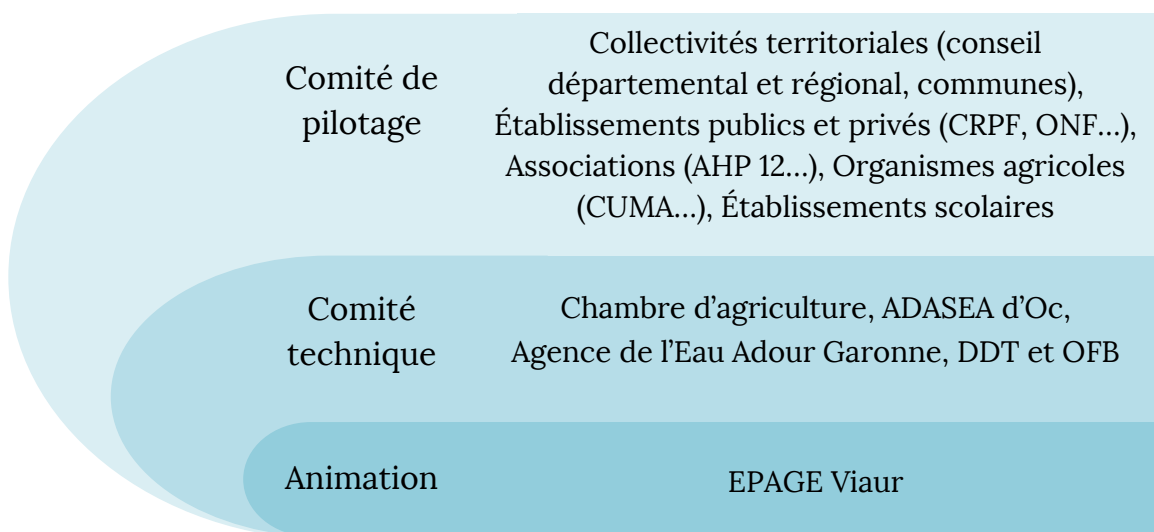


Figure 4 : Schéma de gouvernance du PAT Jaoul

L'animatrice se charge du déroulement du PAT et fait appel aux différents partenaires en fonction des besoins. Le tableau suivant présente les partenaires acteurs du projet :

Tableau III : Partenaires techniques et financiers du PAT Jaoul

PARTENAIRES TECHNIQUES		PARTENAIRES TECHNIQUES ET /OU FINANCIERS		
Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture de l'Aveyron (ADASEA d'Oc)	Association Arbre Haie et Paysage de l'Aveyron (AHP12)	Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)	Direction Départementale des Territoires (DDT)	Office Français de la Biodiversité (OFB)
Fédération Départementale des CUMA de l'Aveyron (FDCUMA)	Fédération de pêche de l'Aveyron			

1.3.3. Mise en œuvre du PAT

Un Plan d'Actions Territorial se déroule en plusieurs étapes présentées ci-dessous.

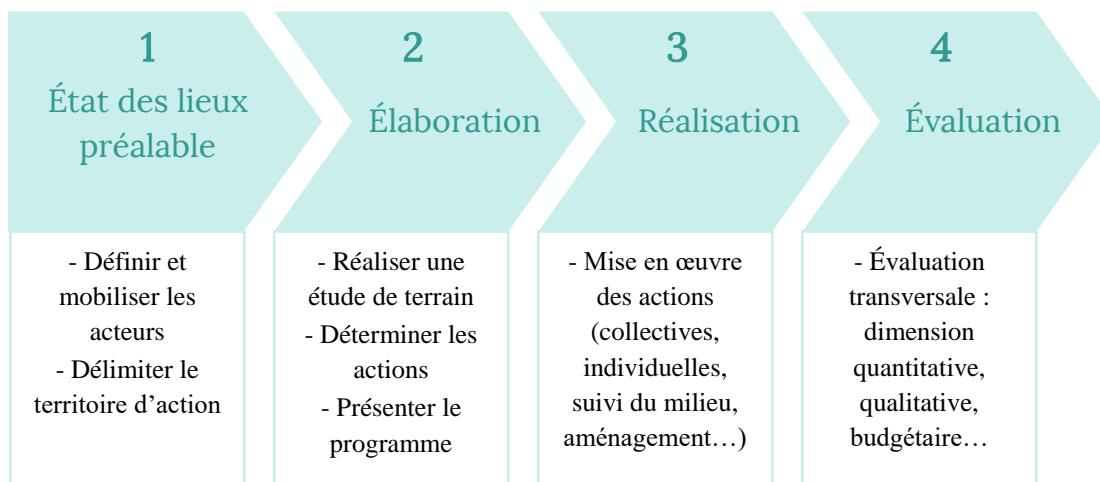


Figure 5 : Déroulement du PAT

L'état des lieux préalable au PAT a permis d'élaborer et de proposer un programme d'actions qui répond à des besoins spécifiques. L'étape 2 affine les connaissances du Bassin Versant et détermine des actions qui sont en adéquation avec les enjeux locaux présents dans l'étude de terrain. Avant de passer à la réalisation, le PAT est présenté aux différents acteurs sous forme de réunions ou de documents de communication. L'étape 3 consiste à la réalisation du plan d'action. Ce dernier doit répondre à l'objectif général qui est « **Reconquérir le bon état des masses d'eau du Rayet et du Vernhou et préserver les espèces patrimoniales** ». Pour cela 6 sous-objectifs ont été fixés :

- 1 - Identifier et cibler précisément les problématiques spécifiques sur le territoire
- 2 - Améliorer la qualité physico-chimique des eaux en diminuant les pollutions ponctuelles et diffuses
- 3 - Améliorer le fonctionnement des cours d'eau et notamment des têtes de bassin versant
- 4 - Limiter le ruissellement et l'érosion et favoriser les couverts permanents
- 5 - Animer le plan d'actions territorial, communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire
- 6 - Suivre et évaluer les actions menées.

Les actions proposées dans le cadre du PAT Jaoul s'adressent principalement à deux types d'acteurs. D'un côté, les gestionnaires de l'assainissement et de l'autre, les agriculteurs. Cependant, ce sont majoritairement les agriculteurs qui sont visés car ce sont les plus proches du terrain et ce sont eux qui disposent des leviers d'action. Les sous-objectifs sont déclinés en actions concrètes à destination de ces deux publics. Le Tableau IV détaille toutes les actions.

Tableau IV : Sous-objectifs et actions du PAT Jaoul

SOUS OBJECTIFS	ACTIONS
1. Identifier et cibler précisément les problématiques spécifiques sur le territoire	1.1. Identifier les points noirs sur le secteur de la moule perlière et son bassin d'alimentation
	1.2. Suivi simplifié de la concentration des eaux en nitrates
	1.3. Diagnostic global environnemental d'exploitation
	1.4. Étude spécifique visant à mieux appréhender les transferts d'azote
	1.5. Étude du système de réseaux de collecte de la Step de Rieupeyroux
	1.6. Étude spécifique sur l'assainissement du village d'Ayres
2. Améliorer la qualité physico-chimique des eaux en diminuant les pollutions ponctuelles et diffuses	2.1. Résorber les rejets directs domestiques (individuels) identifiés
	2.2. Appui technique individuel à la résorption des rejets agricoles
	2.3. Résorber les rejets agricoles liés aux bâtiments d'élevage : commune de Vabre Tizac
	2.4. Résorber les rejets agricoles liés aux bâtiments d'élevage : communes de Rieupeyroux, La Capelle Bleys, La Salvetat Peyralès et Lescure Jaoul
	2.5. Accompagner l'optimisation de la fertilisation par des rencontres terrains et suivis de parcelles
	2.6. Suivi agronomique collectif sur trois ans
	2.7. Maec visant à réduire les pollutions diffuses aux nitrates
	2.8. Appui technique à l'animation des Maec
	2.9. Petits aménagements en bordure de cours d'eau
	2.10. Travaux sur le réseau de collecte de la step de Rieupeyroux
3. Améliorer le fonctionnement des cours d'eau et notamment des têtes de bassin versant	3.1. Gérer la ripisylve et limiter l'accès direct des animaux aux cours d'eau
	3.2. Elaborer un plan pluriannuel de gestion des zones humides
	3.3. Aménager des zones humides
	3.4. Mettre en valeur les zones humides par la sensibilisation scolaire
	3.5. Elaborer un programme d'amélioration de la gestion des retenues
	3.6. Informer sur l'interdiction des activités de loisirs dans le lit du cours d'eau sur le secteur de moule perlière
4. Limiter le ruissellement et l'érosion et favoriser les couverts permanents	4.1. Réaliser des diagnostics érosion-bocage
	4.2. Former les agriculteurs sur les couverts végétaux et les techniques culturales simplifiées
	4.3. Acquisition de référence : analyses de sols
	4.4. Former les agriculteurs sur la valorisation du pâturage
	4.5. Accompagner la mise en place de couverts végétaux et de techniques culturales simplifiées par des rencontres terrains et suivis de parcelles
	4.6. Accompagner la mise en place du pâturage par des rencontres terrains
	4.7. Maec visant à réduire l'érosion
	4.8. Aides à l'investissement
	4.9. Planter des haies
	4.10. Accompagner l'aménagement forestier par des diagnostics terrains
5. Animer le plan d'actions territorial, communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire	5.1. Animation territoriale du PAT
	5.2. Communication écrite spécifique au PAT
	5.3. Les Ateliers du Jaoul
	5.4. Journée technique spécialisée
6. Suivre et évaluer les actions menées	6.1. Suivi qualité physico-chimique
	6.2. Suivi du colmatage des cours d'eau
	6.3. Suivi piscicole
	6.4. Évaluation du Plan d'actions territorial

La dernière étape dans le déroulement d'un PAT est l'évaluation qui a pour but d'analyser la mise en œuvre du PAT selon différentes dimensions. C'est d'ailleurs l'objet de ce rapport. Les missions qui m'ont été confiées doivent permettre de mener à bien l'évaluation du PAT Jaoul. Les compétences acquises durant le master Gestion Sociale de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales (GSE-VRT) permettent de traiter l'ensemble des actions de façon transversale et d'apporter un regard sociologique sur le déroulement du programme.

1.3.4. Gestion des imprévus

Le 6 juillet 2016 une importante pollution s'est répandue dans le Bourgnounet (affluent du Jaoul). Une poche de stockage d'effluents agricoles s'est vidée, laissant s'écouler aux alentours de 50 mètres cubes de lisier (*centrepresseaveyron.fr* s. d.). Cet incident a provoqué une mortalité piscicole sur une distance d'environ 10 km (compte rendu de la pêche électrique sur le Jaoul et le Bourgnounet le 01/08/2017). Suite à cette pollution, la pratique de la pêche a été interdite sur le cours d'eau du Jaoul, ses affluents et sous-affluents. Une opération de réintroduction de truites fario (poisson hôte) a eu lieu afin de permettre la reproduction des moules d'eau douce (*ladepeche.fr* s. d.).

Il est important de souligner que cette pollution est survenue en 2016, 6 mois après le lancement du Plan d'Actions Territorial du Jaoul. Aussi, les résultats doivent inclure et prendre en considération cet incident.

1.4. Problématisation

Comme vu précédemment, le PAT vise à faire évoluer les pratiques et représentations en faveur du respect des cours d'eau et plus largement de l'environnement. Les agriculteurs sont les principaux destinataires des actions car ils sont également les principaux utilisateurs des ressources naturelles. Pour rappel, dans le territoire d'étude, 73 % de la surface est utilisée à des fins agricoles. Aussi, les actions du PAT ainsi que son évaluation sont en grande partie consacrées à ce domaine.

Le monde agricole demeure un groupe social et professionnel repérable, du point de vue des attitudes, des comportements et des valeurs. Cette distinction est le fruit d'un encadrement institutionnel (Hervieu et Purseigle 2013). En effet, les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) contribuent à constituer un milieu professionnel complexe et riche de diversité. Bertrand Hervieu et François Purseigle s'accordent pour parler de mondes agricoles. Malgré la structuration de la profession, des modèles divergents coexistent. Ces derniers doivent aujourd'hui répondre à des attentes sociétales communes grandissantes. C'est pourquoi, la profession assiste à une dynamique de changements de pratiques. Mais, elle est confrontée à un héritage identitaire ancré, majoritairement construit selon le phénomène de reproduction sociale défini par Pierre Bourdieu. La difficulté est alors de faire évoluer l'habitus de ce groupe social.

Profession individuelle, cette dernière repose cependant sur une forte notion collective. Les relations sociales reviennent au cœur de la profession et elles sont à considérer dans l'analyse (Hervieu et Purseigle 2013). La dimension spatiale et locale de la zone d'études est également importante car les liens entre individus sont orientés en fonction des caractéristiques géographiques. Les frontières de l'espace des relations sociales se superposent à celle de l'espace des pratiques professionnelles et à celle de l'espace de vie (Compagnone 2021). Il faut alors comprendre que les liens peuvent constituer un facteur influent quant au changement de pratiques.

Aujourd'hui, l'agriculture doit s'adapter au défi du changement climatique, qui fait accroître les préoccupations environnementales. Les menaces qui pèsent sur l'environnement naturel induisent la nécessité grandissante de préserver les ressources. De par ses modes de production et du fait de sa relation privilégiée à l'environnement, l'agriculture est directement visée par ces préoccupations. Aussi, la nécessité de modifier les pratiques agricoles est inévitable. Cependant, elle implique souvent un sacrifice de ses propres intérêts, ou valeurs, au profit de l'intérêt commun. Alors, l'adoption de nouvelles pratiques semble difficile (Michel-Guillou 2009).

Le premier pas vers le changement de pratique se trouve être la prise de conscience. La notion de conscience désigne un savoir : le savoir sur le fait de savoir (Marleau 2010). La conscience environnementale est définie par Sauv , en 1992, comme « la perception et la compr hension de l'interd pendance des  tres vivants et de leur milieu, de l'impact des activit s humaines sur les  cosyst mes, et par cons quent de la responsabilit  humaine   l' gard de la richesse et de l' quilibre des  cosyst mes ». Cette notion implique une dimension r flexive, morale et  thique. Pour proposer une analyse compl te il faut donc consid rer la conscience socio cologique qui int gre la sph re identitaire, sociale et environnementale. Ainsi, la prise de conscience constitue un processus complexe de changement profond.

Une fois le processus de prise de conscience engag , la difficult  se pose au point de bascule vers le passage   l'action. La notion d'action implique la conscience et l'intention, elle exige un d veloppement de comp tences et implique un processus de prise de d cision, de planification et de r flexion. De ce fait, l'action se traduit par une transformation du comportement et de la conduite (Marleau 2010). L'action individuelle est souvent oppos e   l'action collective qui implique un agir commun dans un m me sens. La figure suivante expose le r seau conceptuel de la conscience et de l'action.

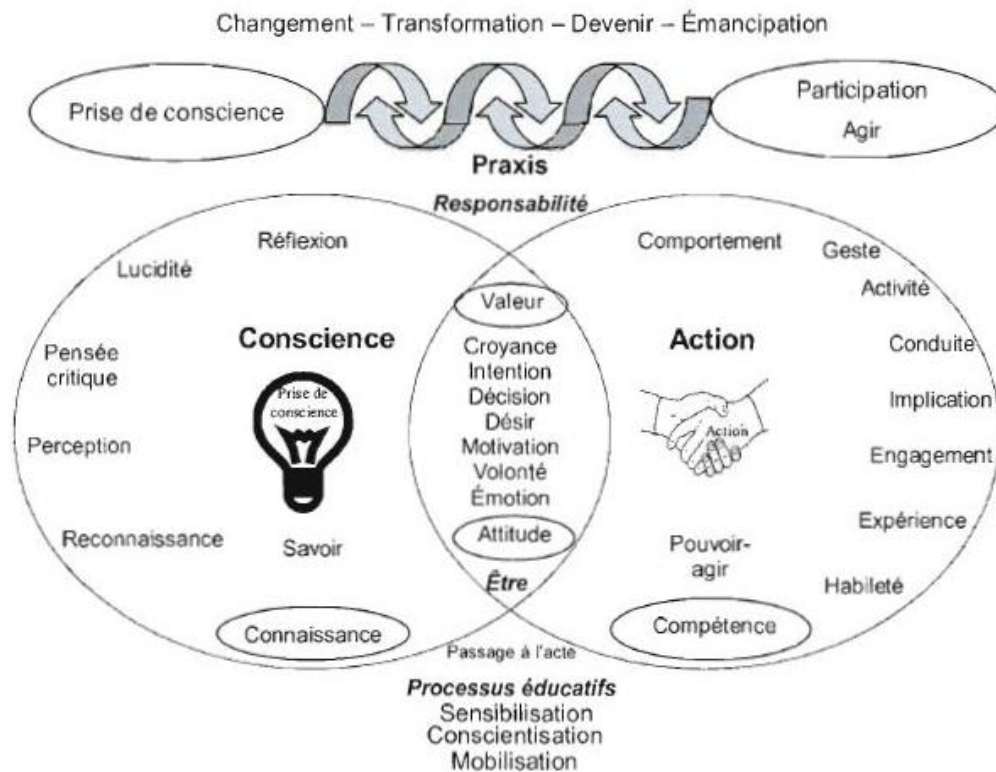


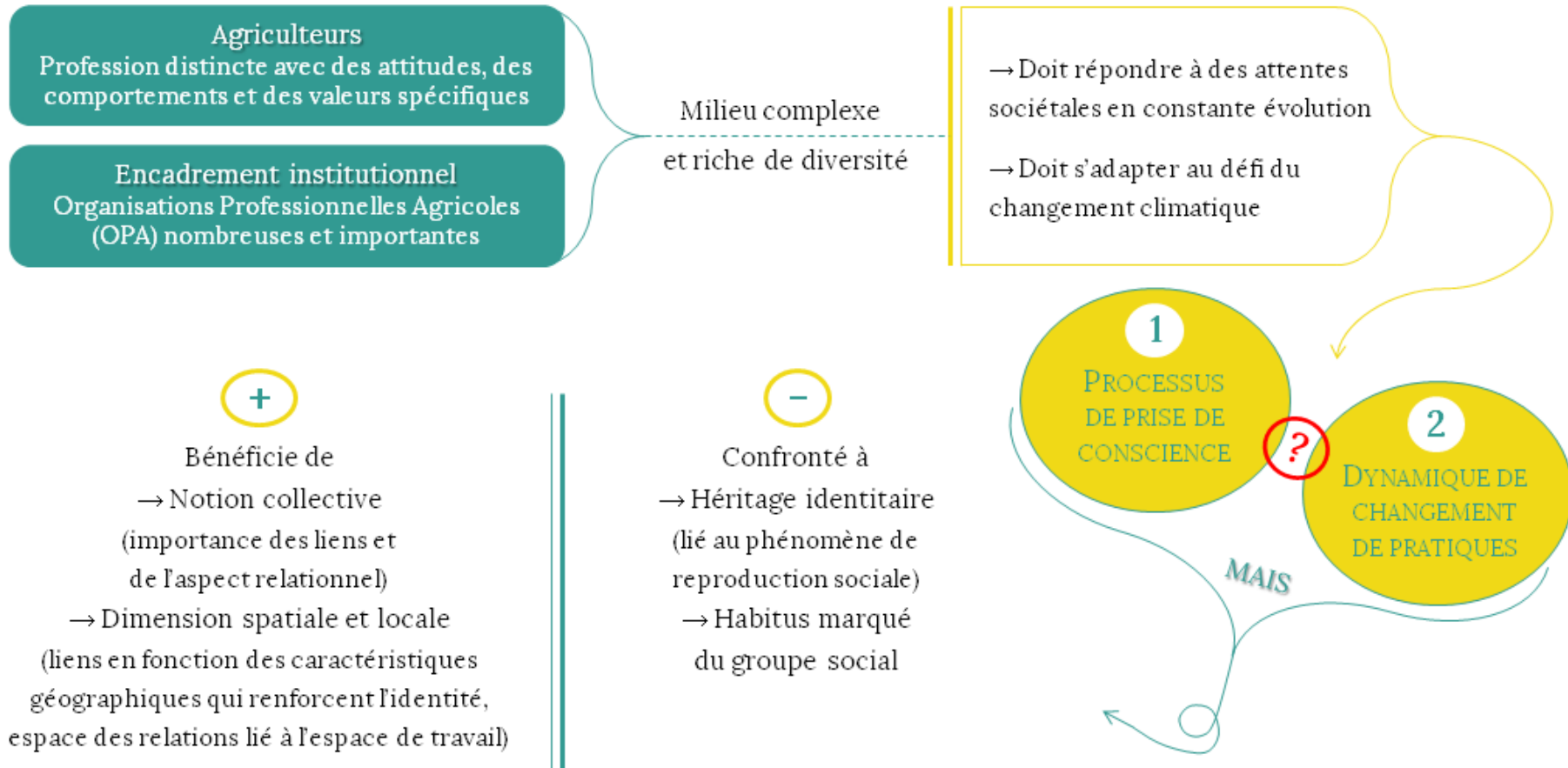
Figure 6 : Réseau notionnel de la conscience et de l'action (source : Marleau)

Les concepts précédemment exposés nous permettent alors de comprendre que la difficulté se situe au point de bascule entre la prise de conscience et le changement de pratique. La figure suivante permet de mieux comprendre et de synthétiser le processus de problématisation.

Pour conclure, les interrogations sont portées sur la capacité des individus à se détacher d'un habitus collectif et d'un héritage social fort, dans l'objectif de s'adapter à de nouveaux enjeux. En somme, quels sont les leviers qui permettraient d'inculquer ou de déclencher une dynamique de changement de pratiques ?

Objectif PAT :

faire *évoluer les pratiques et représentations* en faveur de l'environnement (plus particulièrement l'eau)
→ principalement auprès des agriculteurs



Ce qui pose question :

? *Comment atteindre le point de bascule qui fait passer de la prise de conscience au changement de pratique ?*

Figure 7 : Processus de problématisation

PARTIE 2

METHODE ET MISE EN ŒUVRE

2. Méthodologie et mise en œuvre du PAT

2.1. Méthodologie

Dans un souci de rigueur scientifique et de transparence, nous allons détailler la méthodologie employée pour mener à bien l'évaluation du PAT Jaoul. L'emploi du « nous » fait référence au traitement et à l'analyse des données, tandis que le « je » est utilisé pour l'aspect personnel qui contient les missions de stage et l'apport mutuel étudiant – structure d'accueil.

Dans le cadre de l'étude l'approche du terrain considère deux niveaux. Le premier est individuel et concerne directement l'exploitant. Le second intègre les acteurs institutionnels et apporte un point de vue des politiques publiques et des différentes structures avec une variation de regard sur le territoire.

L'évaluation s'est faite en plusieurs temps. Premièrement, nous avons procédé à une évaluation action par action, qui consiste à évaluer spécifiquement chacune d'entre elles selon les critères suivants : taux de participation, nombre de livrables, coût, comparaison des résultats avec les indicateurs préalables. Cette première évaluation nous a également permis de connaître le montant de chacune des actions et d'établir le coût global du PAT pour ensuite, faire l'analyse budgétaire.

Pour compléter cette partie chiffrée nous avons intégré la dimension sociale. Lors de cette étape nous avons identifié différents acteurs qui sont les suivants :

- Partenaires (public 1),
- Élus (public 2),
- Agriculteurs du territoire ayant participé au PAT (public 3),
- Agriculteurs du territoire n'ayant pas participé au PAT (public 4).

Pour une question de lisibilité, ici nous les appellerons public 1, 2, 3 et 4. Afin de recueillir les données nous avons mobilisé plusieurs techniques d'enquêtes.

Enfin, nous avons intégré les données de qualité physicochimique de l'eau. L'objectif étant de mettre en parallèle les chiffres obtenus avant le PAT avec ceux étudiés après le PAT. Ce croisement de données offre un aperçu des effets du programme sur les milieux.

Une première analyse des données nous permet d'évaluer de façon transversale la gouvernance et la conduite du PAT. Les questionnaires réalisés auprès du Public 1 et 2 serviront de support pour ce premier bilan.

Le tableau suivant propose un récapitulatif des différentes étapes de l'évaluation ainsi que des diverses techniques utilisées.

Tableau V : Protocole d'évaluation du PAT Jaoul

Évaluations		Public cible	Méthode	Objectif
Évaluation action par action		-	Pour chaque action : qui, quoi, combien, quand, comment...	Savoir ce qui a fonctionné ou échoué pour chaque action
Évaluation financière		-	Prise de contact avec les différents prestataires Intégration des coûts	Connaitre le cout total du PAT et la répartition des dépenses
Dimension humaine	Public 1	Partenaires (8 partenaires techniques et/ou financiers)	Questionnaire envoyé par mail Et relances	Avoir le retour des partenaires
	Public 2	Élus (5 communes : 5 maires et 3 délégués syndical)	Questionnaire envoyé par mail Et relances	Comprendre l'implication des élus
	Public 3	Agriculteurs ayant participé au PAT (échantillon de 18 agriculteurs)	Entretien semi directif	Évolutions en termes de représentations
			Questionnaire sur les pratiques agricoles	Évolutions techniques, changements de pratiques
	Public 4	Agriculteurs n'ayant pas participé au PAT	Questionnaires téléphoniques	Retours sur le PAT
Évaluation du milieu et de la qualité physico-chimique de l'eau		-	Mise en parallèle des données en fonction des indicateurs de suivi du cours d'eau avant après	Comprendre pourquoi ils n'ont pas participé
Évaluation du milieu et de la qualité physico-chimique de l'eau		-	Mise en parallèle des données en fonction des indicateurs de suivi du cours d'eau avant après	Connaitre l'impact sur la qualité du milieu

La portée interdisciplinaire de la formation GSE-VRT m'a permis de traiter chaque volet de manière transversale. L'EPAGE Viaur rassemble une majorité d'agents formés en sciences techniques. L'apport des Sciences Humaines et Sociales (SHS) est bénéfique dans l'évaluation car le PAT s'adresse à un groupe social spécifique. Les objectifs du programme sont techniques mais l'Humain est au cœur de sa réalisation. Pour apprécier les changements de pratiques il est important de pouvoir intégrer les représentations individuelles. Mes compétences en SHS vont dans ce sens.

Pour comprendre chacune des étapes il est important d'approfondir une à une les méthodes employées.

2.1.1. L'évaluation action par action

Première phase de travail, elle permet de mieux comprendre la structuration du PAT et ses objectifs. Chaque action bénéficie d'une fiche qui rappelle l'objectif auquel elle doit répondre, le maître d'ouvrage, le contexte, le descriptif technique, les actions pré-requises et liées, l'objectif général, les dimensionnements et objectifs chiffrés, la localisation et le zonage, l'ordre de priorité et le coût et financements prévisionnels. Cette fiche définit des indicateurs préalables qui mènent à juger la réussite de l'action.

Cette phase est apparue comme une première immersion dans le PAT. D'un point de vue personnel, elle m'a permis de mieux comprendre les tenants et les aboutissants du programme. J'ai pu, pour chacune des actions, découvrir les différents acteurs et leurs missions, mieux appréhender les publics impactés et, de façon plus technique, proposer un bilan selon les indicateurs prédéfinis. Pour moi, cette mission s'est posée comme une étape nécessaire lors de l'intégration dans une structure et un nouveau projet.

2.1.2. L'analyse financière

Cette analyse nous permet d'établir le bilan financier du PAT. Il apparaît important de connaître le coût de chaque action, la répartition des dépenses et des financements obtenus. Grâce aux croisements nous pouvons, par la suite, définir quelles actions fonctionnent le mieux et anticiper les montants et financements pour des futurs programmes.

L'analyse budgétaire n'étant pas mon domaine de prédilection, cette phase du travail s'est avérée plus complexe. Cependant, pour répondre à la demande et dans un but d'apprentissage, il était nécessaire de pouvoir établir le budget final. Cette dimension m'a permis d'aller au delà des disciplines que je maîtrise et ainsi de me former à traiter des bilans financiers.

2.1.3. Les questionnaires auprès du public 1 et 2

Dans le cas des publics 1 et 2, nous avons réalisé un questionnaire composé principalement de questions fermées. Celui-ci a été envoyé par mail avec relance si nécessaire. Le questionnaire du public 2 est plus succinct que celui du public 1 étant donné que l'implication des acteurs n'est pas similaire.

Les questionnaires ont été construits selon la méthodologie proposée lors de l'évaluation du PAT Cone-Durenque, qui s'est déroulée en 2019. Des modifications ont été apportées aux supports d'entretiens afin que ces derniers soient complets et adaptés au PAT Jaoul. Les supports ont fait l'objet d'une phase préalable de tests auprès d'acteurs non concernés par l'enquête, afin d'affiner au mieux les questions et l'analyse possible des résultats puis d'ajuster les outils avant la diffusion.

Les partenaires (public 1), sont présentés dans la première partie du rapport. L'ensemble des partenaires (techniques et financiers) ont été contacté pour l'évaluation. L'échantillon représente 8 structures : la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron (CA12), ADASEA d'Oc, l'association Arbres Haies et Paysage de l'Aveyron (AHP12), la Fédération Départementale des CUMA de l'Aveyron (FDCUMA), la Fédération de pêche de l'Aveyron, l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG), la Direction Départementale des Territoires (DDT) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB). 5 institutions ont répondu au questionnaire, qui leur a été transmis par mail (Annexe 1).

Comme vu en première partie le public 2 s'étend sur les 5 communes du BV. Ainsi, pour répondre au questionnaire, nous avons fait appel aux 5 maires et aux délégués du SMBV Viaur (sachant que pour 2 des communes le maire est également le délégué syndical). De ce fait, l'envoi du questionnaire s'est fait auprès des 8 élus concernés. Nous avons obtenu 6 questionnaires complétés et toutes les communes sont représentées dans l'analyse. Au même titre que le précédent, le questionnaire est disponible en Annexe 2.

Au cours de mon cursus de formation j'ai été confrontée, à plusieurs reprises, aux enquêtes quantitatives. Le format du questionnaire proposé avec les publics 1 et 2 est étroitement lié à cette méthode. Pour réaliser les questionnaires avant de les diffuser, j'ai utilisé les supports conçus dans le cadre de l'évaluation du PAT précédent. Cet exercice s'est avéré plus difficile que de construire un guide en partant de zéro.

Les questions ouvertes sont particulièrement complexes à traiter, aussi, lors de la conception des documents j'ai favorisé celles à choix multiples. La difficulté à laquelle j'ai du faire face est le fait que les questionnaires soient auto complétés. Cet aspect renforce la nécessité de tester les outils d'enquêtes au préalable afin d'être certains que les questions soient correctement compréhensible et n'aient qu'un sens, en vue de limiter les biais. De plus, les plannings de chacun n'ont pas permis à tous les acteurs de répondre au questionnaire et les relances se sont avérées davantage chronophage qu'une passation en face à face. Donc, à l'avenir, il serait peut-être plus judicieux d'opter pour des questionnaires téléphoniques ou des rencontres. Ces méthodes apporteraient de meilleurs résultats.

2.1.4. Les entretiens avec le public 3

En ce qui concerne le public 3, l'objectif était d'interroger 20 % des 94 sièges d'exploitations présents sur le territoire, soit 18 agriculteurs. Notre principal critère de sélection est la participation aux actions. Nous ne cherchons volontairement pas de représentativité sociale mais plutôt un échantillon qui permet d'obtenir l'avis sur les actions mises en œuvre dans le cas du PAT Jaoul, d'évaluer l'évolution des pratiques et de proposer des pistes d'amélioration dans l'élaboration d'un futur PAT. Les agriculteurs sollicités ont répondu présents à des rendez-vous d'une durée de 1h30. La première prise de contact s'est faite par téléphone. L'échantillon obtenu compte 18 agriculteurs ayant participé à au moins 2 actions du PAT. L'entrevue s'est déroulée en trois temps et nous avons procédé à différents types d'entretiens (Blanchet et Gotman 2015).

→ Dans un premier temps, la méthode déployée est celle des entretiens qui consistent à recueillir la production d'un discours par le biais d'une rencontre faisant l'objet d'un enregistrement audio, autorisé par l'intéressé. L'objectif est de saisir les évolutions en termes de pratiques et de représentations. L'échange invite l'interlocuteur à narrer le développement de son activité d'exploitant et à interpréter l'implication dans le territoire. L'enquête doit permettre au sujet de rapporter des éléments autobiographiques par une mise en récit des faits. Chaque rencontre prend une forme particulière qui est dictée par la structure du récit du répondant, aucune chronologie n'est imposée. Les thématiques suivantes ont été abordées au cours des entrevues pour encadrer l'échange :

- Présentation et motivation pour le métier d'agriculteur,
- Caractéristiques de l'exploitation et évolutions,
- Rapport au territoire et à l'eau.

A noter que ces thématiques font l'objet d'une grille d'entretien détaillée (Annexe 3) dans le but de collecter tous les éléments nécessaires au traitement des données. La grille d'entretien dûment complétée au cours de chaque entrevue, donne lieu à la mise en forme d'un tableau thématique qui constitue notre modèle d'analyse. L'objectif est d'interroger un panel d'exploitants afin d'avoir des éléments non exhaustifs mais complémentaires et représentatifs des différents modèles présents sur le territoire. Ces entretiens sont menés sur une courte période afin de pouvoir les analyser simultanément et d'en dégager des profils types.

→ Dans un second temps, nous avons interrogé les agriculteurs sur leurs pratiques afin de pouvoir analyser les évolutions techniques. Les diagnostics agro-environnementaux réalisés en début de programme, nous ont permis de construire un support d'enquête adéquat. Des éléments similaires ont pu être demandés dans l'idée de procéder à une comparaison des résultats. Le modèle d'enquête (Annexe 4) contient deux colonnes. La première complétée avant l'entretien avec les données recueillies lors du premier diagnostic, la seconde afin d'intégrer les nouvelles données. La mise en parallèle des résultats permet de constater ou d'infirmer une évolution des pratiques. Cette partie s'est conclue par une modélisation graphique de l'exploitation. Avec pour base le parcellaire de l'exploitation, l'individu a été amené à définir la rotation culturale actuelle.

→ Enfin, la rencontre s'est terminée autour d'un questionnaire centré sur les actions du PAT Jaoul afin d'avoir les retours des principaux bénéficiaires. Tout comme les supports des publics 1 et 2 le questionnaire a été construit selon la base du PAT Cone-Durenque. Précédé par une fiche exploitant rappelant les actions auxquelles l'interrogé a participé, le questionnaire traite chaque action une à une. Le support, visible en Annexe 5, était pré-rempli afin de fluidifier l'échange.

Mon cursus scolaire m'a permis de traiter les données récoltées lors des entretiens semi-directifs. Ayant mené les enquêtes, la prise de notes durant l'entretien et l'enregistrement audio m'ont permis de compléter le tableau d'analyse croisée. Pour le traitement des données récoltées au cours des autres enquêtes, j'ai utilisé deux tableurs Excel dans lesquels j'ai inscrit les résultats obtenus. Puis, je me suis chargée de l'analyse des questions autour des actions du PAT. Cependant, l'interprétation des données techniques sur les pratiques agricoles a été déléguée au chef de projet de l'ADASEA, plus à même de fournir des résultats satisfaisants. Ce dernier a mené les entretiens conjointement avec l'animatrice du PAT et moi-même. La passation des entretiens constitue, selon moi, un échange humain incroyable ! Aussi, j'ai pris beaucoup de plaisir à préparer, mener et analyser les rencontres.

2.1.5. L'enquête téléphonique à destination du public 4

Dans l'objectif de produire une évaluation complète du PAT, il est apparu nécessaire d'identifier un échantillon d'agriculteurs n'ayant pas participé au PAT (ici appelé public 4). Ainsi, nous avons réalisé un questionnaire succinct. L'indicateur préalablement fixé visait à collecter un minimum de 5 témoignages. Résultat 6 agriculteurs ont pu être entendus. Leur témoignage amène à comprendre les raisons de non-participation et permet de proposer des améliorations pour les programmes à venir.

La méthode qui correspond aux attentes de cette enquête est la passation téléphonique. La collecte de données s'est traduite par un échange allant de 5 à 15 minutes. Le questionnaire (Annexe 6) est construit autour des questions suivantes : « Pourquoi n'avez-vous pas participé au PAT ? » et « A quelles actions auriez vous aimé participer ? ».

Première expérience de passation téléphonique, cette courte enquête s'est révélée centrale dans l'évaluation du PAT. En effet, le public interrogé s'est avéré, au premier abord, distant et assez réticent mais au fil de l'échange s'est dévoilé davantage, nous permettant ainsi de recueillir des résultats intéressants. Cette dimension a été nécessaire à intégrer pour la construction des futurs PAT car elle a pu permettre d'atteindre et de mobiliser d'avantage d'agriculteurs.

Malgré quelques réticences de ma part liées à la barrière physique, ces entretiens se sont révélés comme un véritable apprentissage. Mener une enquête téléphonique s'est posé comme un challenge que j'ai su relever. En effet, après avoir étudié tous les aspects du PAT, cette dimension manquait à l'analyse et il est apparu nécessaire de comprendre les motivations de ce public.

2.1.6. Les données de qualité physico-chimique

Le choix du territoire du Jaoul a pu être fait au regard d'un état des lieux et d'une connaissance approfondie. Les différents facteurs pris en compte sont l'état hydromorphologique des cours d'eau, la qualité de l'eau, l'état du colmatage et de la thermie et les populations piscicoles. De ce fait, ces paramètres ont été étudiés tout au long du programme d'actions.

La qualité physico-chimique des eaux permet de suivre les teneurs en différents éléments dans l'eau. Une attention particulière est portée sur les nitrates au vu des exigences de la moule perlière. Un suivi des cours d'eau est mené annuellement depuis 2016 et avant pour certaines stations. Il en est de même pour le colmatage qui est suivi par la méthode de la conductivité hydraulique et des sticks hypoxie.

De plus, une étude spécifique a permis d'identifier les phénomènes de transfert d'azote à la rivière et de faire un suivi global des exploitations agricoles concernées. Cette étude a donné lieu à un rapport : « Modélisation des flux d'azote sur le bassin versant du Jaoul » réalisé par Nicolas Frei.

La qualité de la faune piscicole donne une image de l'état écologique général du milieu. Pour obtenir cet indicateur, la Fédération de pêche, commanditée par l'animatrice du PAT, pratique la méthode de pêche électrique. Le peuplement échantillonné par cette pratique permet d'évaluer la population piscicole. Les résultats permettent à la Fédération de pêche de procéder à une expertise du cours d'eau et, ainsi, de définir sa qualité. Lors des pêches électriques, les agents procèdent également à des relevés de milieu pour compléter l'analyse (débit, largeur, profondeur des habitats...).

Au cours de mon stage j'ai pu participer aux pêches électriques, réalisées sur 3 stations du Jaoul, qui ont eu lieu le 1 et 2 septembre 2021. Les agents de la Fédération de pêche, assistés par un technicien de l'EPAGE ainsi que des bénévoles procèdent à la pêche. La pêche s'effectue sur une zone préalablement délimitée et deux passages sont faits pour gagner en précision. Un courant est diffusé dans la rivière à l'aide d'une perche contenant un conducteur électrique et terminée par un anneau (appelé anode). Cette perche est alimentée par une batterie. Les poissons étant sensibles aux champs électriques ils sont attirés vers l'anode. Les agents attrapent les poissons à l'aide d'épuisettes et les transfèrent au poste d'échantillonnage et de biométrie. Les individus sont disposés dans des bacs d'eau puis manipulés pour être mesurés et comptés. Une fois la pêche terminée ils sont relâchés dans leur milieu naturel.



Figure 8 : Truite Fario mesurée lors de la pêche électrique du 2 septembre

Tout au long du PAT des données de température ont pu être exploitées. Pour finaliser l'analyse et proposer des résultats complets, des thermomètres ont été installés au printemps dans le Jaoul afin de connaître la température des eaux en période estivale. L'outil est réglé de sorte à enregistrer l'information toutes les heures. Ces données seront relevées à l'automne. Cette connaissance a un intérêt non négligeable car elle constitue un des indices de qualité du cours d'eau. La température du cours d'eau influence la vie aquatique. En effet, les poissons sont des poïkilothermes, c'est-à-dire que leur température corporelle varie avec celle du milieu (contrairement aux homéothermes qui ont une température corporelle constante).

La Fédération de pêche réalisera l'évaluation du PAT au regard de toutes les données disponibles sur les aspects peuplements piscicoles, colmatage et thermie. Ce travail ne sera disponible qu'en début d'année prochaine. Ici nous ne traiterons que les données physico-chimiques qui sont actuellement disponibles.

Pour ma part, cette dimension est particulièrement riche et formatrice. Les informations traitées s'intègrent dans un domaine qui m'est méconnu. Ce travail est donc une véritable découverte qui s'offre à moi comme une initiation à des méthodes de science technique. De plus, je suis ravie d'avoir eu la chance de participer à des pêches électriques, lors desquelles j'ai pu satisfaire ma curiosité. De façon spontanée, je n'aurais pas pris la direction du milieu aquatique, mais j'ai pris conscience que l'eau est au centre des préoccupations environnementales et ce milieu s'est finalement révélé comme attractif à mes yeux.

2.2. La mise en œuvre du PAT

2.2.1. Les actions relatives à l'assainissement

STation d'ÉPuration des eaux usées (STEP) de Rieupeyroux

L'étude du système de réseaux de collecte de la STEP de Rieupeyroux avait pour objectif de déterminer les améliorations nécessaires à mettre en œuvre sur le réseau de collecte. La commune de Rieupeyroux dans le cadre de l'étude de maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des réseaux du bourg a fait réaliser un diagnostic préalable par le bureau d'études A2E. Cette action a été réalisée en 2016 – 2017.

Successivement en 2017 puis 2018, la commune de Rieupeyroux a engagé de lourds travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement avec des mises en séparatif au niveau des secteurs de la Borie d'Hibert, route de Carmaux, du Bouscal et du lotissement Saint-Marc ; près de 3 km de canalisations ont été repris et une centaine de branchements particuliers ont été mis en conformité.

A la demande de l'agence, la commune a organisé une réunion le 3 mai dernier pour faire le bilan post-travaux et examiner leur impact (présence du SATESE et de la DDT). Résultats, la charge hydraulique est nettement abaissée en entrée de station.

STEP du village d'Ayres (La Capelle Bleys)

La commune de La Capelle Bleys souhaite améliorer tout le réseau de collecte et reclasser le village d'Ayres en zonage d'assainissement individuel. C'est pourquoi, la commune a réalisé en 2018 – 2019 l'assainissement du village à travers une opération de création de réseaux dans le village (23 branchements et 470 m) et le raccordement de ce réseau sur la station du bourg par le biais d'un collecteur de 870m en refoulement.

Rejets domestiques individuels

Suite à l'état des lieux qui a permis d'identifier les hameaux souffrant de pollutions domestiques, l'enjeu était de résorber les rejets directs domestiques identifiés. Pour ce faire, la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur a lancé une opération groupée de réhabilitation de l'assainissement non collectif afin de résorber tous les points noirs du territoire (notamment les rejets directs dans le cours d'eau). 34 dispositifs ont été réhabilités ou créés. Ainsi, sur le territoire PAT, 47 réhabilitations ont pu avoir lieu.

Tableau VI : Nombre de réhabilitation d'ANC et d'ANC dans le cadre de permis de construire

Année de réalisation	Nombre de réhabilitation	Permis de construire
2016	8	3
2017	10	2
2018	15	0
2019	12	2
2020	2	2
TOTAL	47	9

2.2.2. La communication et sensibilisation

Pour parvenir à générer une prise de conscience générale, le PAT a une fonction principale de communication et sensibilisation. Cette étape est la phase préalable pour progressivement enclencher un changement de pratique.

La communication écrite comprend plusieurs éléments. D'une part, la lettre d'information qui est diffusée une fois par an et reprend les informations centrales de l'avancée du PAT (actualité, sessions de formations, résultats d'analyse – de suivis, etc.). D'autre part, les fiches techniques (adaptées à l'actualité et aux demandes) qui complètent le livret technique déjà transmis aux agriculteurs.

Agri Viaur

Outre les documents spécifiques au PAT les acteurs du Bassin Versant du Jaoul bénéficient également de documents liés à Agri Viaur. Ainsi, à l'échelle du Bassin Versant du Viaur, 8 lettres Agri-Viaur ont été diffusées entre 2016 et 2020.

Lettre du PAT

Comme prévu initialement, 5 lettres d'informations sont parues durant le PAT. Ces lettres, à raison de 1 par an, sont diffusées aux agriculteurs présents sur le territoire. Elles ont pour objectif de communiquer l'état d'avancement du PAT, de faire un point sur les actions réalisées et à venir et de transmettre des résultats. De plus, elles contiennent les coordonnées de l'animatrice et l'identité des partenaires afin de permettre aux agriculteurs d'identifier les intervenants et de rentrer en contact avec l'animatrice en cas d'interrogations.

Tableau VII : Communication autour du PAT

Date	Thématiques abordées
Janvier 2016	« C'est parti pour cinq ans ! » : présentation du PAT et des enjeux du territoire
Mars 2017	« Résultats d'essais... » : présentation des essais menés en 2016, résultats et préconisations – conseils
Février 2018	« Un plan d'actions qui avance ! » : retours sur les actions menées à bien et rappel des actions en cours de réalisation
Mars 2019	« Résultats des essais 2018 » : présentation des essais menés en 2018, résultats et préconisations – conseils
Février 2020	« Dernière année pour le PAT » : retours sur la journée Ateliers du Jaoul du 4 février 2020, résultats des essais fertilisation menés en 2019 et rappel sur les aides à l'investissement

Livret et fiches techniques

En début de programme un livret technique a été fourni aux agriculteurs du Bassin Versant du Jaoul. Celui-ci se présente sous forme de classeur divisé en 3 parties. La première présente le territoire et ses acteurs. La seconde contient les fiches actions (partie qui sera complétée au fil du PAT). La dernière est conçue pour que les agriculteurs y disposent les lettres et bulletins d'information.

Les fiches actions déjà fournies avec le livret sont les suivantes :

- La rivière (fonctionnement, autoépuration, état, intérêt...)
- La ripisylve (définition, rôles, entretien...)
- La berge (définition, rôles, entretien...)
- L'érosion des sols agricoles (définition, comment lutter...)
- Fertilisation : les fumiers (enjeux, résultats d'analyses...)
- La haie : de nombreux atouts (définition, présentation de l'Association Arbres, Haies, Paysages de l'Aveyron...)
 - o Les différents types de haies
 - o Les grands rôles des haies
 - o Entretien des haies existantes
 - o Planter une haie
 - o La haie antiérosive
 - o La production de plaquettes
- Prairie : pérenniser ses prairies, diagnostic, entretien, amélioration, rénovation, choix des espèces

Durant le PAT, deux fiches actions sont parues. Une en 2016 sur la thématique suivante :

- Pâturage en bordure de rivière :
 - o Les besoins en eau du bétail
 - o Les clôtures
 - o L'abreuvement du bétail

Et une en 2020 avec comme sujet :

- Fertilisation des sols en système de polyculture élevage
 - o Principes de base
 - o Fertilisation azotée : méthode du bilan
 - o Fertilisation azotée des céréales
 - o Fertilisation azotée du maïs
 - o Fertilisation azotée des prairies

Ces fiches ont été diffusées aux agriculteurs du PAT en complément des documents présents dans le livret technique.

Guide technique spécifique pour les propriétaires de plan d'eau

Une action de communication a été menée afin de limiter l'impact des retenues sur la qualité de l'eau et les espèces patrimoniales. Cette action s'est traduite par la réalisation d'un guide technique en vue d'informer sur la réglementation, les bonnes pratiques d'utilisations, etc. Une étude a été réalisée au préalable (2015) sur la gestion des retenues sur le bassin versant. Cette enquête a permis d'orienter les enjeux de gestion et d'entretien des plans d'eau du territoire. Le guide technique publié, ensuite, était structuré selon le plan suivant :

1 / Les plans d'eau dans leur environnement : généralités

Définition

Différentes implantations

Des usages variés

Plusieurs impacts sur l'eau et les milieux aquatiques

2 / Les plans d'eau et la réglementation

La création de plan d'eau

La régularisation d'un plan d'eau

La gestion de plans d'eau existants

3 / Fiches techniques pour une gestion optimisée des plans d'eau

FICHE n°1 : Entretien des ouvrages

FICHE n°2 : Vidanger et curer un plan d'eau

FICHE n°3 : Gérer la végétation autour d'un plan d'eau

FICHE n°4 : Contrôler les espèces invasives végétales et animales

FICHE n°5 : Installer un moine hydraulique

FICHE n°6 : Mettre en dérivation un plan d'eau en barrage de cours d'eau

FICHE n°7 : Diminuer l'impact aval par des aménagements périphériques

FICHE n°8 : Effacer un plan d'eau

Ce guide a pu être diffusé auprès de tous les propriétaires de plans d'eau soit 32 exploitants et particuliers du territoire du BV du Jaoul.

En somme, durant les 5 ans de programme, 15 documents ont été diffusés, répartis de la manière qui suit :

Tableau VIII : Communication autour du PAT

Communication	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Nbr de lettres Agri Viaur	2	2	2	1	1	8
Nbr de lettres du PAT	1	1	1	1	1	5
Nbr de fiches techniques	1				1	2
Guide technique plan d'eau	1					1
<i>Nbr de documents spécifiques au PAT</i>	3	1	1	1	2	8
Nbr total de documents	5	3	3	2	3	16

Il faut cependant préciser que ces résultats n'incluent pas les articles parus dans la presse locale et spécialisée. De plus, dans le cadre des Ateliers du Jaoul deux vidéos ont été diffusées.

Sensibilisation auprès des scolaires

L'objectif de cette action est de mettre en valeur les zones humides en sensibilisant les Scolaires aux enjeux environnementaux locaux. Dans cet objectif, 6 écoles étaient présélectionnées. Cependant, seule l'école de Lescure-Jaoul a souhaité bénéficier de ces interventions, qui se déroulent sur deux journées autour des trois thématiques suivantes :

- Au fil de l'eau ! (séance en extérieur au bord de la rivière) : découvrir le parcours, le fonctionnement et la biodiversité de la rivière.
- Une rivière c'est un écosystème ! (séance en classe) : découvrir la biodiversité du Jaoul, comprendre les interdépendances entre les êtres vivants et prendre conscience de la fragilité de cet écosystème
- Zone Humide (séance en extérieur dans une prairie humide) : découvrir la biodiversité de la zone humide, comprendre son fonctionnement, faire connaissance avec quelques espèces représentatives de ce milieu et prendre conscience de la fragilité de cet écosystème

Information pour préserver les moules perlières

L'action 3.6, informer sur l'interdiction des activités de loisirs dans le lit du cours d'eau sur le secteur de moule perlière avait pour but de diffuser de l'information afin de préserver l'espèce *Margaritifera margaritifera*. La sensibilisation au public pratiquant les activités de loisirs visait à supprimer les risques d'écrasement direct des moules pour préserver les habitats. Suite à la pollution de 2016, des panneaux d'informations concernant l'interdiction de la pêche ont été installés sur l'ensemble du Bassin Versant du Jaoul. Outre les pêcheurs le cours d'eau connaît une faible fréquentation. Aussi et suite à cet événement, il n'est pas parût nécessaire d'installer des panneaux d'informations supplémentaires concernant le piétinement.

2.2.3. Les actions collectives

2.2.3.1. Les ateliers et journées techniques

Ateliers du Jaoul

Les ateliers se déroulent chez les exploitants et durent une journée. Les thèmes qui sont abordés sont d'abord traités de manière technique et théorique puis mis en pratique par le biais de visites ou démonstrations. Le tableau suivant fait état des différents ateliers :

Tableau IX : Ateliers du Jaoul

Date	Thématiques abordées	Nombre d'agriculteurs participants
16 février 2016	Présentation et accompagnements du PAT Fertilisation (diagnostic) Démonstration épandage	12
19 février 2016	<i>VIDÉO : Les ateliers du Jaoul : La fertilisation</i>	
13 octobre 2016	Présentation des MAEC Fonctionnement et gestion des zones humides Aide à la plantation de haies Démonstration sérateur hydraulique	10
25 octobre 2017	Valorisation du patrimoine : - Valorisation de la forêt paysanne - Transmettre son exploitation - Enjeux de la continuité écologique	9
5 avril 2018	Valorisation des effluents d'élevage : - Pesées d'épandeurs - Démonstration d'épandage - Analyse de fumiers et lisiers... Présentation de la moule perlière	15
26 avril 2018	<i>VIDÉO : Les ateliers du Jaoul : Les effluents d'élevage</i>	
8 novembre 2018	Présentation des résultats d'essais fertilisation Aides à la plantation de haies Démonstration matériel entretien de haies	11
4 novembre 2019	Présentation des actions encore ouvertes (mise en défens, points d'abreuvement et plantation de haies) Suivi qualité Viaur et spécifique Jaoul Étude en cours sur l'impact cumulé des retenues	14
4 février 2020	Enjeux érosion et pistes d'actions Synthèse type de haies et entretiens préconisés Chantier de restauration d'une haie avec scie (pistes et réflexion pour la valorisation du bois issu de l'entretien et témoignage d'un agriculteur utilisant les copeaux pour le paillage des animaux)	10
11 février 2021	Messages à retenir des essais réalisés Fiches techniques sur les principes de base de la fertilisation azotée Analyse des effluents organiques, données complémentaires Choix des engrais et amendements Présentation du déroulement de l'évaluation du PAT	6
TOTAL		87

En moyenne, les ateliers ont mobilisé de façon constante un peu plus d'une dizaine d'exploitants. Ces journées permettent aux différents acteurs de comprendre le programme et ses enjeux. Elles amènent un échange entre les institutions et les agriculteurs, qui peuvent se rencontrer et discuter ensemble.

Journée technique spécialisée

Les journées techniques spécialisées sont organisées à raison d'une fois par an. Cette rencontre s'étend à tous les agriculteurs du Bassin Versant du Viaur. Une thématique spécifique est abordée par un ou des intervenants externes. L'objectif est de proposer un apport en compétences techniques, tant aux agriculteurs qu'aux techniciens. Les interventions sont succédées par des ateliers ou des débats afin de faciliter l'échange. Entre 2016 et 2020, 4 journées ont pu être organisées. Le tableau ci-dessous présente les thématiques abordées et le nombre d'agriculteurs de la zone d'étude présents.

Tableau X : Journée technique spécialisée

Date	Thématiques abordées	Nombre d'agriculteurs participants
21 avril 2016	L'agronomie : un levier de compétitivité pour nos exploitations	3
10 novembre 2017	Un pâturage performant pour demain	1
23 novembre 2018	Non-labour - Réduction des phytos - Gestion des prairies	1
5 décembre 2019	Mieux nourrir son sol et ses plantes	0
TOTAL		5

2.2.3.2. Les formations, rencontres, analyses et essais

Formations à destination des agriculteurs

Les formations s'inscrivent dans l'objectif général qui est de limiter le ruissellement et l'érosion. Pour ce faire, elles visent à favoriser le développement des techniques culturales simplifiées et des couverts végétaux. Ainsi, les agriculteurs du PAT ont pu se former sur diverses thématiques. Les 4 formations suivantes se sont déroulées entre 2016 et 2020 :

Tableau XI : Formations

Formations : années et thématiques abordées	Nbr Agri
2016 - « Le sol, la richesse est sous vos pieds »	4
2017 - « Réussir la mise en œuvre du semis direct et des couverts végétaux »	6
2018 - « Réussir la mise en œuvre du semis direct »	5
2020 - « Formation innovante à la conduite agro-écologique »	3
TOTAL	18

13 agriculteurs ont participé aux 4 formations pour un total de 18 participations (ce chiffre s'explique car 1 exploitant a participé consécutivement aux 4 et 2 agriculteurs ont participé à 2 formations).

Dans la continuité des thématiques précédemment proposées, la suivante se concentre sur la valorisation du pâturage. En effet, valoriser les surfaces fourragères permet de maintenir les prairies en place et favoriser les couverts permanents. Cette formation répond principalement à un besoin exprimé par un groupe d'exploitant en bovin lait. La rencontre a eu lieu le 16 février 2016 après-midi à l'occasion d'un atelier du Jaoul et 12 agriculteurs y ont participé. Les participants ont été amenés à réfléchir aux actions à engager sur leurs exploitations pour optimiser le pâturage. Pour compléter cette formation deux rencontres coin de champ traitant principalement de l'abreuvement, de l'aménagement du parcellaire et du pâturage tournant ont eu lieu durant le PAT. Au total il y a eu 5 participations pour 4 agriculteurs (1 des agriculteurs a participé aux deux rencontres) du bassin versant du Jaoul.

Tableau XII : Formation et rencontre sur le pâturage

Le pâturage : formations et rencontres	Nbr Agri
16 février 2016 – Formation : optimiser le pâturage	12
08 juillet 2016 – Rencontre : Pâturage tournant	3
03 mai 2018 – Rencontre : Aménagement du parcellaire et abreuvement	2
TOTAL	17

Rencontres coin de champ, analyses et essais

Les analyses et les essais permettent de constituer un référentiel sur les caractéristiques des sols. Ce référentiel est utilisé comme outil de communication auprès des agriculteurs bénéficiant de ces analyses. De plus, les données sont également utilisées comme support pour des rencontres collectives ou formations. Les analyses de sols ont eu lieu en parallèle de la formation « Réussir la mise en œuvre du semis direct ». 8 analyses de sols ont été réalisées pour 4 bénéficiaires. Une intervention sur l'interprétation des résultats a été proposée pour accompagner les analyses. L'enjeu était de permettre à l'exploitant de lire les analyses, d'identifier les paramètres utiles, de connaître les repères pour ensuite gérer le chaulage, bien valoriser les apports organiques et veiller à l'entretien de la fertilité du sol.

Concernant l'optimisation de la fertilisation, 6 essais ont pu être menés à bien :

Tableau XIII : Essais

Année	Nombre et type d'essais	Lieu de l'essai
2016	2 essais : orge d'hiver et maïs ensilage	La Salvetat-Peyralès
2018	2 essais : date d'apport d'azote et utilisation d'engrais azotés soufrés sur prairies	Rieupeyroux
2019	2 essais : apport d'azote sur légumineuses	Rieupeyroux & La Salvetat-Peyralès

Les résultats de ces essais ont été diffusés dans la lettre du PAT spécifique au Jaoul mais aussi dans la Volonté Paysanne et dans le magazine technique de de la Chambre d'agriculture (GTi). Ils ont servi de support lors d'ateliers, journée expert ou autre rencontres. Ces parcelles ont également été le support de la rencontre coin de champ du 30 avril 2019. Organisée pour les agriculteurs bénéficiant du suivi agronomique, 13 agriculteurs y ont participé dont 6 n'étant pas en suivi agronomique.

Toujours autour de l'optimisation de la fertilisation, 11 exploitants ont bénéficiés d'analyses d'effluents d'élevages.

Tableau XIV : Analyse d'effluents d'élevages

Analyse de lisier		Analyse fumier		Nbr d'agriculteurs ayant fait des analyses
Date	Nbr d'agriculteurs	Date	Nbr d'agriculteurs	
05/04/2018	4	05/04/2018	4	8
25/02/2020	1	25/02/2020	3	3
TOTAL	5	TOTAL	7	11

Enfin, en ce qui concerne la mise en place de couverts végétaux et de techniques culturales simplifiées une démonstration au champ a été proposée autour des principes de l'agriculture de conservation. L'animation était centrée sur la thématique du semi direct. Elle s'est déroulée le mardi 21 juin 2016, 3 agriculteurs du Bassin Versant du Jaoul étaient présents.

2.2.3.3. Le bilan des actions collectives

Les 8 ateliers du Jaoul ont mobilisés 87 exploitants et 5 exploitants ont participé aux 4 journées spécialisées, soit un total de 92 agriculteurs lors de ces rencontres collectives. Lors des 5 formations qui se sont déroulées durant le PAT, 30 agriculteurs ont répondu présent. Les 3 rencontres coin de champ ont réunis un total de 19 agriculteurs. Enfin, le PAT cumule 6 essais et 20 analyses (sol ou effluents). Le tableau XV offre un bilan des actions collectives.

Tableau XV : Récapitulatif des actions collectives

Actions collectives	Ateliers du Jaoul (5.3)		Journée technique spécialisée (5.4)	Format° couvert sol (4.2)		Format° pâturage (4.4)	Rencontre coin de champ pâturage (4.6)	Rencontre coin de champ suivi fertilisation (2.5)			Rencontre coin de champ couvert végétaux (4.5)
	Nbr atelier	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr analyse	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr d'essai	Nbr analyse	Nbr Agri
Unités de mesures											
Années											
2016	2	22	3	4		12	3		2		3
2017	1	9	1	6							
2018	2	26	1	5	8		2		2	8	
2019	1	14						13	2		
2020	2	16		3						4	
TOTAL	8	87	5	18	8	12	5	13	6	12	3

2.2.4. Les actions individuelles

2.2.4.1. Les diagnostics

Dans l'objectif de déterminer les éléments impactant directement la population de moule perlière, le diagnostic doit identifier les pressions ponctuelles d'origines domestiques, de pollutions d'origine agricole et de prélèvement – irrigation. De fait, l'ensemble du linéaire prévu a été diagnostiqué par le technicien rivière. L'action s'est déroulée en 2016 (20 jours) et 2017 (30 jours). Les résultats présentés en comité technique ont permis d'identifier des problématiques précises en lien direct avec le cours d'eau. Seulement quatre rejets directs ont été identifiés et réglés en direct par l'ADASEA d'Oc lors des diagnostics agro-environnementaux. Sur les parcelles ou des transferts de sédiments dans les cours d'eau ont été répertoriés, des diagnostics érosion ont été réalisés chez l'exploitant. Pour des parcelles piétinées en bordure de cours d'eau des clôtures ont été proposées. Pour tout autre problématique un diagnostic global agro-environnemental a été proposé aux agriculteurs.

Diagnostic agroenvironnemental et diagnostic bâtiment

Cette action a pour but, par une approche individuelle, de faire émerger les pratiques agricoles impactant la masse d'eau et de préconiser des mesures compensatoires à l'échelle de l'exploitation. Ces dernières sont orientées vers des actions adaptées aux enjeux émergents internes et au contexte local. Au total 49 exploitations ont pu être diagnostiquées. 16 d'entre elles ont également bénéficié d'un diagnostic bâtiment réalisé avec le logiciel Pre-Déxel. Sur les 10 exploitations diagnostiquées en 2012, 8 ont pu recevoir un second diagnostic entre 2017 et 2019. Aussi, ces données vont nous permettre de proposer une analyse croisée des caractéristiques de l'exploitation avant et pendant le PAT.

Les diagnostics réalisés entre 2016 et 2020 cumulent une surface totale de 3 167 ha dont 2 552 ha dans le BV. Ce qui représente 55 % de la SAU totale diagnostiquée.

Tableau XVI : Année et nombre de diagnostics agroenvironnementaux et bâtiments

Année de réalisation	Nombre de diagnostic global	Nombre de diagnostic bâtiment
2012 <i>(Préalable PAT)</i>	10	
2016	14	10
2017	14	5
2018	9	1
2019	5	
2020	5	
TOTAL	57	16

Lors du diagnostic agroenvironnemental, les quelques rejets identifiés ont pu être traités par l'intervention de l'ADASEA sous forme de préconisations. En effet, il résulte du diagnostic de terrain, réalisé par le technicien rivière, l'absence de rejets agricoles nécessitant l'intervention de la Chambre d'agriculture pour résorber les pollutions ponctuelles.

Diagnostic érosion - bocage

L'objectif de ces diagnostics est d'allier la réduction du phénomène d'érosion et de préserver la dimension économique. Ainsi, pour initier une adaptation des pratiques (rotation ou assolement) le diagnostic sera associé à des préconisations et un accompagnement individuel. Les diagnostics érosions-bocages se sont déroulés entre 2016 et 2018. Ces derniers sont menés conjointement entre la Chambre d'Agriculture (partie érosion) et l'association Arbres Haies et Paysages de l'Aveyron (partie bocage). 12 exploitations ont pu être diagnostiquées sur les problématiques d'érosion.

La surface étudiée s'élève à 661 ha. Sachant que 1 710 ha sont soumises à un risque d'érosion moyen à fort, 39 % de la surface à risque a été diagnostiquée.

Tableau XVII : Année et nombre de diagnostics érosion - bocage

Nombre de diagnostics érosion - bocage	
2016	5
2017	5
2018	2
TOTAL	12

Diagnostic forestier

La phase préalable du PAT a révélé un besoin concernant la gestion des boisements existants. La réalisation de diagnostics individuels d'accompagnements pour les propriétaires doit permettre de développer une gestion durable des forêts avec un impact réduit sur les milieux.

En 2018, 6 exploitants ont bénéficié de cette action, les surfaces diagnostiquées couvrent une surface totale de 38,41 ha. Sachant que les forêts occupent 1 921 ha de la surface totale du BV du Jaoul, 2 % de l'étendue forestière a pu être diagnostiquée.

Tableau XVIII : Surface forestière diagnostics

Agriculteurs	Surface de forestière diagnostiquée (en ha)
1	6,60
2	3,90
3	9,28
4	3,94
5	7,69
6	7
Total	38,41

2.2.4.2. Les suivis

Suivi agronomique

Le suivi agronomique a pour but d'accompagner les agriculteurs sur l'optimisation de leur fertilisation. Les exploitants sont engagés sur une durée de 3 années consécutives avec au total 6 jours de formations. 18 agriculteurs ont bénéficié d'un suivi agronomique. La majorité des agriculteurs s'est inscrit en suivi agronomique dès 2016. 1 017 ha ont pu être accompagnés, soit 22 % de la SAU totale.

Tableau XIX : Nombre d'agriculteurs engagé en suivi agronomique

Année de réalisation	Nombre d'agriculteurs participant au suivi agronomique
2016	10
2017	4
2018	4
TOTAL	18

2.2.4.3. Les mesures financières

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les MAEC accompagnent les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale. L'objectif est d'impulser des changements de pratiques en apportant un soutien financier pour les pertes de revenus que cela pourrait engendrer. L'appui technique à l'animation des MAEC s'est déroulé sur 57 journées.

Tableau XX : Journées d'appui technique à l'animation des MAEC

Année	Nombre de journée
2016	15
2017	17
2018	18
2019	5
2020	2
TOTAL	57

Pour rappel, la contractualisation dure 5 ans. Dans le cadre du PAT deux types de mesures ont été proposées. Les premières visent à réduire les pollutions diffuses aux nitrates. Il est donc question ici des MAEC Herbe 03 (Absence totale de fertilisation minérale et organique azotée (hors apport éventuel par pâturage) sur prairies) et Herbe 13 (Gestion des milieux humides). Les 3 mesures proposées aux exploitants sont codifiées de la manière suivante :

MP_JAO1_HE02 correspond à la mesure HERBE_13 plan de gestion

MP_JAO1_HE03 correspond à la mesure HERBE_03 et HERBE_13 plan de gestion

MP_JAO1_HE04 correspond à la mesure HERBE_03 pas d'apport azoté, minéral et organique

Durant la période 2016 – 2018, 36 contrats MAEC ont été engagés. Le tableau qui suit résume le nombre de contrats pour chacune des mesures, le nombre d'agriculteurs ayant souscrit à ces contrats (à savoir qu'un agriculteur peut souscrire à plusieurs contrats, si il souhaite engager de nouvelles parcelles l'année suivante il doit souscrire un nouveau contrat), la surface engagée et les montants versés à l'agriculteur. Par conséquent, la surface totale contractualisée s'élève à 128,25 ha pour un montant total de 60 271,41 € répartis en 36 contrats souscrits par un total de 14 agriculteurs.

Tableau XXI : Contractualisations MAEC pollutions diffuses

2016 à 2018					
Mesures	Nombre de contrats	Nombre d'agriculteurs	Surfaces (ha)	Montant annuel	Montant total
MP_JAO1_HE02	8	8	4,58	550,08 €	2 750,40 €
MP_JAO1_HE03	11	10	4,93	660,59 €	3 302,96 €
MP_JAO1_HE04	17	14	118,73	10 843,61 €	54 218,05 €
Total	36	14	128,25	12 054,28 €	60 271,41 €

Le graphique suivant permet de visualiser le nombre de souscriptions par an et par MAEC. On peut noter que 58% des contrats ont été engagés en 2016.

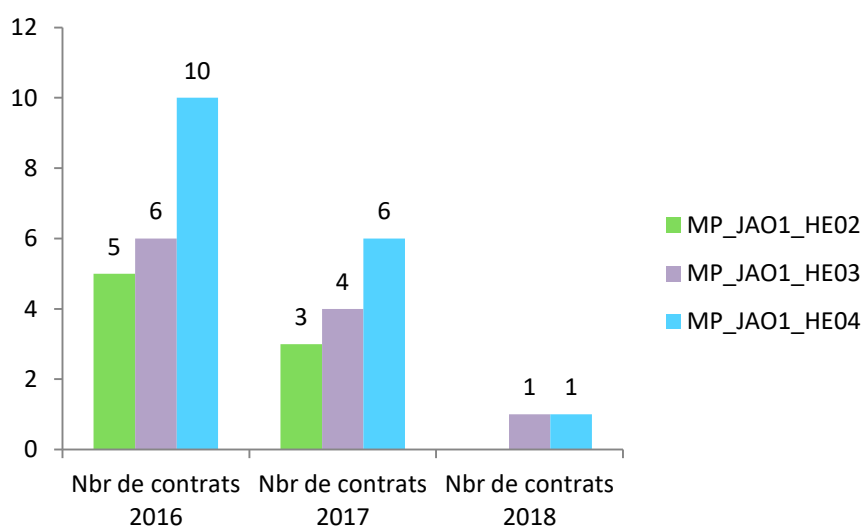


Figure 9 : Nombre de contrats souscrits par an, par MAEC relatives aux pollutions diffuses

Le plan d'action prévoyait la passation de 10 contrats en 2016 et 10 contrats en 2017. Ces indicateurs sont largement dépassés puisque 21 contrats ont été signés en 2016, 13 en 2017 et 2 en 2018.

50 hectares de zones humides ont été identifiés sur le bassin versant. L'objectif était une contractualisation qui couvre au moins 10 hectares, soit 20% du total de zones humides. Étant donné que les MAEC HE02 et HE03 concernent uniquement les zones humides la surface totale de ces deux mesures correspond au nombre d'hectares de zone humide contractualisée. Ainsi, 9,52 ha de zone humide bénéficient d'un contrat MAEC. Soit une couverture de 19,04 % sur le total des 50 hectares préalablement recensés.

Le deuxième type de mesures proposées vise à réduire l'érosion. Les mesures envisagées doivent favoriser les rotations longues afin de réduire le risque d'érosion des sols. Pour ce faire, les mesures proposées sont : Couvert_06 (reconversion de terres arables) et Linea_01 (entretien de haies localisées de manière pertinente). Les 3 mesures retenues sont codifiées de la manière suivante :

MP_JAO1_HA01	correspond à la mesure LINEA_01 entretien des haies (lamier à scies ou tronçonneuse)
MP_JAO1_HA02	correspond à la mesure LINEA_01 entretien des haies (sécateur hydraulique)
MP_JAO1_HE01	correspond à la mesure COUVERT_06 reconversion de terres arables (mise en place d'un couvert herbacé)

31 contrats MAEC ont été engagés durant la période 2016 – 2018. Le tableau suivant présente le nombre de contrats par mesures, le nombre d'agriculteurs ayant souscrit à ces contrats (à savoir qu'un agriculteur peut souscrire à plusieurs contrats, si il souhaite engager de nouvelles parcelles l'année suivante il doit souscrire un nouveau contrat). Par conséquent, un total de 4 998 mètres linéaires et une surface totale de 173,95 hectares ont été contractualisés. Le montant total s'élève à 197 905,28 € répartis en 31 contrats souscrits par 20 agriculteurs différents.

Tableau XXII : Contractualisations MAEC érosion

Mesures	2016 à 2018					
	Nombre de contrats	Nombre d'agriculteurs	Linéaires (ml)	Surfaces (ha)	Montant annuel	Montant total
MP_JAO1_HA01	1	1	400.00		72.00 €	360.00 €
MP_JAO1_HA02	3	3	4598.00		2 482.92 €	12 414.60 €
MP_JAO1_HE01	27	20		173.95	37 026.14 €	185 130.68 €
Total	31	20	4998.00	173.95	39 581.06 €	197 905.28 €

Le graphique suivant permet de visualiser le nombre de souscriptions par an et par MAEC. On peut noter que 45% des contrats ont été engagés en 2016 et que les mesures MP_JAO1_HA01 et MP_JAO1_HA02 ont été souscrites dès la première année, il s'agit des mesures relatives aux haies.

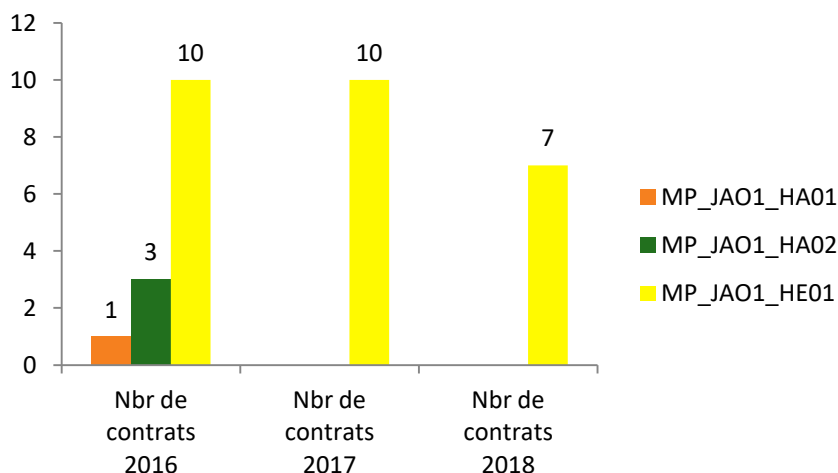


Figure 10 : Nombre de contrats souscrits par an, par MAEC relatives à l'érosion

Le plan d'action prévoyait la contractualisation de 10 contrats en 2016 et 10 contrats en 2017. Ces indicateurs sont dépassés puisque 14 contrats ont été signés en 2016, 10 en 2017 et 7 en 2018.

En définitive, 67 MAEC ont été contractualisées durant la période du PAT. La majorité des mesures ont été contractualisées en 2016 (52 %). Certains agriculteurs qui se sont engagés en 2016 ont souscrit à de nouvelles mesures les années suivantes. Au total, ce sont 23 exploitations qui se sont engagées (Tableau XXIII).

Tableau XXIII : Nombre d'exploitants et de contrats MAEC souscrits

	MAEC (2.7) visant à réduire les pollutions diffuses		MAEC (4.7) visant à réduire l'érosion		TOTAL MAEC	
	(en nombre d'exploitants)	(en nombre de contrats)	(en nombre d'exploitants)	(en nombre de contrats)	(en nombre d'exploitants)	(en nombre de contrats)
2016	10	21	12	14	16	35
2017	6	13	10	10	12	23
2018	1	2	7	7	7	9
TOTAL	14	36	20	31	23	67

Aide à l'investissement

Le dispositif d'aide à l'investissement de matériel a pour but de faciliter le développement de pratiques agricoles limitant l'érosion des sols et les pollutions diffuses aux nitrates. De plus, il permet de les pérenniser. Les aides sont versées par le programme FEADER, les fonds nationaux et l'agence de l'eau. Les investissements matériels qui ont eu lieu durant le PAT sont les suivants (Tableau XXIV) :

Tableau XXIV : Aides à l'investissement

Exploitation	Année	Matériel	Coût (HT)	Montant des aides (\simeq 40 %)
1	2017	Broyeur de prairie déporté et sécateur hydraulique	12 835 €	5 134 €
2	2020	Broyeur d'accotement	4 750 €	1 900 €
3	2020	Débrousailluse polyvalente	14 510 €	5 800 €

En 2018, un exploitant a également acheté un sécateur hydraulique. C'est le programme qui l'a convaincu de faire cet investissement mais il n'a pas finalisé sa demande d'aide.

2.2.4.4. Les aménagements

Travaux de mise en défens des berges

L'enjeu principal est de protéger les berges en limitant l'accès au cours d'eau afin de réduire le piétinement et l'abrutissement de la végétation. Cette mise en défens passe par la pose de clôture ou encore l'installation de points d'abreuvements adaptés à la configuration de l'espace et aux pratiques de l'exploitant.

Entre 2016 et 2020, 34 exploitants ont bénéficié de travaux linéaires. Les travaux se comptent au nombre de 46 pour une longueur de berge mise en défens de 9 868,36 ml.

Tableau XXV : Travaux linéaires

Travaux linéaires	2016		2017		2018		2019		2020		TOTAL	
	Nbr agri	Longueur (ml)	Nbr agri	Longueur (ml)	Nbr agri	Longueur (ml)	Nbr agri	Longueur (ml)	Nbr agri	Longueur (ml)	Nbr agri	Longueur (ml)
Clôture Barbelé	9	3099,17	6	2591,36	3	524,14	6	1269,66	4	885,05	28	8369,38
Clôture Electrique			1	425,88					2	557,45	3	983,33
Plantations			2	407,37	1	108,28					3	515,65
TOTAL	9	3099,17	9	3424,61	4	632,42	6	1269,66	6	1442,5	34	9868,36

En ce qui concerne les travaux ponctuels, 40 aménagements ont eu lieu chez 24 agriculteurs.

Tableau XXVI : Travaux ponctuels

Travaux ponctuels	2016		2017		2018		2019		2020		TOTAL	
	Nbr travaux	Nbr agri	Nbr travaux	Nbr agri	Nbr travaux	Nbr agri	Nbr travaux	Nbr agri	Nbr travaux	Nbr agri	Nbr travaux	Nbr agri
Bac abreuvement			7	3	5	4	4	3	1	1	17	11
Descente aménagée	1	1	1	1	3	3	2	1			7	6
Passage empierre	3	2			1	1	5	2	3	1	12	6
Passerelle					1	1					2	1
TOTAL	4	3	10	4	10	9	11	6	4	2	40	24

Il faut noter qu'un même agriculteur peut profiter de plusieurs travaux (linéaires et ponctuels). Alors, au total : 32 agriculteurs différents ont bénéficié d'aménagements.

Plantations de haies

La plantation de haies permet de lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols en créant des obstacles à l'écoulement. L'action s'est échelonnée entre 2017 et 2019 et concerne 6 agriculteurs. La longueur totale s'étend sur 1 075 mètres linéaires. Durant ces trois années 618 ml de haies simples ont été implantés et 170 ml de haies doubles. La majorité des plantations a eu lieu en 2017.

Tableau XXVII : Plantations de haies

Haies	Plantations (Nbr d'agri)	Haie simple (MI)	Haie double (MI)	Alignement (MI)	Linéaire TOTAL
2017	4	508	177	110	795
2018	1	110			110
2019	1		170		170
TOTAL	6	618	347	110	1075

2.2.4.5. Le bilan des actions individuelles

Au total, 81 diagnostics ont pu être réalisés durant le PAT. 18 agriculteurs ont bénéficié d'un suivi agronomique, 23 se sont engagés en contrat MAEC et 3 ont profité de l'aide à l'investissement. Les travaux d'aménagements, de mise en défens des berges ou haies, se comptent au nombre de 94 répartis entre 38 exploitants. Le tableau XXVIII propose un état des lieux de l'ensemble des actions individuelles.

Tableau XXVIII : Récapitulatif des actions individuelles

Actions individuelles	Diagnostics				Suivis	Mesures financières			Aménagements	
	Diag agroenvi (1.3)	Diag bâtiment (1.3)	Diag érosion bocage (4.1)	Diag forestier (4.10)	Suivi agro (2.6)	MAEC pollution (2.7)	MAEC érosion (4.7)	Aides à l'investissement (4.8)	Travaux berges (3.1)	Haies (4.9)
Unités de mesures	Nbr diag	Nbr diag	Nbr diag	Nbr diag	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr Agri	Nbr Agri
Années										
2016	14	10	5		10	10	12		9	
2017	14	5	5		4	6	10	1	10	4
2018	9	1	2	5	4	1	7		8	1
2019	5								8	1
2020	5			1				2	5	
TOTAL	47	16	12	6	18	14	20	3	32	6

2.3. L'analyse de la participation

Pour connaître le pourcentage de participation par rapport au nombre total d'exploitations nous avons fait le choix de retenir le critère des sièges d'exploitations présents dans le bassin versant, c'est-à-dire 94. Les données actualisées sont indisponibles et nous avons constaté, sur le terrain, le départ en retraite de certains exploitants. Aussi, il n'apparaît pas judicieux de prendre en considération le critère de la surface (144 exploitations), car certains agriculteurs ne possèdent que très peu de terrain dans le BV. Au vu de ces constats, les pourcentages vont nous permettre d'obtenir des données représentatives de la réalité.

Un total de **67 exploitations** a participé aux actions proposées dans le cadre du PAT Jaoul (2016 – 2020). Sachant que le bassin versant compte 13 % de GAEC, il se peut que plusieurs agriculteurs d'une même exploitation aient participé à un évènement, mais la participation n'a été comptabilisée qu'une seule fois. Ainsi, un peu plus de 70 % des exploitations ont participé, à au moins une action du PAT. Les actions individuelles ont mobilisé, en moyenne, 18 agriculteurs. Ce sont les diagnostics agroenvironnementaux qui ont réuni le plus d'exploitants. Les actions collectives ont totalisé une moyenne de participation avoisinant 36 individus. Dans le cas des actions collectives, ce sont les ateliers du Jaoul qui ont rassemblé le plus d'agriculteurs. Le graphique suivant permet d'observer la répartition des participations entre les actions. En moyenne, ce sont les actions collectives qui ont mobilisé davantage d'agriculteurs que les actions individuelles mais cette comparaison n'est pas représentative car les actions individuelles ont tendance à être plus spécifiques. De plus, les Ateliers du Jaoul se comptent au nombre de 8 mais sont inclus dans l'analyse comme une action unique, au même titre que les journées techniques.

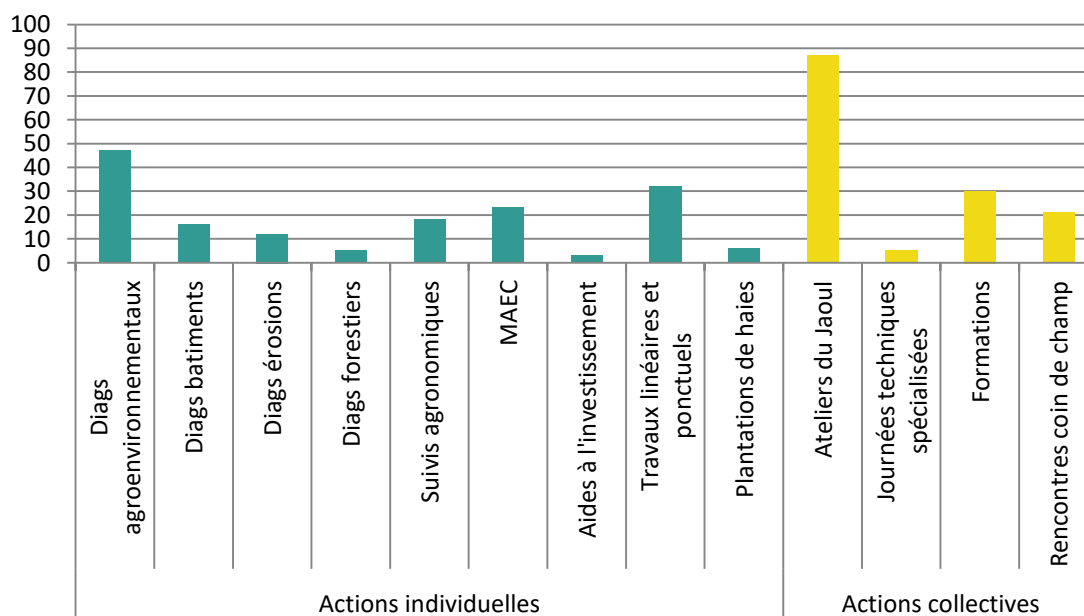


Figure 11 : Répartition des actions individuelles et collectives

La figure suivante classe les exploitations selon le nombre et le type d'actions auxquelles elles ont participé. Sur la totalité des participants 61 ont participé à des actions individuelles et 37 à des actions collectives. Mais :

- 6 ont uniquement participé à des actions collectives (soit 9 %),
- 30 uniquement à des actions individuelles (45 %),
- 31 à des actions collectives et individuelles (46 %).

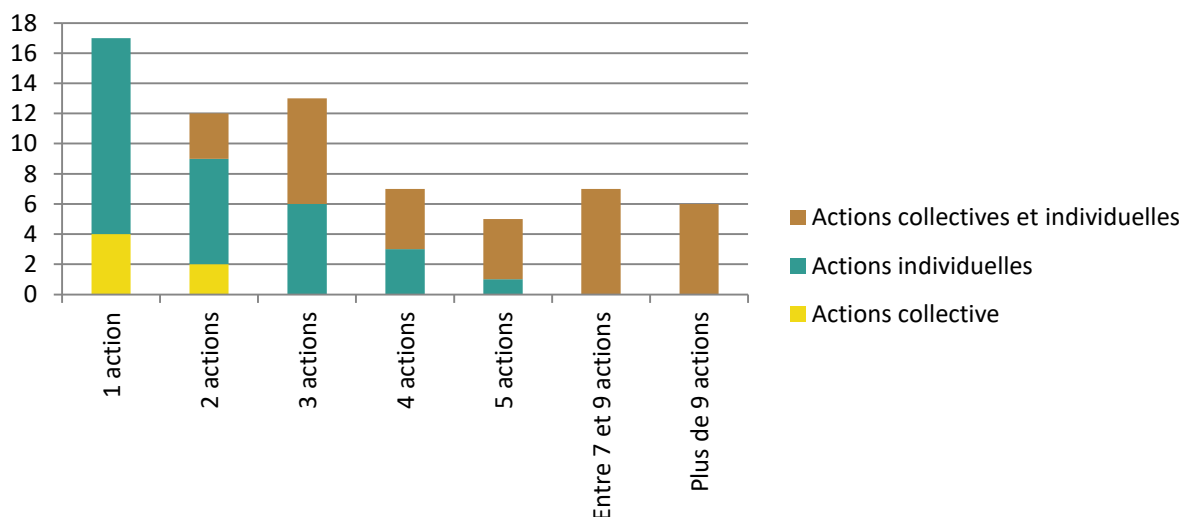


Figure 12 : Exploitations selon le type d'action auxquelles elles ont participé

Ainsi, nous observons une participation plus élevée aux actions individuelles mais cette donnée est à relativiser car le nombre d'actions est divergent. En effet, le PAT cumule 9 groupes d'actions individuelles et 4 thématiques collectives. La fréquence des actions permet également de comprendre ces résultats.

La participation a été rapportée à deux chiffres ayant une signification différente :

- Le nombre d'exploitations possédant au moins 1 ha sur le bassin versant (144), auprès desquelles la communication a été faite et qui représente la population maximale mobilisable,
- et le nombre d'exploitations dont le siège est présent sur la zone d'étude (94), susceptible d'avoir une surface conséquente dans le territoire PAT et qui représente la population minimale mobilisable.

Cette comparaison est présentée dans le graphique suivant (Figure 13). Le pourcentage de participation est calculé selon les données suivantes :

- 67 exploitations ayant participé à au moins 1 action,
- 50 à au moins 2 actions,
- 38 à au moins 3 actions,
- et 18 à au moins 5 actions.

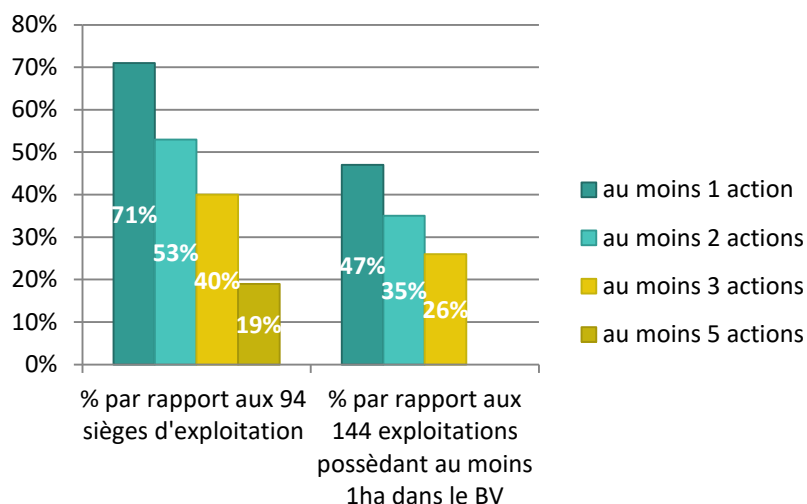


Figure 13 : Participation totale aux actions selon plusieurs indicateurs

La figure suivante nous permet de constater un réel engouement en début de programme. Puis, une baisse qui peut s'expliquer par la réalisation d'actions ponctuelles ou d'engagement tel que le suivi agronomique (3 ans) ou les MAEC (5 ans). De plus, certaines actions sont ponctuelles et d'autres durent dans le temps. Les Ateliers du Jaoul connaissent une participation plutôt constante. De façon générale, les diagnostics ont eu lieu en début de programme. Tout comme les contractualisations MAEC ou les suivis agronomiques. Au contraire, la tendance concernant les travaux et ces derniers s'échelonnent durant les 5 années.

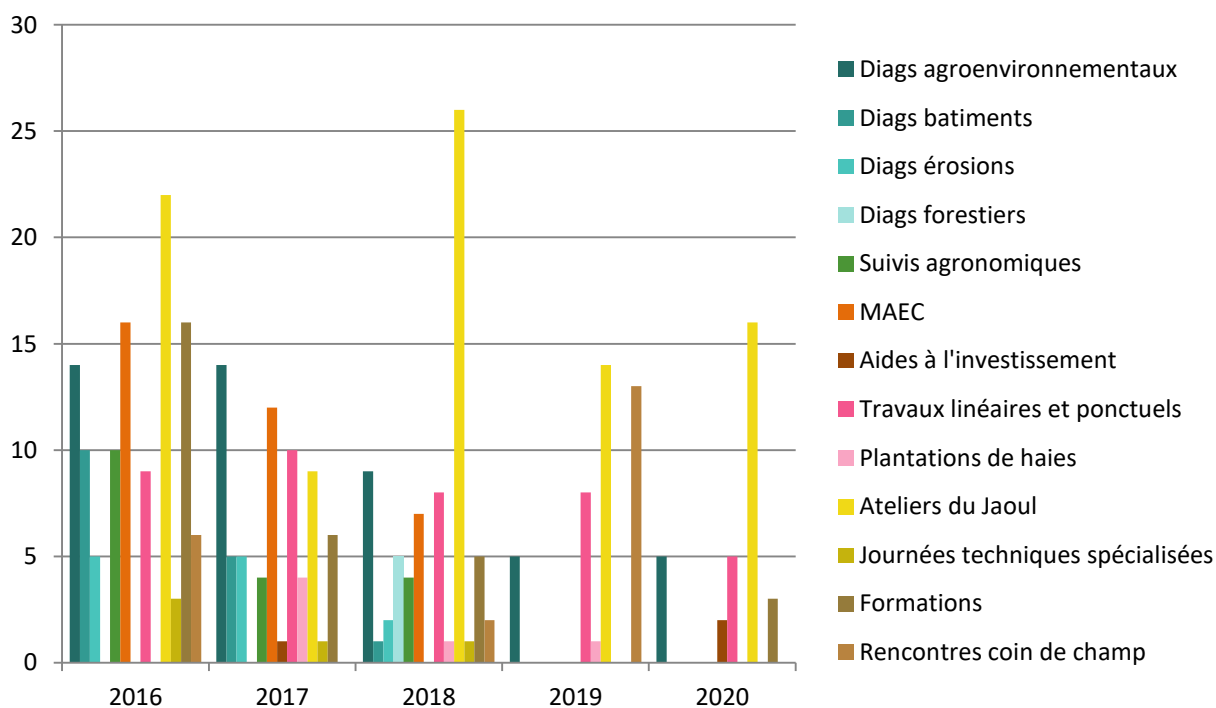


Figure 14 : Participation annuelle des exploitations aux diverses actions

2.4. L'enquête auprès des partenaires et des élus

Au même titre que les autres données disponibles, les enquêtes auprès des partenaires et des élus nous ont permis d'évaluer la mise en œuvre du PAT et de proposer des pistes d'améliorations possibles. Nous avons fait le choix de traiter les réponses des publics 1 et 2 de façon croisée afin de privilégier une analyse systémique et complémentaire. La confrontation des opinions apporte une analyse intéressante qui offre un éclairage sur la représentation du PAT par ces acteurs.

2.4.1. La représentation du PAT

Pour comprendre et évaluer la mise en œuvre du PAT nous allons procéder à une analyse croisée des enquêtes du public 1 et 2. Le questionnaire à destination du public 1 (partenaires) étant plus complet que celui à destination du public 2 (élus) certaines questions seront traitées de manière distincte. L'échantillon comporte donc 5 partenaires et 6 élus. Cependant, un élu n'a pas répondu aux questions suivantes en précisant : « Désolé, je n'ai pas suivi le PAT et ne peut donc pas vous répondre », donc l'analyse sera faite selon les 5 autres questionnaires. De plus, deux des interrogés ont évoqué la question des mandats : « Je représente la commune depuis les dernières élections donc je ne suis pas suffisamment informé du déroulement du PAT » et « Implication réduite car non Maire de 2016 à 2020 ». Pour rappel le programme s'étend de 2016 à 2020 et les dernières élections municipales ont eu lieu en 2020. De ce fait, certains élus ne l'étaient pas le temps du PAT. Les réponses obtenues nous permettent quand même d'observer des tendances mais certaines réponses sont à nuancer.

Le public 1 connaît le PAT, puisqu'il est intégré aux comités techniques et/ou de pilotages. En ce qui concerne le public 2, l'ensemble des élus interrogés a entendu parler du SMBV Viaur, d'Agri Viaur et du PAT. Pour traiter la question « En 3 mots comment qualifieriez-vous le PAT Jaoul ? » nous avons fait le choix de proposer des regroupements de mots pour obtenir un nuage de mots représentatifs. Les mots dans la colonne de gauche représentent le nom du groupe, ce sont ceux que nous garderons par la suite. La colonne de droite propose la liste des mots tels qu'ils ont été écrits par les publics.

Certains acteurs n'ont pas su associer 3 mots au programme, de plus, deux des élus n'ont rien répondu. Pour l'ensemble des acteurs les mots qui évoquent le PAT sont les suivants :

Tableau XXIX : Le PAT en 3 mots selon les publics 1 et 2

Public 1	
Nom du groupe	Mots
Partenariat	Partenariat (x3), partage, multi-acteurs
Proximité	Proximité (x2)
Action	Action, sensibilisation, animation
Réussite	Réussite, résultats
Agricole	Agricole
Volontariat	Volontariat
Public 2	
Nom du groupe	Mots
Riche	Important, utile, intéressant, innovant, simple
Agricole	Agriculteurs
Zone-humide	Zone humides
Pêche	Pêche
Propre	Propreté d'un bassin versant

L'ensemble des réponses s'avère positive. D'un côté, les partenaires ont tendance à évoquer principalement le champ lexical de la gestion de projets. De l'autre, les élus utilisent des adjectifs pour qualifier le PAT et évoquent des représentations. En somme, pour le public 1, le PAT est un projet collectif réussi et de proximité, qui mène des actions volontaires à destination des agriculteurs (Figure 15). Pour le public 2, le PAT apparaît comme un programme riche qui évoque le monde agricole, les zones humides, la pêche et la propreté du BV (Figure 16).



Figure 15 : Le PAT en 3 mots (public 1)



Figure 16 : Le PAT en 3 mots (public 2)

2.4.2. Le rôle des publics

Le public 1 joue un rôle important dans le déroulement du PAT. Les différents acteurs en fonction de leur compétences, sont amenés à prendre part aux actions : « Réalisation de diagnostics », « Participation à des journées techniques », « Mise en place et suivi d'actions ». A l'inverse, le public 2 a répondu ne pas être impliqué dans le programme. Leur fonction explique ces résultats, les partenaires apportent des compétences techniques, alors que les élus ont un rôle de relai à jouer.

Le public 1 s'accorde pour juger l'organisation comme « Adéquate » et la majorité du public 2 estime que l'organisation était « Correcte ». Cette divergence s'explique par la distance des publics. L'un prend part à l'organisation et a une posture interne, tandis que l'autre a plutôt une vision externe. Alors, avec un regard interne : l'organisation est bonne, et avec une posture externe : elle est bonne mais peut être améliorée.

La question suivante a trois entrées qui interrogent les actions mises en œuvre sur leur :

- Adaptation au territoire,
- Pertinence pour les agriculteurs,
- Efficacité pour l'environnement.

Le public 1 a tendance à répondre que les actions ont été complètement adaptées au territoire et pertinentes pour les agriculteurs mais est plus mitigé concernant l'efficacité pour l'environnement. Au contraire, pour le public 2 les actions étaient véritablement efficaces pour l'environnement mais les avis sont plutôt mitigés concernant l'adaptation au territoire et la pertinence pour les agriculteurs. Nous pouvons supposer que cette opposition provient de la divergence des points de vue et des données disponibles. Les partenaires possèdent des informations objectives issues des réunions et des actions auxquelles ils ont participé. La plupart été intégré à la mise en œuvre du PAT et cette contribution leur permet d'affirmer que, aujourd'hui, les actions sont favorables pour le territoire et les agriculteurs. En l'occurrence, l'efficacité face à l'environnement s'évalue sur une durée plus longue. Les élus sont confrontés à la réalité du territoire et aux retours des acteurs, ils se fient à ce qu'ils voient et entendent. De fait, leurs réponses sont plus discordantes.

2.4.3. L'organisation

A propos de la zone d'étude. Pour le public 1, les bassins versants semblent être des limites territoriales judicieuses. Ils précisent que la surface ne doit pas être trop grande et qu'il faut se focaliser sur des espaces prioritaires avec la présence d'une dynamique locale. Un effectif d'agriculteurs plus faible permettrait, selon les réponses, une meilleure mobilisation. Pour le public 2, le choix du territoire est adéquat mais la question de la durée semble plus partagée. Deux élus considèrent 5 ans comme suffisants, tandis que les 3 autres estiment que c'est insuffisant. Les partenaires sont, eux aussi, divisés sur la question. 2 d'entre eux estiment que 5 ans est convenable, 2

privilégieraient une durée plus longue (5 à 7 ans) et le dernier considère qu'un programme plus court serait davantage efficace. Les questions des limites géographiques et temporelles sont complexes et les résultats dissonants. La question des zones prioritaires paraît être un critère adéquat au choix du territoire. La durée est à définir selon les spécificités présentes sur la zone d'action et les effectifs d'acteurs. L'état des lieux préalable peut également permettre de définir l'importance du programme.

Le public 1 est mitigé concernant la communication autour du PAT. Pour 2 partenaires elle était suffisante, pour deux autres individus elle était correcte et pour le dernier à améliorer. Le public 2 pense avoir été correctement informé sur l'avancée du programme. Dans l'ensemble, les deux publics ont été correctement informés. D'ailleurs, le public 1 pense majoritairement que les supports de communications étaient adaptés et à l'unanimité que les fréquences de diffusion étaient suffisantes. Toutefois, ce même public propose des pistes d'améliorations : « utiliser des supports de communications plus « modernes », vidéo, chaîne Youtube, réseaux sociaux », « communication via SMS / mail » et « plus de communication dans la presse locale ». Cependant, lors de l'enquête auprès des agriculteurs, tous les exploitants enquêtés ont précisé préférer la communication postale et ont émis des réticences quant aux outils numériques. De fait, il faut adapter les supports de communication en fonction des publics ciblés et il s'avère que le numérique ne paraît pas être la meilleure option pour les exploitants agricoles du PAT Jaoul.

2.4.4. Les acteurs

Le public 1 a tendance à penser que tous les acteurs concernés ont été associés au PAT. Néanmoins, ils proposent d'intégrer les coopératives laitières, l'APABA (Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron) ou encore les techniciens des filières agricoles. Toujours selon le public 1, les échanges entre acteurs institutionnels étaient suffisants et le PAT a permis de créer une dynamique entre partenaires techniques. Pour améliorer cette dynamique, le public 1 propose de développer des partenariats ou de faire participer les acteurs économiques (coop) des filières agricoles. Les répondants du public 2 ne s'accordent pas en ce qui concerne la mobilisation des acteurs. Les élus associent les « acteurs » aux « agriculteurs ». La majorité estime ne pas savoir ou évoque « peut-être un manque d'implication de certains agriculteurs » ou encore un « manque d'informations ». D'ailleurs, pour la question sur la mobilisation des agriculteurs, les réponses des deux publics se rejoignent et sont plutôt positives : Suffisante x 3 (dont 1 « suffisante mais irrégulière »), Bonne x 2, Insuffisante x 3. De plus, le public 2 a tendance à affirmer que le PAT a permis une évolution des pratiques agricoles (« prise de conscience des agriculteurs »), les élus précisent l'importance d'intégrer les notions de temporalité et de durabilité dans ce critère d'évaluation : « certainement mais pas assez de recul », « pour certains oui dans la durée, pour d'autres à voir dans le temps ».

A la question « citez 3 atouts et 3 contraintes qui ont impacté l'engagement des agriculteurs dans le PAT » (question posée uniquement au public 1) les partenaires ont évoqués les points suivants :

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Volontariat - Aspect économique – financier - Aspect technique - Facilité de mise en œuvre de certaines actions - Cohésion entre techniciens et conseillers <ul style="list-style-type: none"> - Lien social – échanges - Possibilité de se former - Dynamique locale forte - Communication importante - Implication des structures institutionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Volontariat - Inconscience de ce qu'ils à gagner (agri) - Beaucoup d'actions par an, lisibilité... <ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps, disponibilité - Peur de s'engager / contrôles / aspect administratif <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour modifier ses pratiques - Crainte que les actions soient obligatoires - Difficulté de mobiliser certains agriculteurs (sans succession ou proche de la retraite notamment) <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'outil réglementaire

Enfin, 7 individus des publics 1 et 2 élus disent avoir eu des retours positifs sur le programme, ces remarques proviennent des agriculteurs et concernent principalement les actions : « plantations de haies, travail du sol plus respectueux », « remise en cause des pratiques culturales », « les agriculteurs sont globalement satisfait de la mise en place de ce programme dans la mesure où c'est volontaire ». 1 des partenaires précise avoir eu des retours positifs de la part des agents de gestion de l'eau. 1 des élus évoque un ressenti particulier concernant l'agriculture biologique : « les agriculteurs bio ne sont pas assez pris en compte ».

De façon globale, le PAT facilite les missions des institutions sur le territoire. Mais les partenaires ne se sont pas tous investis à la même échelle. La Chambre d'agriculture évoque un engagement insuffisant. Les aspects suivants justifient l'engagement des structures :

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Présence - dynamique locale - Acquisition de méthodes de références - Expertise technique - compétences - Dimensions collective - partenariat - Relationnel avec le public agricole <ul style="list-style-type: none"> - Retour d'expérience - Travail sur un territoire prioritaire <ul style="list-style-type: none"> - Programme pluri-annuel - Lisibilité du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité - temps - Sollicitation forte - Inertie décisionnelle, difficulté à prioriser les actions <ul style="list-style-type: none"> - Équilibre financier - Outils pas forcément adaptés au territoire (MAEC)

En ce qui concerne l'implication des élus, l'opinion va dans le même sens. Pour 3 d'entre eux, l'implication des élus est utile et pour les 2 autres elle est indispensable. En effet, selon le public 2, cette implication doit permettre de faire le lien avec les acteurs de leur commune, les agriculteurs notamment : « rôle de transmetteur, courroie de transmission », « apporte un lien aux agriculteurs », « si les élus ne sont pas impliqués, les agriculteurs et autres ne s'investiront pas »...

2.4.5. A l'avenir

L'évaluation a pour but de proposer des pistes d'améliorations pour les prochains programmes. L'enquête auprès du public 1 a donné lieu à une partie sur la continuité du PAT. Selon les partenaires, ce dispositif est pleinement transposable sur d'autres territoires. Les thématiques qui les ont marqué sont fortement corrélées avec leur champ d'action et leur participation (érosion, fertilisation, protection, MAEC, animation, sensibilisation, ateliers, méthodes culturelles et mise en défens des berges). Dans le cas d'un futur programme, il apparaît pertinent de proposer la thématique « adaptation des cultures au changement climatique » et d' « accompagner la mise en conformité de certains plans d'eau ». De plus, la question sur les actions pertinentes à proposer dans le cadre d'une démarche territoriale fait émerger une tendance. En effet, les acteurs insistent sur la nécessité de trouver des leviers pour augmenter la mobilisation des agriculteurs. Ils orientent leurs réponses vers des moyens de communication « percutants » dans la présentation des enjeux et du constat partagé de la situation.

Concernant l'implication du public 1 dans un futur plan d'action, la majorité déclare qu'il s'investirait de manière identique. Mais, c'est une décision qui doit être validée par les décideurs des structures. Alors, les agents qui ont répondu au questionnaire ne peuvent pas affirmer leurs réponses. Toutefois, le programme s'intègre dans leurs orientations et devrait pouvoir répondre à des enjeux communs. A propos des améliorations à envisager à l'avenir, les partenaires proposent les points suivants :

- Réfléchir lors de la construction du PAT à comment impliquer plus d'agriculteurs
- Travailler un plan de communication (avec des professionnels du domaine)
- Étaler les actions dans le temps
- Proposer des actions plus ciblées
- Éviter qu'un même partenaire cumule plusieurs actions en parallèle la même année
- Pouvoir proposer des actions plus librement (type MAEC)
- Adapter les outils disponibles (type MAEC) aux enjeux du territoire
- Impliquer les acteurs économiques dans la démarche
- Mieux identifier les objectifs visés ou à atteindre

Le public 1 a ajouté que le PAT est un travail de qualité qui se déroule sur du long terme permettant ainsi d'impulser des changements.

2.4.6. Dans l'ensemble

En conclusion, voici l'analyse de la mise en œuvre du PAT par les partenaires.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">- Animation par une structure dynamique localement<ul style="list-style-type: none">- Partenariat multi-acteurs- Complémentarité des compétences<ul style="list-style-type: none">- Communication- Bonne implication des responsables locaux<ul style="list-style-type: none">- Echelle du territoire adaptée- Présence d'espèces à enjeux	<ul style="list-style-type: none">- Participation et disponibilités des agriculteurs- Disponibilité des partenaires<ul style="list-style-type: none">- Niveaux de financement- Durée du programme- Manque d'implication de certains partenaires<ul style="list-style-type: none">- COVID- Forte sollicitation- Pas de caractère réglementaire- Objectif visés pas suffisamment clairs

Le public 1 apporte des réponses claires concernant le PAT. Dans l'ensemble, le dispositif est satisfaisant, il leur permet d'exercer leurs compétences sur le territoire et de se confronter à d'autres partenaires. De plus, la durée est avantageuse car bénéfique pour impulser un changement de pratique, cependant, certains acteurs ne peuvent pas répondre favorable à une trop forte sollicitation (simultanée avec d'autres demandes). Les pistes d'améliorations à déployer doivent permettre d'augmenter la mobilisation des agriculteurs. Le PAT est efficace auprès des individus impliqués mais pourrait l'être davantage en obtenant un meilleur taux de participation. La communication est un des points principaux à travailler, car selon les partenaires, elle pourrait permettre d'associer et de fédérer autour d'enjeux clairement définis.

L'analyse globale de l'enquête auprès du public 2 nous permet de dire que les élus ne sont pas, ou très peu investis dans le PAT. Ces derniers ont quelques informations mais elles restent superficielles. La plupart du temps les réponses s'opposent à celles des partenaires, mieux informés et davantage impliqués. La difficulté qui se pose est le croisement avec la durée des mandats qui induit une méconnaissance du programme pour certains. Pour rappel, deux des élus ne l'étaient pas sur la période 2016 – 2020. Dans l'ensemble les réponses, sont plutôt incertaines, il y a eu beaucoup de « Je ne sais pas ». Mais, les élus évoquent l'idée qu'ils pourraient jouer un rôle de transmetteur et ainsi améliorer la mobilisation des agriculteurs. Une sensibilisation accrue de ce public pourrait servir de levier pour atteindre d'autres publics.

L'analyse croisée des deux enquêtes (public 1 et 2) nous permet de définir les atouts et contraintes suivantes

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Animation du programme - Dimension sociale (partenariats, rencontres, échanges...) - Compétences techniques - Limites géographiques adaptées - Durée du PAT (temps long qui permet de déclencher une prise de conscience et un changement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation et mobilisation du public cible - Manque de clarification des enjeux-objectifs et nécessité d'un dispositif épuré - Disponibilité des acteurs (partenaires, agriculteurs) - Durée du programme (trop long : les acteurs s'essoufflent / trop court : début de prise de conscience mais pas d'évolutions) - COVID

La préconisation mise en avant dans ces enquêtes est la communication. En effet, cela pourrait permettre d'atténuer les contraintes : « Manque de clarification des enjeux-objectifs et nécessité d'un dispositif épuré » et « Participation et mobilisation du public cible ». La fréquence de diffusion et les supports utilisés sont bons, il suffirait d'améliorer les outils en place.

Il s'avère difficile d'agir sur la disponibilité des acteurs, la solution envisageable est de privilégier les périodes creuses. En ce qui concerne la durée du programme, elle doit être adaptée aux enjeux prédéfinis et à la zone d'étude.

2.5 Les résistances exprimées par le public 4

2.5.1. Les acteurs interrogés

Le Public 4 a été contacté par téléphone. Lors du choix des enquêtés nous avons visé une représentativité du territoire, de ce fait, l'échantillon est non exhaustif mais permet d'observer une tendance. Ainsi, il ne nous permet pas d'affirmer les raisons qui ont mené les exploitants à ne pas s'impliquer dans le PAT mais apporte des réponses pour comprendre les choix qui motivent les exploitants non-participants. Nous avons pu obtenir un effectif avec 6 profils, dont 5 hommes et 1 femme. 1 se situe sur la commune de la Capelle Bleys, 1 sur la commune de Rieupeyroux, 2 sur la commune de Lescure-Jaoul et 2 sur la commune de la Salvetat-Peyralès. Les 6 agriculteurs entretenus se sont exprimés entre 5 et 15 minutes.

2.5.2. Leurs représentations

Ces derniers disent avoir déjà entendu parler de l'EPAGE Viaur mais ne connaissent pas précisément son rôle et/ou sa mission. De manière générale leur posture est assez détachée du sujet. La majorité des interrogés s'accorde pour dire que l'eau du territoire semble de bonne qualité. Cependant, un des enquêtés estime ne pas être en capacité de répondre à cette question : « seules les analyses peuvent le dire ». Un autre enquêté qui pratique la pêche évoque la pollution massive de 2016 en précisant que l'état du cours d'eau a changé suite à cet évènement mais qu'il tend à de nouveau s'améliorer. Enfin, un des avis est complètement divergeant aux autres car l'agriculteur en question estime que l'eau est : "dégueulasse à cause des engrais, désherbants, produits liquides...".

La question concernant l'action qui aurait pu les intéresser a fait ressortir que le sujet des haies est un thème qui interpelle. D'un côté, il y a ceux que ça intéresse et de l'autre, ceux qui pensent que ce territoire est déjà bien pourvu. Cette question nous a permis de percevoir l'idée du « Y a pire ailleurs ». Il s'avère que certains des interrogés estiment que leurs pratiques sont plutôt correctes et que le territoire n'est pas pollué ou suffisamment pollué pour justifier une focalise telle que le PAT : "qu'ils commencent à emmerder ceux qui en ont vraiment besoin".

Sur les 6 personnes interrogées, 2 ne connaissent pas du tout le rôle ou les actions de l'EPAGE. Globalement les individus ont tendance à citer une action marquante (par exemple l'entretien des berges) mais ne semblent pas connaître l'ensemble des fonctions de l'EPAGE. Concernant Agri Viaur, 3 individus en ont entendu parler car ils reçoivent les courriers. En ce qui concerne la connaissance du PAT, les 6 interrogés en ont entendu parler mais n'ont pas souhaité s'investir. Les raisons peuvent être de diverses natures. Les enquêtés E4 et E5 se rejoignent pour dire que leur non-participation est principalement lié à un manque de temps. La profession est prenante et ils ne ressentent pas de besoins particuliers. Pour les enquêtés E1, E2, E3 et E6, il est plutôt question d'un manque de motivation ou d'un désintérêt pour le PAT. Les 4 interrogés s'accordent et sont plutôt opposés au PAT qu'ils perçoivent comme une contrainte : « vu ce qu'ils nous imposent », « les règles appliquées par le syndicat c'est du pipeau », « un gendarme qui vient tous les jours chez toi ».

2.5.3. Les raisons de non-participation

Tous les individus interrogés n'ont participé à aucune action. Les raisons pour la moitié des enquêtés sont les suivantes :

- l'agriculteur estime pratiquer une activité qui ne pollue pas : « on ne pollue pas puisque on ne met rien »,
- il ne possède pas de parcelles attenantes au cours d'eau « je suis pas concerné, puisque de toute façon j'ai pas de ruisseau qui touche mon exploitation »,
- il a une activité trop chronophage « on a un rythme différent donc on a pas le temps ».

Pour la moitié restante une tension envers les structures telles que l'EPAGE ressort. Les verbatim suivants l'illustrent : « Pour moi le syndicat Jaoul a été créé par les pollueurs pour se dédouaner », « C'était de l'acharnement, un soulagement quand j'ai su que vous partiez vous acharner sur la Nauze », « Moyen déguisé pour nous faire des taxes supplémentaires », « Démotivation générale », « C'est le genre de programme qui touche les déjà convaincus ». Ces citations soulèvent la relation paradoxale entre l'agriculture et l'environnement. D'une part, l'agriculture fonctionne avec pour base les éléments naturels, mais elle contribue également à leur dégradation. D'autre part, certains agriculteurs ont tendance à se braquer lorsqu'il s'agit d'agir dans le sens de la préservation des ressources en gardant uniquement en tête les contraintes que ça pourrait impliquer et omettent l'aspect indispensable de ces dernières (par exemple l'eau avec l'abreuvement ou l'irrigation).

Cette enquête téléphonique permet de comprendre un sentiment d'opposition envers le PAT pour la majorité des agriculteurs de l'échantillon. Malgré la méconnaissance de certains, des aprioris forts restent présents. L'enquête souligne aussi une forme de rapport de pouvoir qui s'opère entre ceux qui ont la connaissance théorique et ceux qui pratiquent le terrain.

PARTIE 3

RESULTATS ET ANALYSE

3. Résultats et analyse critique

3.1. Le bilan financier

Le bilan financier suivant a été établi grâce aux données mises à disposition par les différents acteurs et partenaires (agriculteurs, partenaires financiers et techniques).

Le montant total des dépenses réalisées s'élève à : 854 084,20 € soit 55 % de réalisé par rapport au prévisionnel (1 563 116,50 €). Le graphique ci-dessous (Figure 17) nous montre par type d'action le volume financier prévisionnel et réalisé.

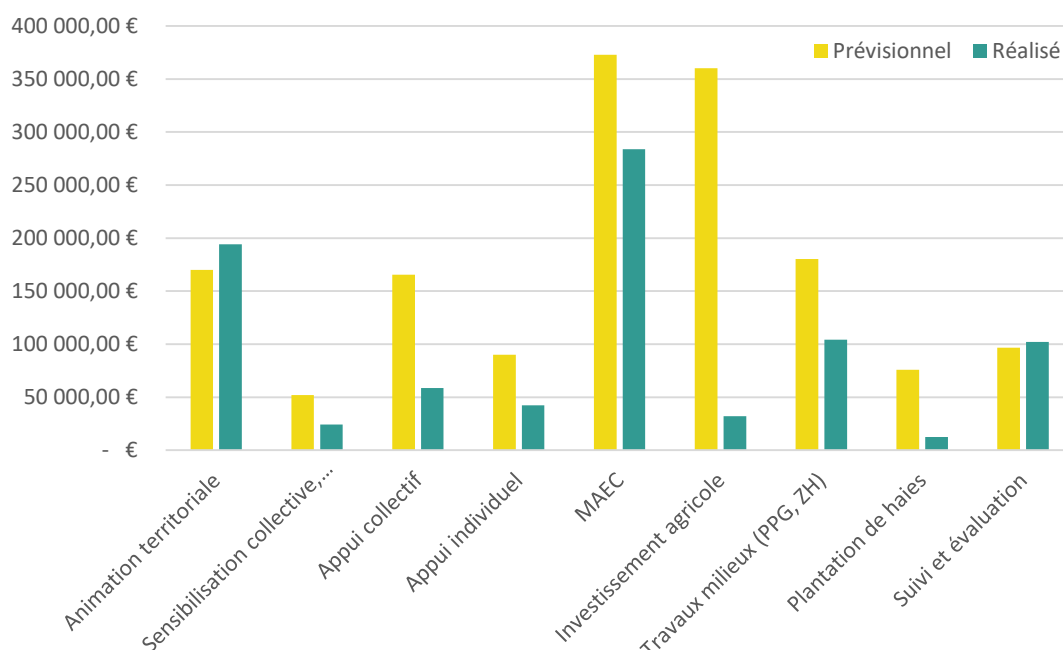


Figure 17 : Répartition des dépenses prévisionnelles et effectives

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par plusieurs points. D'abord, les montants prévisionnels des opérations ont été calculés en prenant comme référence le PAT Côte Durance. Cependant, les besoins sont différents (territoire plus vallonné et boisé...). Puis, des imprévus sont apparus. En 2016, l'incident causant une forte pollution. En 2017, la Chambre d'agriculture a fait face à un manque de personnel. De fait, les appuis collectifs et autres actions prévues par ce partenaire (formations, accompagnement, essai...) n'ont pas été réalisés. En 2019, est survenue la pandémie du COVID qui a limité la possibilité d'actions. Les rencontres, journées collectives ou autres ont du être annulées ou reportées.

La différence entre le réalisé et le prévisionnel est particulièrement marquée pour les investissements agricoles. Cet écart s'explique par des investissements réalisés sur du matériel peu coûteux tels que broyeur ou sécateur hydraulique.

Pour les appuis individuels, l'écart de réalisation est notamment dû à la sous-réalisation de diagnostics bâtiment et érosion. En effet, lors des diagnostics agro-environnementaux la très grande majorité des exploitations étaient en conformité face à la gestion des bâtiments et effluents d'élevage et n'avaient donc pas de besoin en termes d'accompagnement sur cette thématique. De même pour les diagnostics érosions qui ont été sous-réalisés car les agriculteurs vus avaient souvent mis en place des actions correctives face à cette problématique (mise en place de rotation plus longue, travail en mosaïque...).

En ce qui concerne, l'appui collectif les coûts des intervenants étaient souvent inférieur au montant journalier budgétisé. De ce fait les montants financiers restent largement inférieurs même si quasiment toutes les journées prévues ont été organisées.

Les dépenses sont réparties comme suit. Les MAEC constituent le pôle financier le plus onéreux (33 %). Cette action est principalement d'ordre économique. Le montant des dépenses inclut la somme touchée par les exploitants. Ces subventions sont suivies par l'animation territoriale (23 %) qui constitue un axe central du PAT. En effet, mener un projet de cette envergure sur une période de 5 ans demande un investissement humain conséquent en termes d'animation afin que l'ensemble des partenaires s'investisse et réalise les accompagnements ou opérations envisagées. Cette dimension est un pilier du programme car c'est elle qui maintient une dynamique durable et une bonne organisation (suivi des actions, communication, travail pour mobiliser les acteurs...). Les pôles de dépenses : travaux, suivi et évaluation arrivent en troisième position (12 %).

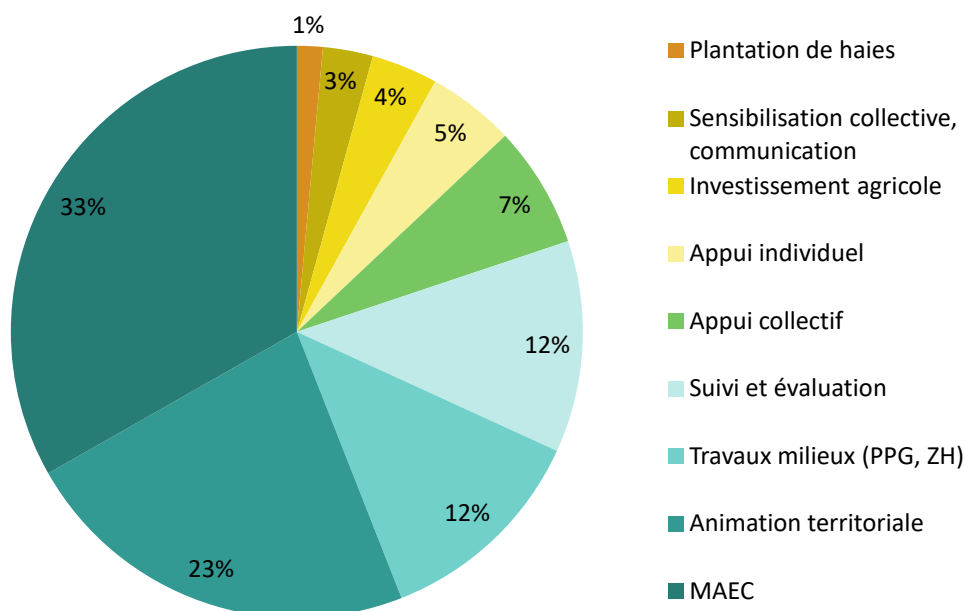


Figure 18 : Répartition des dépenses par type d'action

3.2. Le bilan des milieux aquatiques

Comme évoqué dans la partie méthodologie, les données actuellement disponibles ne nous permettent pas de proposer un bilan complet des milieux aquatiques. Les résultats relatifs à la thermie, le colmatage et le peuplement piscicole seront traités ultérieurement par la Fédération départementale de pêche lorsque toutes les mesures seront accessibles. En ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux les données sont disponibles sur l'ensemble des stations. Le paramètre limitant pour la pérennisation de l'espèce moule perlière étant les nitrates nous allons nous intéresser plus particulièrement à lui.

3.2.1. Le cas particulier des nitrates

Les informations disponibles permettent d'observer une tendance. Toutefois, il faut nuancer les résultats car lorsqu'il est question de la qualité des milieux les bénéfiques doivent être étudiés sur le long terme. De plus, les relevés étant ponctuels un évènement marquant peu rapidement causer une variation de résultats (pourtant non significative sur le long terme). Les chiffres proposés s'étendent à la durée du programme (5 ans). A l'échelle d'un écosystème cette durée est très courte et ne permet pas de changement significatif. Les graphiques suivants représentent les données de concentration en nitrate de l'eau sur les différentes stations du PAT à plusieurs périodes.

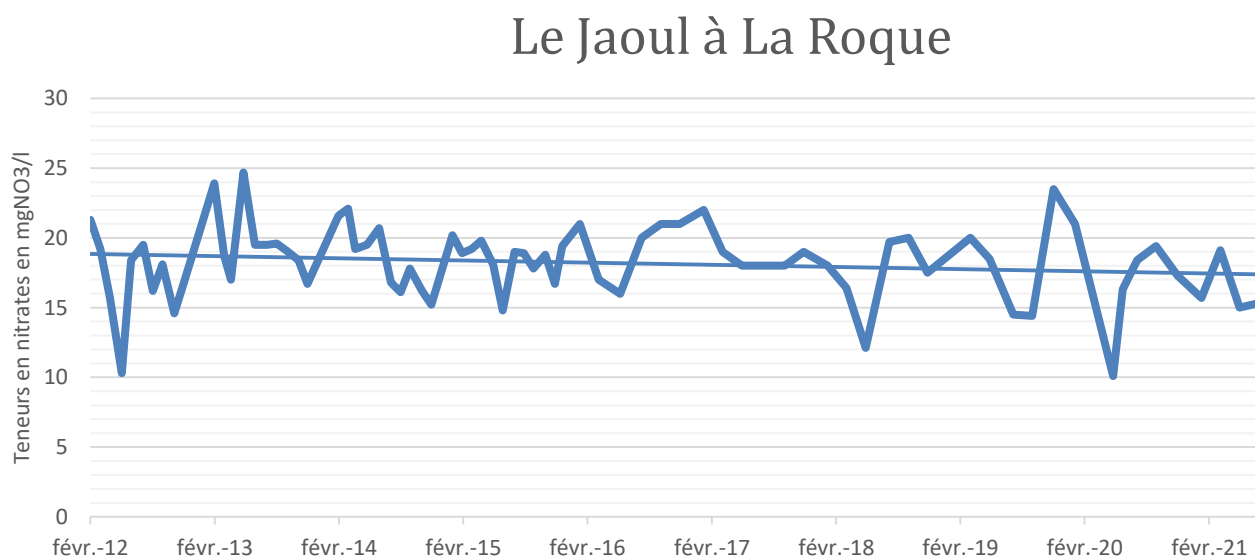
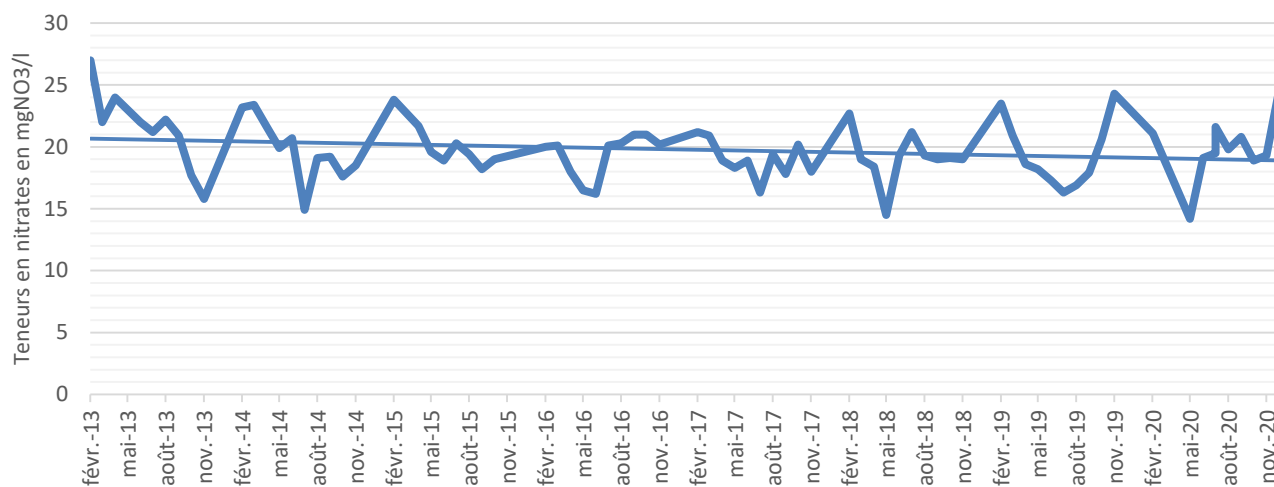


Figure 19 : Teneurs en nitrates en mgNO₃/l des stations analysées durant le PAT Jaoul

Le Jaoul à Moulin Rouge



Le Vernhou

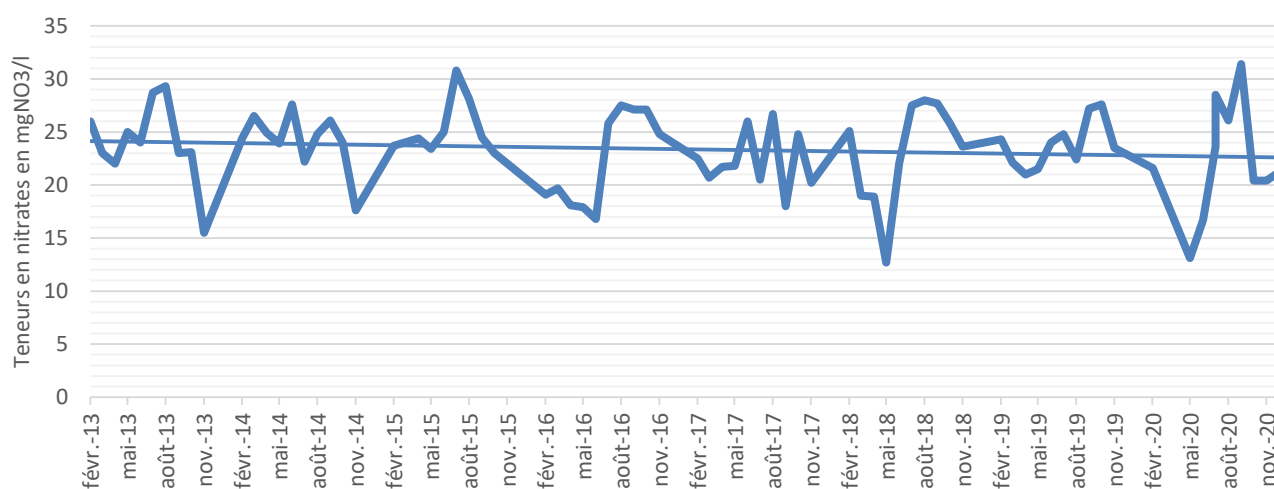


Figure 20 : Teneurs en nitrates en mgNO₃/l des stations analysées durant le PAT Jaoul

3 stations permanentes ont été étudiées depuis 2012 et 2013. Les graphiques sont présentés ci-avant (Figure 19 et 20). Sur les stations du Moulin Rouge et du Vernhou les analyses ont été faites durant 8 ans. Sur ces deux stations nous remarquons une tendance à la baisse. Les relevés qui concernent la station de La Roque ont débutés en 2012. La période étudiée s'étend sur 10 ans. Cette station, démontre également une diminution progressive de la teneur en nitrate dans l'eau.

Pour compléter l'analyse, les 6 graphiques suivant nous permettent d'observer pour 4 stations complémentaires une légère baisse de la teneur en nitrate. Les stations étudiées depuis 2014 offrent des résultats plus significatifs. Pour la station Le Jarlagou et la station amont RD71 les données disponibles entre 2014 et 2020 illustrent une réduction de la présence de nitrates dans l'eau.

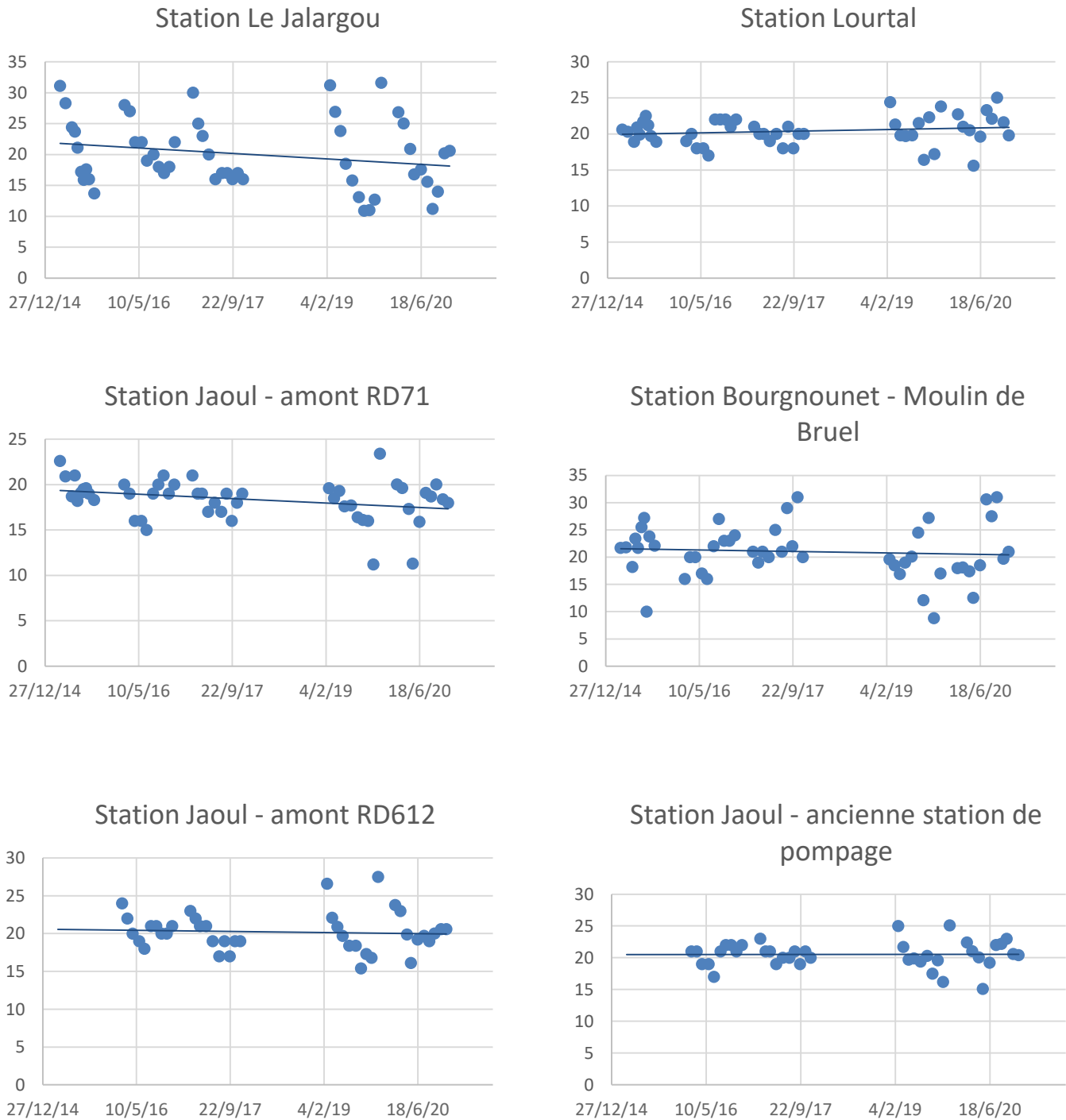


Figure 21 : Teneurs en nitrates en mgNO₃/l des stations analysées durant le PAT Jaoul

3.3. Le bilan des changements de pratiques

3.3.1. Les évolutions techniques

3.3.2.1. Les pratiques agricoles

Pratiques à risques

L'agriculture sur le bassin versant a un impact sur la qualité des milieux naturels et la qualité de l'eau. Les pratiques identifiées au début du PAT comme facteurs de risques sont :

- La *fertilisation*, pour certaines parcelles avec une mauvaise répartition spatiale et temporaire des amendements ;
- Le *travail du sol*, en particulier le labour des pentes ou lors de périodes orageuses ainsi que les rotations courtes ;
- La *gestion inadaptée des berges* : piétinement et mauvais entretien de la ripisylve ;
- Le *usage* des petits émissaires et le drainage des zones humides ;
- La *disparition des haies et des bosquets* notamment sur les plateaux et la diminution de leur efficacité contre l'érosion. Les haies sont aussi parfois trop entretenues et souvent avec du matériel inadapté.

Évolution de la SAU sur les exploitations auditées

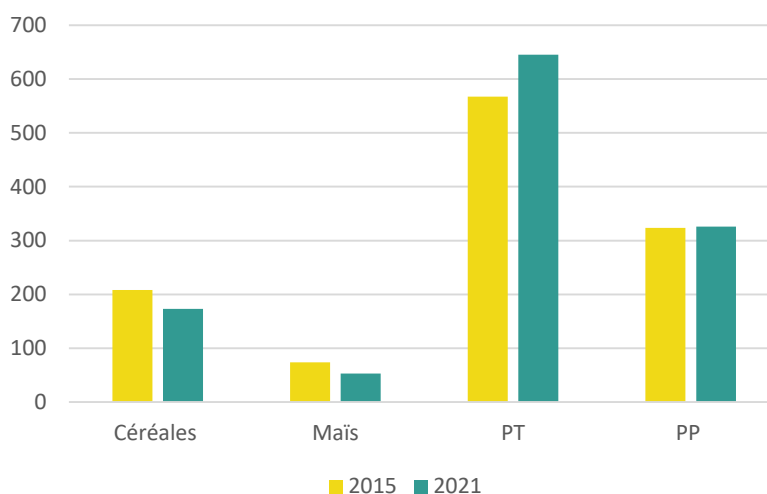


Figure 22 : Répartition de la SAU, en 2015 et en 2021 (source : RPG, réalisation : ADASEA)

Sur les 18 exploitations auditées, une très légère augmentation de la SAU globale de 19,36 hectares entre les diagnostics initiaux et ceux réalisés en 2021, soit 1.5 %. A l'échelle d'une exploitation cela représente une augmentation entre 1 et 2 hectares. 5 exploitations ont vu évoluer leurs surface à la hausse et 3 à la baisse. L'augmentation de surface est essentiellement liée à la recherche d'autonomie fourragère. 3 exploitants ont par ailleurs précisé qu'ils étaient toujours en quête de surface supplémentaire afin d'arriver à un meilleur équilibre sol/troupeau, mais la pression foncière sur le secteur est forte et limite donc la possibilité d'agrandissement.

Nous notons, une stabilité des surfaces de prairies permanentes (326 hectares), c'est un indicateur peu significatif puisque réglementé par la Politique Agricole Commune (PAC). Cette stabilité a toutefois permis de maintenir 100 % des zones humides sur les exploitations diagnostiquées. L'évolution la plus marquante concerne les prairies temporaires, elles ont fortement évoluées avec 77 hectares de plus soit une augmentation de 12%. Cette évolution est essentiellement liée à la recherche d'autonomie fourragère, certainement accentuée par la mise en œuvre sur le bassin versant de la MAEC reconversion de terres arables. La Surface Fourragère Principale (SFP), passe donc de 890 hectares à 971 hectares et représente en 2021, 80 % de la SAU. Un autre indicateur qui a évolué est la surface en céréale qui a diminué de 35.29 hectares (soit une baisse de 20 %), et ce pour diverses raisons : allègement de la charge de travail, simplification, recherche d'autonomie fourragère, culture contraignante et coûteuse et parfois peu adaptée au parcellaire (pente, risque érosif, petites surfaces...). La culture de maïs a connu une érosion avec une chute de 20 hectares et représente en 2021, 5% des surfaces. Par ricochet la surface irriguée en maïs baisse de 2 hectares (de 15 ha à 13 ha). Les exploitants nous expliquent que des baisses de rendement sur les années précédentes ont entraîné l'arrêt de cette culture.

Enquêtes agriculteurs

Pour rappel, l'échantillon comporte 18 agriculteurs et l'enquête a été réalisée sous forme d'entretiens individuels, afin de faciliter les échanges. Les agriculteurs sélectionnés devaient répondre au critère suivant :

- Avoir réalisé un diagnostic agroenvironnemental au début du PAT Jaoul (entre 2015 et 2016) afin de pouvoir observer des évolutions ayant eu lieu sur la durée du PAT, en comparant les réponses à certaines questions posées lors de ce diagnostic à celles obtenues grâce au questionnaire.

Les exploitants ont été contactés par téléphone afin de leur expliquer la démarche et des rendez-vous ont été pris, aux dates de permanences suivantes :

- le 2 juillet 2021 à La Salvetat Peyralès
- le 8 juillet 2021 à La Capelle Bleys.
- le 9 juillet 2021 à La Salvetat Peyralès
- le 5 août 2021 à La Capelle Bleys.

Représentativité de l'échantillon

Ces 4 journées d'entretiens nous ont permis d'obtenir l'échantillon suivant :

Tableau XXX : Caractéristiques de l'échantillon comparé à la situation du bassin versant
(réalisation : ADASEA)

	Bassin versant (2014)	Diagnostic (2015)	Questionnaire (2020)
GAEC	13%	26%	28%
EARL	22%	5%	11%
Individuel	70%	69%	61%
NS	8%		
UTH moyen		1.3	1.2
UGB moyen		94	86
SAU moyenne	32	65	67
PT	48%	48%	52%
PP	28%	28%	28%
Céréales	17%	18%	15%
Maïs	6%	6%	5%
Autre	1%		
Maïs/SFP		7%	6%
Herbe/SAU		76%	80%

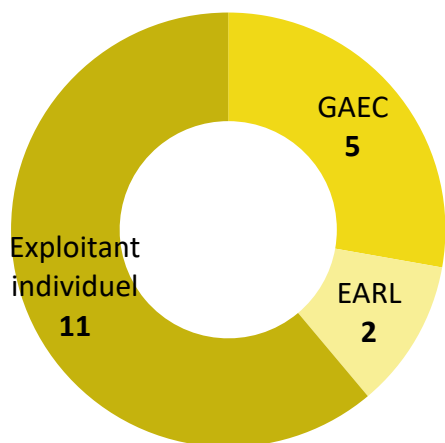
Les caractéristiques moyennes de l'échantillon de 18 agriculteurs sélectionnés ont été comparées à celles du bassin versant (Tableau XXX) :

- Les exploitations enquêtées sont le plus souvent sous forme collective, alors qu'à l'échelle du bassin versant elles sont majoritairement individuelles. Cela peut être dû au fait que les agriculteurs en société ont plus de temps pour participer aux actions.
- Les proportions du parcellaire sont similaires.
- Les 18 exploitations sont bien réparties spatialement sur les communes du bassin versant.

L'échantillon représente 20 % des agriculteurs du bassin versant, nous pouvons donc le considérer comme représentatif.

Caractéristique des exploitations enquêtées

Cette partie compare les indicateurs demandés à la fois lors des diagnostics agro-environnementaux réalisés entre 2015 et 2016 chez les exploitations sélectionnés (situation globale au début du PAT) et dans le questionnaire.



La grande majorité des exploitations est sous forme individuelle, avec 11 exploitants individuels (61 %), 5 GAEC (28 %) et 2 EARL (11 %). Deux exploitations ont changé de forme sociétale. D'une part, le nombre d'exploitation individuelle diminue (-2) au profit des EARL et des GAEC (+2).

Figure 23 : Forme sociétale des exploitations enquêtées
(réalisation : ADASEA)

Au niveau du nombre d'UTH, il est stable dans la période étudiée, il baisse très légèrement en 2020 avec en moyenne 1.2 UTH par exploitation.

L'âge moyen des agriculteurs interrogés est de 53 ans (Figure 24). Ils sont donc plutôt âgés. Ce chiffre est légèrement à relativiser car au sein des GAEC, c'est très souvent le plus âgé qui était notre interlocuteur. Trois exploitants de 55 ans ou plus approchent de l'âge de la retraite mais n'ont pas de repreneurs. Ce territoire est globalement marqué par un vieillissement de la population agricole, cela interroge sur le renouvellement des générations dans la zone étudiée.

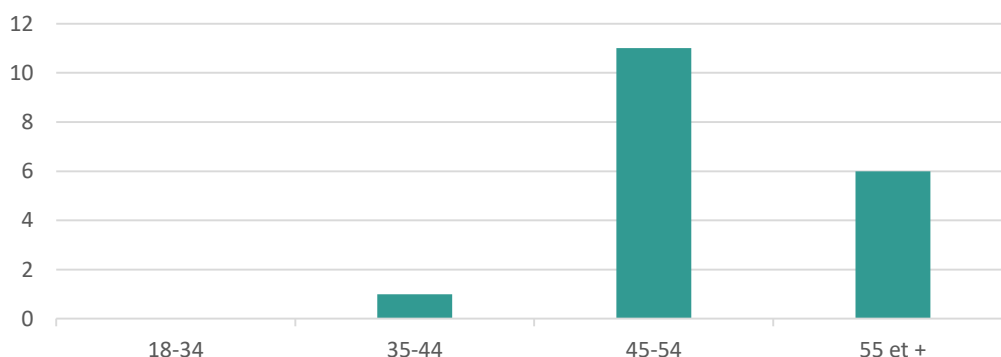


Figure 24 : Classes d'âges des exploitants enquêtés (réalisation : ADASEA)

La principale production est la production bovin viande (Figure 25), cette filière correspond à 72 % des exploitations. Ensuite, on retrouve les bovins laits avec 4 exploitations, et enfin, un seul agriculteur produit des ovins viandes. Le nombre d'UGB total moyen par exploitation était de 94 lors des diagnostics initiaux, ce chiffre est passé à 86 UGB/exploitation, soit une baisse de 8. Cette baisse est lié au fait que quelques exploitants proches de la retraite réduisent le nombre d'animaux, d'autres ont ajusté leur effectif aux potentialités de leur exploitation dans le but d'atteindre l'autonomie fourragère. Une exploitation est en en Agriculture Biologique, en production bovin lait et une en conversion à l'agriculture biologique. Seule une exploitation a changé d'atelier principal (bovin lait à bovin viande).

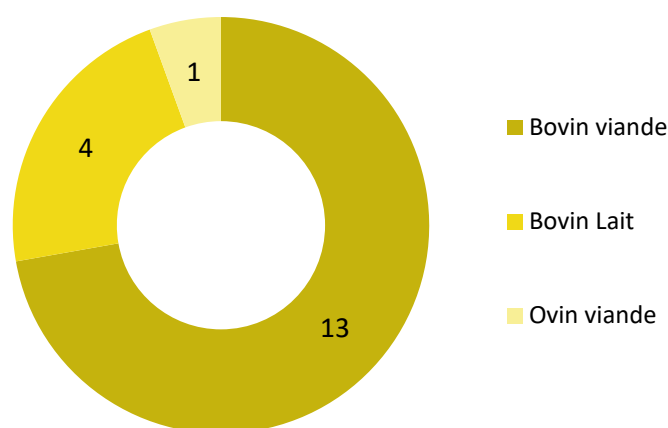


Figure 25 : Production principale des exploitations enquêtées (*réalisation* : ADASEA)

Au niveau des productions secondaires, un seul exploitant est concerné, il produit des volailles. Un exploitant a stoppé son atelier porcin afin de se concentrer sur son atelier principal, et diminuer ainsi sa charge de travail.

En 2020, la SAU moyenne par exploitation est de 67 ha. Les surfaces les plus importantes sont en prairies (80%), avec 53% de prairies temporaires et 27% de prairies permanentes. Les céréales représentent 15% de la SAU, et le maïs 5 %. Il y a eu une augmentation de la SAU moyenne par exploitation de 2 ha dans la période étudiée, plus centrée sur la SFP que les céréales. Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation de surface dans l'objectif de gagner en autonomie fourragère. La SFP moyenne augmente alors que le nombre moyen d'UGB diminue (-10 UGB). Il en résulte une tendance de certaines exploitations à évoluer vers plus d'extensivité, qui s'illustre par la baisse du chargement UGB/SFP moyen de 1.8 à 1.6. Concernant le maïs, 6 exploitations en produisaient en 2016, en 2021 seuls 4 continuent cette culture pour une surface de 53 hectares, représentant 5 % de la SAU totale.

Evolutions et changements de pratiques

Les tendances constatées à partir de l'enquête sont les suivantes :

- Affaiblissement des ateliers secondaires : spécialisation, ne reste qu'une exploitation avec un atelier secondaire
- Une exploitation est en conversion à l'agriculture biologique
- Augmentation de la proportion de prairies temporaires (+ 4%)
- Augmentation de la SAU totale par exploitation (+2 hectares)
- Baisse du maïs (- 1%)
- Diminution du chargement UGB/SFP (-0.2)

De plus, les informations recueillies ont permis de quantifier certains changements de pratiques :

- Les surfaces sont mieux épandues, avec +7 % de SAU épandue (SAMO/SPE).
- Le nombre d'exploitations pratiquant les TCS augmente (+2 exploitations)
- Plus aucune exploitation avec des sols nus l'hiver
- Six exploitations de moins ont un accès direct aux cours d'eau suite aux travaux réalisés par le SMBVV.

➤ Les rotations types

L'évolution des rotations a été analysée (Figure 26), pour cela, elles ont été regroupées en 5 classes pour chaque exploitation (classement non lié à la PAC). Les rotations ont été classifiées de la plus extensive à la plus intensive : prairies permanentes (R1) ; prairies temporaires (R2) ; rotations longues avec période de retour de cultures >6ans (R3) ; rotations courtes sans cultures de printemps (R4) et rotations courtes avec cultures de printemps (R5). Ainsi nous pouvons constater que :

- Les surfaces en rotation R1 (prairies permanentes) augmentent de 6%,
- Les surfaces en rotation R2 (prairie temporaires sur prairies temporaires) sont stables,
- Les surfaces en rotation R3 (rotation longue avec culture) sont relativement stables avec une baisse de 2%.
- Les surfaces en rotation courtes R4 (rotations courtes sans cultures de printemps) et R5 (rotations courtes sans cultures de printemps) diminuent de 4%.

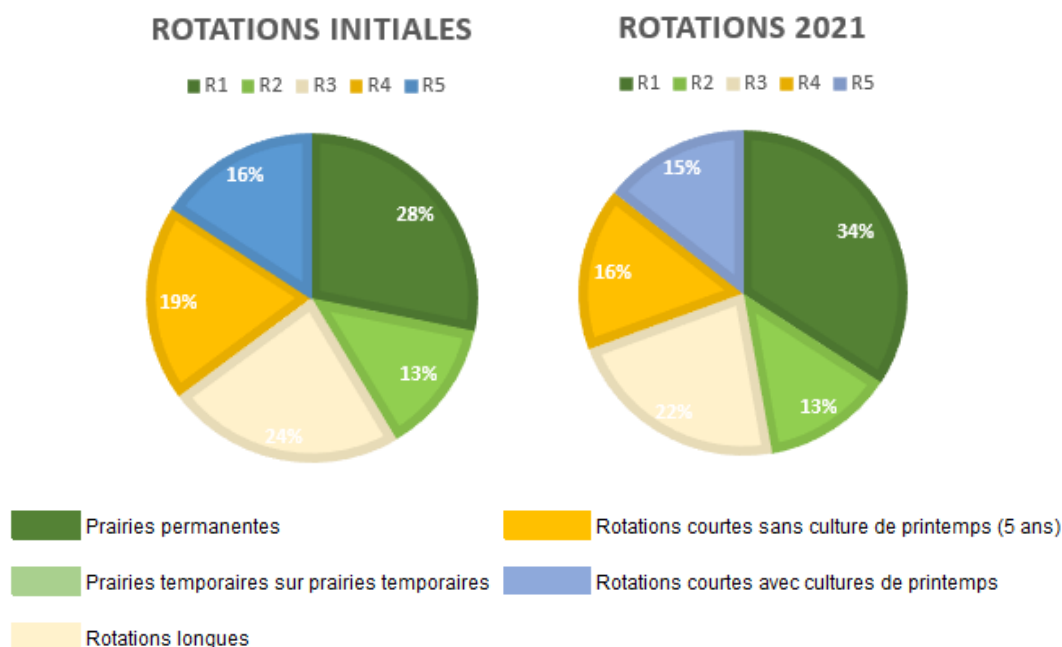


Figure 26 : Évolution des rotations types (réalisation : ADASEA)

Nous remarquons donc une évolution des prairies permanentes de 6 %, lorsque nous regardons les parcelles plus en détail, la majeure partie concerne des prairies engagées en MAEC reconversion de terres arables et qui étaient donc classifiées avec un risque érosif moyen à fort. Nous notons par ailleurs une stabilité des rotations

prairies temporaires sur prairies temporaires, il est probable qu'une proportion de ces surfaces bascule à terme en prairies permanentes. Nous notons également une tendance à la hausse des rotations longues.

➤ Une autonomie fourragère irrégulière :

En 2020, 66 % des exploitations sont autonomes en fourrages et en céréales. Cette proportion est plus faible qu'en 2016, car deux exploitations ne sont plus autonomes (Figure 27).

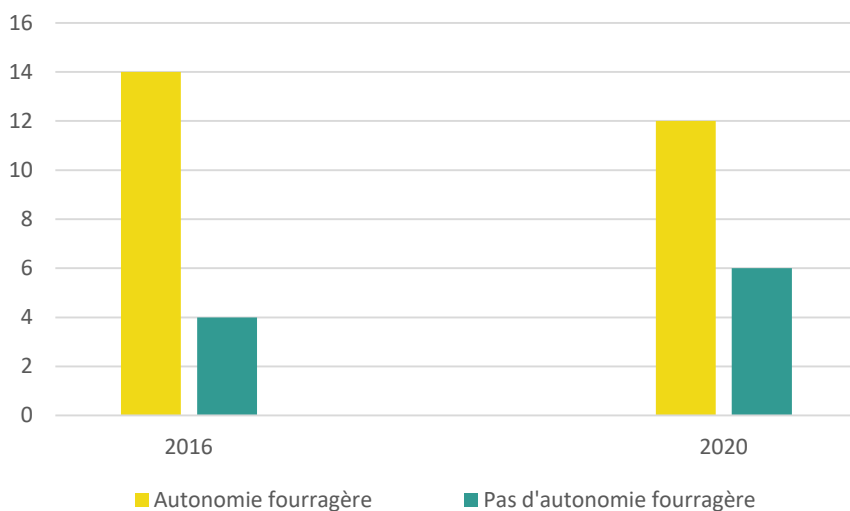


Figure 27 : Autonomie fourragère (réalisation : ADASEA)

➤ Le travail du sol :

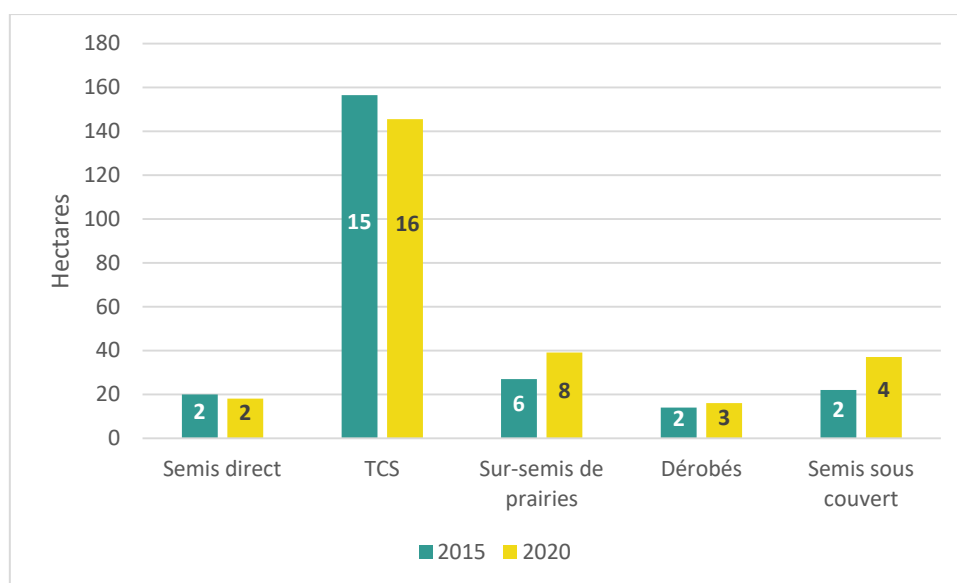


Figure 28 : Évolution des pratiques limitant l'érosion des sols (réalisation : ADASEA)

Des surfaces labourées en baisse :

Au niveau du changement de pratique les surfaces labourées ont évolué entre 2015 et 2020. Nous constatons une baisse de 76 hectares des surfaces labourées, en effet en 2015, 224 hectares avaient été labourés et seulement 147 hectares en 2020, soit une baisse de 33 %. 2 exploitants ont totalement arrêté le labour.

Des Techniques Culturelles Simplifiées (TCS) stables :

En 2020, ces techniques de travail du sol représentent une surface de 145.5 hectares (10 hectares de moins qu'en 2015) mais plus d'exploitants les utilisent (15 agriculteurs en 2015, et 16 en 2020), soit 88 % du panel.

Le sur-semis de prairies en nette évolution :

Les surfaces sur-semées augmentent de 69 % dans la période étudiée, avec une utilisation qui touche 8 exploitants en 2020 (+2 exploitants/2015). Cette technique est notamment usitée pour pérenniser les prairies face aux problématiques climatiques et l'invasion dans certain secteur des rats taupiers.

Le semis direct toujours minoritaire :

Cette pratique est limitée car utilisée uniquement chez un exploitant sur 10 hectares, surface stable sur la période étudiée. Cette technique paraît complexe pour les exploitants à mettre en œuvre et l'utilisation de produits phytosanitaires limite son développement.

Des sols nus absents :

Nous notons l'absence de surface en sol nu, chez les 18 exploitants audités. A savoir, qu'en 2015, 10 hectares étaient concernés.

➤ Les phénomènes d'érosion :

En 2015, 14 exploitants déclarent avoir des phénomènes érosifs sur leurs parcelles (77 %), ils sont 12 en 2020 (66 %), soit une baisse de 10 %. Il est important de préciser que les surfaces concernées par l'érosion sont en baisse de 30 %. Nous pouvons faire le lien avec la mise en place des MAEC, mais aussi avec la réduction des surfaces labourées, la mise en place de prairies de longues durées et la baisse des surfaces en maïs. Deux agriculteurs ont aussi décalés les dates de semis afin de limiter le risque érosif. 3 exploitants ont indiqué que des parcelles engagées en MAEC reconversion de terres arables vont rester en herbe après la fin du contrat car ils ont constaté que les phénomènes érosifs ont disparu sur ces terres sensibles.

➤ La fertilisation

Nous constatons une certaine stabilité dans la fertilisation azotée des prairies et des céréales à nuancer toutefois, avec une agricultrice qui est conversion à l'agriculture biologique et qui donc a stoppé la fertilisation minérale. Il y a aussi un exploitant qui a stoppé la fertilisation chimique sur son exploitation (sans passage en conversion). En ce qui concerne le premier apport de fertilisation chimique sur céréales, globalement les exploitants épandent plus tardivement (de 15 à 20 jours plus tard). Les conseils de la Chambre d'agriculture ont été intégrés. De même, nous constatons une meilleure répartition du fumier sur l'ensemble du parcellaire avec + 7 % de SAU épandue (SAMO/SPE).

➤ L'irrigation

L'irrigation est pratiquée par 4 exploitants (22 % du panel), pas d'évolution notable sur la période étudiée. Cependant la surface irriguée est passée de 21 hectares à 23 hectares (+ 2 hectares). Nous pouvons souligner qu'il n'y a pas de souhait dans les années à venir d'augmenter les surfaces irriguées.

➤ Les zones humides

9 exploitants sont concernés par la présence de zones humides (50% du panel). Peu d'évolution des pratiques sauf chez 2 exploitants qui fertilisaient ces milieux en 2015. Nous constatons une prise de conscience sur l'intérêt de ces milieux. La contractualisation de MAEC sur les zones humides a certainement permis d'accentuer cette prise de conscience notamment au travers de la réalisation du plan de gestion. Meilleure compréhension de ces milieux, de leur fonctionnement et de leur utilité, car 100 % des exploitants déclarent vouloir maintenir les zones humides sur leur exploitation.

➤ Les bords de cours d'eau

95 % des exploitants sont concernés par des parcelles en bord de cours d'eau. L'évolution entre les 2 périodes étudiées est notable. 9 exploitants ont bénéficié des travaux réalisés par le SMBVV (pose de clôture et création de points d'eau). De plus, il faut souligner le changement en terme de pratiques d'entretien pour 3 agriculteurs. Ces derniers sont passés d'un entretien mécanique (utilisation de l'épareuse) à un entretien manuel de la ripisylve.

➤ Entretien des haies

Dans le cas de 6 agriculteurs (33 % du panel) il y a eu une évolution sur le type de matériel : utilisation de scie et de sécateur. Cette pratique a été impulsée et accentuée par la contractualisation de MAEC et aussi par l'acquisition de ce matériel par deux agriculteurs. Il est important de noter par ailleurs qu'un exploitant déclare laisser monter ses haies et donc ne plus intervenir sur l'épaisseur. Un autre n'intervient plus afin de

laisser développer ses haies de façon naturelle. Enfin, un autre exploitant laisse monter les arbres (frênes et chênes) dans les haies. Il ne les coupe pas lors de l'entretien et les a marqué avec un tissu rouge pour faciliter leur repérage.

➤ Plantation de haies

5 exploitants ont planté des haies lors du programme soit 27 % de l'échantillon. Parmi eux 4 vont continuer à planter car ils sont ravis des plantations précédentes.

➤ Les traitements phytosanitaires

Nous constatons une baisse des traitements fongicide (arrêt des traitements ou demi-dose) sur la période de l'étude chez 5 exploitants (27%). Par contre, le désherbage est toujours systématique sauf chez 2 exploitants pour implanter une prairie derrière une céréale. Ce qui est important de préciser est que globalement les surfaces de céréales ont diminué de 37 hectares donc mathématiquement, il y a moins de traitements chimiques sur le secteur. Nous pouvons aussi préciser qu'une exploitation est passée en conversion à l'agriculture biologique. Cependant, un agriculteur persiste à traiter les ronces présentes dans ses haies avec du Garlon.

Pour conclure, le Plan d'Actions Territorial du Jaoul a permis une prise de conscience environnementale et d'impact des pratiques agricoles notamment au niveau de l'érosion. Les exploitants ont par ailleurs été sensibilisés à la biodiversité et à la présence de la moule perlière. Dans la plupart des cas, ils nous ont indiqué lors des entretiens que les pratiques impulsées par le PAT seront pérennisées et/ou accentuées.

Synthèse

On peut conclure que les agriculteurs ont entamé des changements de pratiques sur plusieurs axes :

- Baisse des surfaces labourées
- Développement du semis sous couvert
- Recul de la date de première fertilisation sur céréales
- Mise en défens des berges et aménagement de points d'abreuvements
- Meilleure compréhension du fonctionnement des zones humides
 - Adaptation du matériel pour entretenir les haies
 - Réduction des traitements fongicides
 - Plantation de haies

Ces évolutions se font par palier mais sont engagées dans les exploitations.
Nous sommes dans une phase d'appropriation des changements par les agriculteurs.

3.3.2. L'apprentissage du PAT

3.3.2.1. La prise de conscience

Dans la continuité de l'enquête auprès des 18 agriculteurs ayant participé aux actions du PAT, nous avons questionné les interlocuteurs sur les actions du dispositif. L'ensemble des exploitants dit connaître l'EPAGE Viaur, Agri Viaur et le PAT. Il décrit le programme à l'aide des mots suivants :

Tableau XXXI : Le PAT en 3 mots selon le public 3

Public 3		
Nom du groupe	Mots	Valeur associée
Environnement	Environnement (x2), biodiversité, écologie, agroécologie, respecter la nature, respecter l'environnement, préserver, préserver l'environnement, protéger la nature, améliorer l'eau, naturel (-) d'engrais (-) désherbant	12
Accompagnement	Accompagnement (x2), engagement, information techniques, réalisations de travaux, aménagement du territoire, érosion, gestion des pratiques agricoles, complémentarité des problématiques abordées	9
Eau	Eau (x2), paysage, vallée du Viaur, Viaur, Ruisseau, Ruisseaux, Berges	8
Intéressant	Intéressant (x3), très bien	4
Prise-de-conscience	Prise de conscience, fait réfléchir par rapport à l'écologie, attire l'attention	3
Mitigé	Mérite d'exister, en même temps : faire tout et son contraire, questions sur la durabilité	3
Rencontre	Rencontre, convivial	2
Économie	Économie, aspect financier de la MAEC	2
Méconnaissance	Méconnaissance	1

Pour analyser les réponses, nous avons procédé de la même manière que pour les publics 1 et 2. Le tableau XXXI illustre de façon exhaustive les regroupements que nous avons établis. Il ressort de ce traitement 9 groupes de mots qui sont représentés sous forme de nuage de mots dans la figure 29. Il faut d'ailleurs préciser que les nuages de mots rendent compte de la valeur associée à chaque mot.



Figure 29 : Le PAT en 3 mots (public 3)

Mis en parallèle, les trois nuages de mots offrent à constater que chaque acteur a une vision du PAT spécifique liée à son statut. Pour proposer un aperçu global des représentations, nous avons fusionné les réponses des questionnaires du public 1, 2 et 3. Résultat la figure 30 globale place l'accompagnement au cœur des préoccupations. Les aspects principaux sont tous positifs et l'ensemble fait ressortir la complexité du programme ainsi que sa dimension systémique. On y retrouve l'environnement, l'économie et le social.



Figure 30 : Le PAT en 3 mots (public 1, 2 et 3)

Le public 3 démontre une bonne connaissance du PAT, la majorité des individus a eu l'information grâce aux courriers qui leur est destiné. La totalité des audités affirme lire les documents envoyés. 78 % lisent l'ensemble des documents, contre 22 % qui ne lisent pas les courriers. Au sein de l'échantillon, les lettres du PAT et les fiches techniques sont lues à 100 %. Les répondants ont tendance à préférer les formats papiers et démontrent un certain attrait quant au classeur technique. La majorité est défavorable à l'envoi dématérialisé (87,5 %). 11 individus considèrent avoir été correctement informés tout au long du dispositif (6 n'ont pas su répondre à la question). Dans l'ensemble, le public 3 est satisfait de la communication déployée : « On en sait jamais assez », « intéressant, on apprend toujours un peu plus ».

De manière générale, les agriculteurs rencontrés ont un avis général positif. Ils évoquent la complémentarité du plan d'action et soulignent la diversité des champs d'actions : « apporte beaucoup d'éléments de connaissance », « beaucoup de choses variées ». L'avis général fait également ressortir la dimension économique. Les discours évoquent aussi la participation. Certains émettent le regret qu'il n'y ait pas eu plus de mobilisation de la part des agriculteurs mais également des autres acteurs. En effet, les problématiques abordées sont des sujets de sociétés et il apparaît intéressant de pouvoir impliquer la population locale. Les 5 années d'actions permettent d'impulser un mouvement et sont suffisantes en ce sens. La majorité des agriculteurs ayant bénéficié d'aides financières aurait souhaité pouvoir les reconduire. Un des exploitants évoque l'idée que le PAT devrait correspondre à la durée de la PAC.

Le public 3 estime avoir développé des compétences techniques spécifiques dans plusieurs domaines : pâturage, semi-direct, prairies, haies, forêts, bords de rivières... Les exploitants ont préféré les actions collectives aux actions individuelles (6 contre 2). Deux d'entre eux n'ont pas souhaité se prononcer à ce propos et les 8 autres ont souligné la complémentarité et la nécessité des deux formats. En effet, les modules collectifs permettent de créer du lien social et apportent des informations techniques (témoignages, essais...) tandis que le format individuel permet d'adapter l'intervention aux besoins exprimés par l'exploitant. A l'avenir, il est primordial de préserver les deux dimensions car l'une ne va pas sans l'autre : « les deux sont liées », « complémentaires ».

Les actions relatives aux haies sont celles qui ont le plus marqué les esprits durant les 5 années d'actions. Les autres thématiques qui restent en mémoire sont les suivantes : l'eau, le sol, l'érosion, les prairies, la sensibilisation, les prises de consciences, les pollutions, les aménagements et les MAEC. Malgré des enjeux de départ ciblés sur l'eau, le PAT dans son ensemble a permis, pour certains, de reconnecter les éléments entre eux, en rappelant les différents liens et entités de l'écosystème. Toutefois, un des exploitants évoque un « décalage par rapport à la réalité du terrain ». Mais pour la majorité des enquêtés, ce programme s'inscrit dans une dynamique globale qu'« en tant qu'agriculteurs on ne peut pas nier ».

Malgré les constats actuels et le début de prise de conscience, 8 des audités considèrent qu'il n'y a pas de problèmes sur le bassin versant du Jaoul. Les 6 autres, soulèvent des problématiques d'érosion, la présence de mousses blanches dans l'eau, la fermeture et le niveau relativement bas des cours d'eau, la diminution des populations piscicoles et enfin le manque de respect de certaines pratiques agricoles qui polluent les milieux aquatiques.

La question de la participation est ressortie à plusieurs reprises. Pour comprendre les éléments qui facilitent la mobilisation des agriculteurs nous avons posé la question suivante : « Pour vous, quels ont été les contraintes et les atouts pour participer aux actions ? ».

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Aspect collectif, échanges, rencontres - Aspect financier – économique (MAEC) <ul style="list-style-type: none"> - Territoire local - Bonne organisation - Action déployées en période creuse - Sujets transversaux et connecté entre eux pas uniquement technique - Facilité de mise en œuvre de certaines actions qui ne demandent pas de temps supplémentaire - Thèmes intéressants, informations, découverte, apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrainte de temps, disponibilités en fonction des périodes - Manque d'intérêt, pas de besoin, considère être déjà formé sur les thématiques proposées - Proche âge de la retraite, moins de besoin <ul style="list-style-type: none"> - Durée de certaines actions (MAEC)

De la même manière, nous avons interrogé les atouts et contraintes face aux changements de pratiques afin de saisir les points de blocages et les leviers possibles.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Aides financières - Accompagnement individualisé et technique - Sensibilisation, communication qui aide à développer des techniques alternatives - Prise de conscience autour de la dimension sanitaire - Propositions qui s'inscrivent dans la continuité du travail de l'exploitant - Possibilité de voir ce qui se fait ailleurs et d'échanger avant de se lancer - Dérèglement climatique : encourage au changement 	<ul style="list-style-type: none"> - Contraintes économiques, coût des investissements - Prise de risque, peur de l'échec - Technique trop compliquée - Pas de moyens humains ou matériels de déployer la méthode proposée (semi-direct) - Travail nouveau, adaptation nécessaire et modification des habitudes - Présence de préjugés autour de certaines pratiques - Manque de temps - Age (proche retraite)

La grande majorité des individus rencontrés évoquent la contrainte économique. De fait, les aides financières sont un véritable atout pour déclencher une évolution des pratiques. D'ailleurs, pour quelques uns le PAT se résume aux MAEC. Et les individus recherchent ce que l'action peut leur apporter personnellement avec d'intégrer l'intérêt collectif.

L'accompagnement individualisé peut permettre d'atténuer la prise de risque et la peur de l'échec, ainsi que faciliter l'apprentissage technique. Le collectif apparaît comme une véritable force dans la dynamique de changement de pratiques et ce pour plusieurs points. D'abord, il permet de créer du lien social, primordial pour le bien être individuel. Ensuite, il facilite la prise de conscience par l'échange. Puis, il permet de voir, sur le terrain, l'utilisation de pratiques moins conventionnelles. Donc il apparaît important de s'appuyer sur le groupe social afin de parvenir à créer un mouvement commun. La bienveillance doit en constituer le pilier central car certains évoquent la peur du jugement d'autrui. Le public 4 a émit des craintes quant aux structures institutionnelles. Envisager de transmettre par le biais d'exploitants moteurs du territoire paraît opportun.

L'âge est un critère qui revient régulièrement. D'une part, pour l'implication dans le plan d'action. L'approche du départ en retraite est lié pour certains à une diminution des besoins. Au contraire, d'autres profitent de cette période pour lever le pied et sont davantage disponibles pour participer aux actions. Ils peuvent donc servir de relais auprès de leur successeur ou des autres agriculteurs du territoire. D'autre part, en ce qui concerne les changements de pratiques, les exploitants soulignent la difficulté de faire basculer un modèle alors qu'ils arrivent en fin de carrière. A l'opposé, une partie estime que le risque est moindre et qu'ils peuvent se permettre de faire des essais, arrivant en fin de parcours professionnel.

Les remarques de fin d'échanges soulignent, sur le plan global, un manque de participation de la part des agriculteurs. La tendance sociétale globale dans lequel s'inscrit le PAT permet de faire évoluer les pratiques mais certains usages d'engrais ou de désherbants restent problématiques. Le classeur technique, distribué en début de programme est particulièrement utilisé et apprécié. Les essais sont mis en avant et le public 3 considère qu'ils sont primordiaux. Avoir la preuve visuelle qu'un système fonctionne les incite davantage à engager une quelconque évolution. Le PAT a contribué à rendre sensible les acteurs car certains exploitants évoquent des problématiques constatées suite à l'acquisition de nouvelles compétences. Sur le long terme le programme « apporte beaucoup de choses indirectes, induit des réflexions ». Ainsi, l'apprentissage et la transmission de connaissance se dévoilent comme une graine en train de germer dans les esprits.

Lors des diagnostics initiaux réalisés avant le PAT, il été demandé aux exploitants de hiérarchiser les enjeux suivants selon l'ordre de priorité personnel :

- Environnement,
- Social (qualité de vie et travail),
- Autonominique,
- Économie,
- Bilan sol-troupeau

Le graphique suivant (Figure 31) présente les résultats obtenus, avec le même échantillon, lors des premiers diagnostics (début de programme). La numérotation correspond au classement réalisé par les exploitants. L'axe des ordonnées représente le nombre d'exploitant. L'économie est l'enjeu prioritaire et est arrivé 11 fois en première place. Quant à l'environnement, il arrive en dernière position.

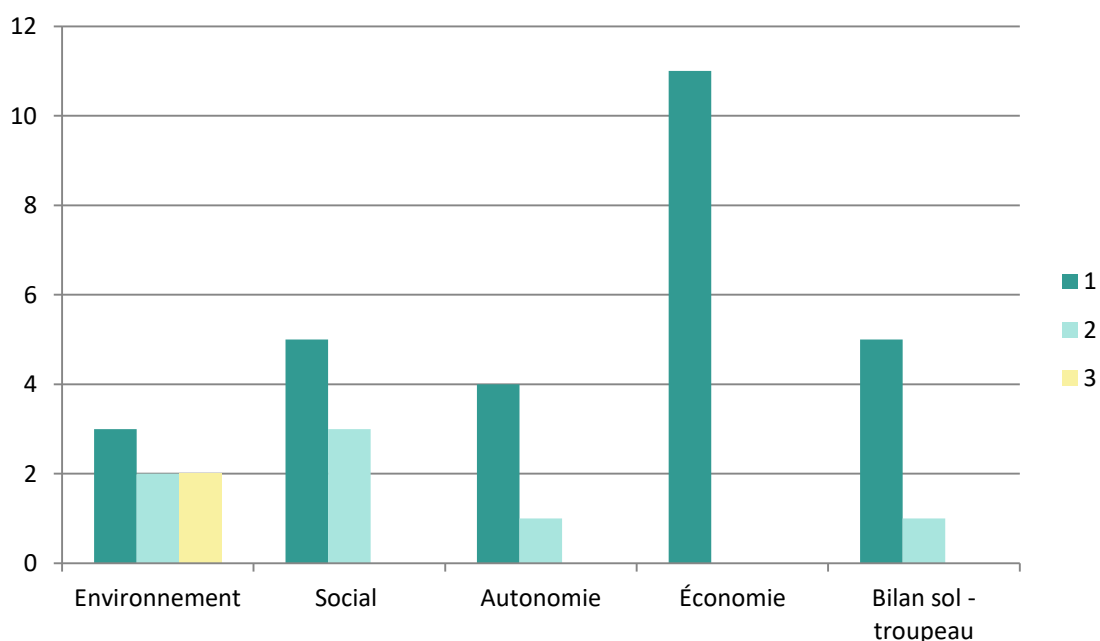


Figure 31 : Hiérarchisation des enjeux, diagnostics initiaux

Nous avons posé la même question lors des enquêtes de 2021. Les exploitants ont davantage répondu à cette question et leurs réponses ont évolué. En effet, l'économie reste un enjeu important mais arrive après le social. La période de crise sanitaire que nous traversons influence les réponses en ce sens. Cependant, les différents critères obtiennent des résultats moins disparates. Ici, l'environnement a été cité 4 fois en première position, ce qui le place avec l'économie.

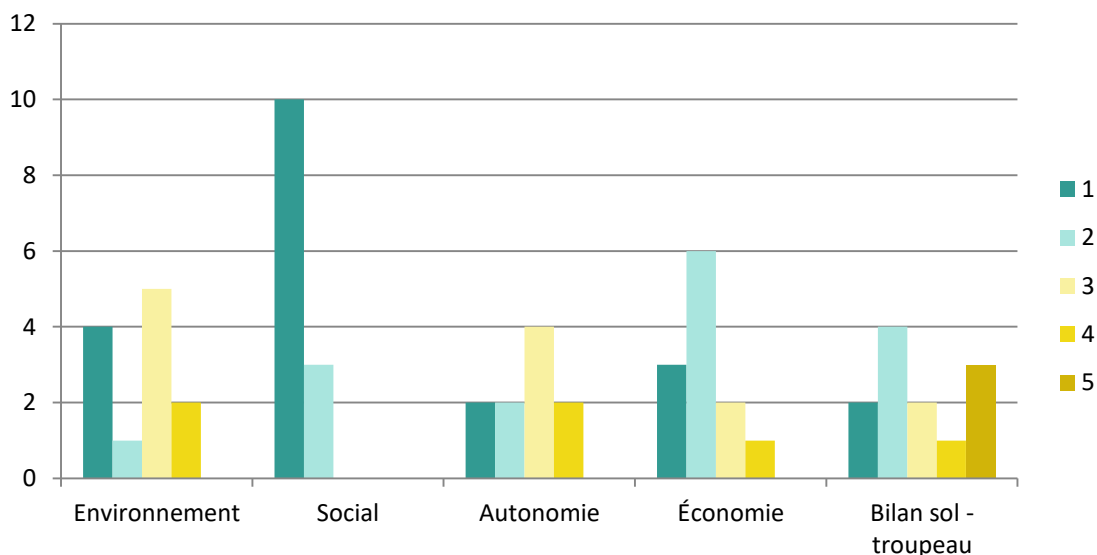


Figure 32 : Hiérarchisation des enjeux, enquête 2021

Pour comparer les données nous avons fait le choix d'attribuer des points aux différents critères. Lorsque l'enjeu arrive en première place il obtient 5 points, en 2^{ème} 4 points, en 3^{ème} 3 points, en 4^{ème} 2 points et enfin en 5^{ème} position 1 point. Cette mise en parallèle s'illustre dans la figure 33. Outre l'économie tous les facteurs ont progressé. L'autonomie reste l'enjeu le moins important aux yeux du public 3. La moyenne des résultats nous permet de proposer la classification suivante : économie, social, environnement, bilan sol-troupeau et autonomie.

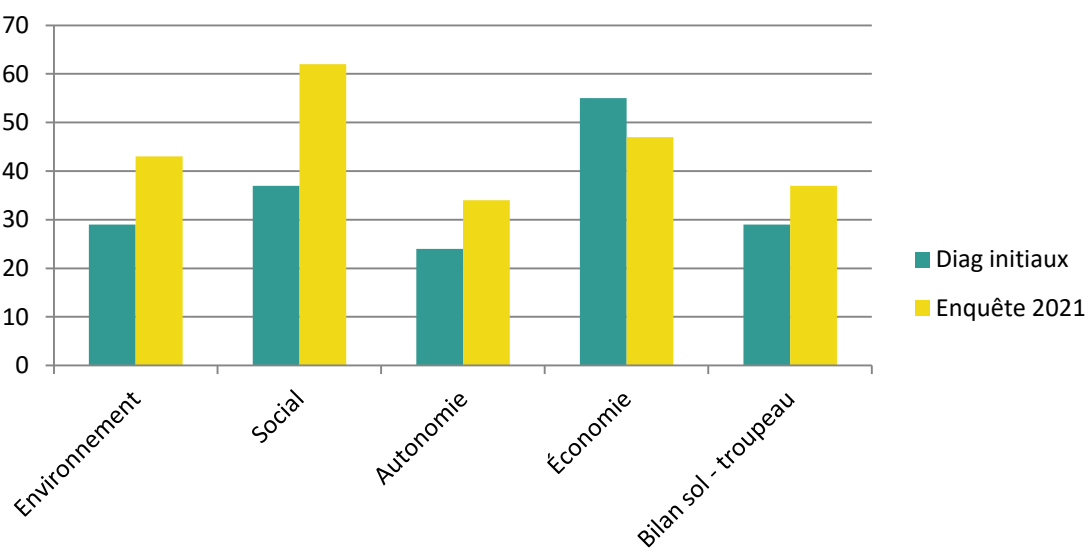


Figure 33 : Comparaison de la classification des enjeux initiaux et ceux de 2021

Cette question était accompagnée d'une remarque libre et la majorité des exploitants a précisé que les éléments ne pouvaient être traités l'un sans l'autre. Nous pouvons donc conclure que le public 3 a particulièrement intégré un des apprentissages du PAT : l'aspect systémique. Ils ont réintégré l'idée que leurs actions ne s'arrêtent pas aux limites physiques de l'exploitation mais s'inscrivent dans une dynamique globale. En effet, les individus précisent que « tout est important », « ça fonctionne ensemble, c'est un équilibre », « tout est lié »...

3.3.2.2. L'implication dans le programme

➤ Les journées collectives et rencontres de terrain

12 des exploitants rencontrés ont participé à au moins une rencontre ou journée collective. Pour la majorité, l'action a répondu à leurs attentes. En effet, dans l'ensemble ils s'accordent pour dire que la dynamique collective était intéressante. Elle a permis d'échanger entre agriculteurs, avec les institutions et de rencontrer de nouveaux techniciens. La force de ce format est de permettre une prise de recul sur ses propres pratiques. Il ressort des échanges la complexité de percevoir tous les éléments avec une vision interne. Les échanges et rencontres offrent à l'exploitant la possibilité d'adopter une posture externe et détachée. Les thèmes proposés ont suscité la curiosité et favorisé la participation.

➤ Les formations

10 agriculteurs ont participé aux formations proposées dans le PAT. Le pâturage est la thématique qui a suscité le plus d'attention. Pour certains, c'était un plaisir d'apprendre et de s'informer : « Même si on ne met pas tout en application, on apprend des choses », « on apprend toujours quelque chose ».

En ce qui concerne les analyses, ceux qui en ont bénéficié considèrent que ça leur permet de faire un état des lieux de la situation à un instant T. Ça leur permet de savoir où se situe leur exploitation de manière chiffrée et ils peuvent moduler leurs pratiques en fonction des résultats. D'ailleurs, certains faisaient déjà des analyses régulières avant le PAT. Mais cela a permis de sensibiliser d'autres exploitants à l'importance de ces données. Cela a également démontré l'accessibilité de la méthode et les possibilités d'exploitation des résultats.

➤ Le suivi agronomique

Dans l'échantillon, 8 individus ont bénéficié du suivi agronomique. Les raisons qui les ont incités à s'engager sont la possibilité d'avoir un accompagnement individuel adapté à l'exploitation, ainsi, que l'accès au logiciel « Mes parcelles ». A l'unanimité, le suivi est jugé utile ou plutôt intéressant. Cependant, l'usage autonome de l'outil s'avère compliqué : « logiciel complexifié depuis », « pas facile à pratiquer tout seul ». De plus, certains estiment que la méthode n'est pas adaptée à tous les schémas d'exploitation : « pas adapté au bio », « pas adapté pour les éleveurs ». Pour ces raisons et dans la

majorité des cas, les exploitants n'ont pas poursuivi l'utilisation du logiciel. Cet outil est peut-être à favoriser dans les zones où les productions végétales sont majoritaires. Cependant, il a permis d'initier le public 3 à des techniques de gestion innovantes.

➤ Les aides à l'investissement

2 des exploitants ont bénéficié d'une aide à l'investissement et sont relativement satisfaits de l'investissement. Ce dispositif est éligible selon certaines conditions et pour un type de matériel spécifique. Dans l'ensemble les exploitants en ont entendu parler mais n'ont pas exprimé de besoin particulier.

➤ Les diagnostics

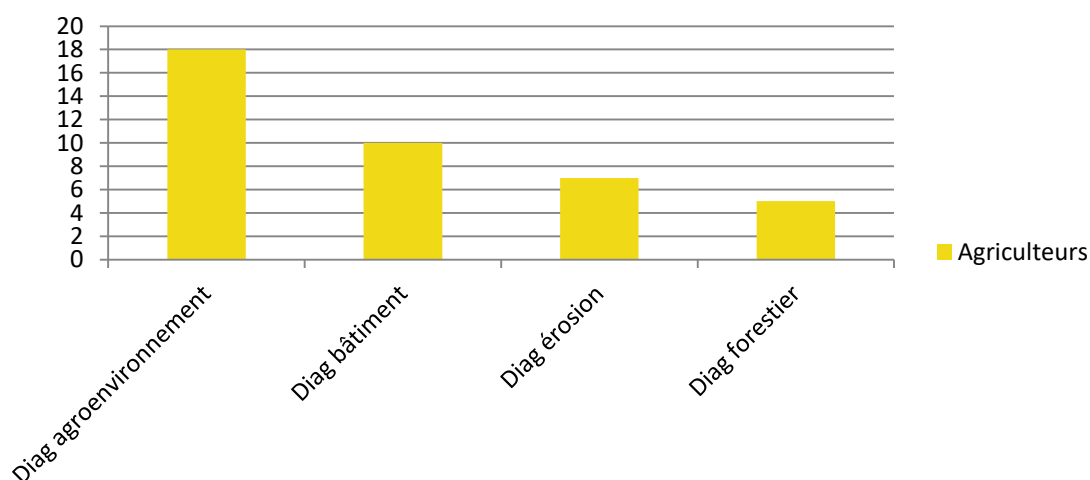


Figure 34 : Participations des agriculteurs de l'échantillon aux diagnostics

Tous les agriculteurs ayant bénéficié de diagnostics les ont trouvés utiles ou plutôt intéressants. Le diagnostic agroenvironnemental constitue un de nos critères de sélection, aussi les 18 exploitants en ont bénéficié. Concernant ce diagnostic, dans l'ensemble les exploitants ont suivi les conseils préconisés. A l'opposé, les conseils du diagnostic bâtiment n'ont pas forcément été appliqués. Il en est de même pour le diagnostic érosion. Certaines préconisations ont pu être transformées en actions mais pas toutes. Enfin, le diagnostic forestier était à la demande des exploitants, de ce fait la grande majorité des conseils a été suivis.

Il ressort des 4 diagnostics que les exploitations sont plutôt satisfaites de pouvoir bénéficier d'une expertise et sont preneuses des conseils. Toutes les préconisations ne sont pas appliquées ensuite mais elles ont été intégrées et comprises par les agriculteurs. Outre la fonction d'état des lieux, les diagnostics jouent également un rôle important de sensibilisation et d'information.

➤ Les MAEC

Les 12 exploitants qui se sont engagés dans les MAEC ont tendance à être satisfaits de cette action. L'apport financier est non négligeable et permet de conforter l'exploitation dans son évolution. Selon eux les mesures proposées étaient adaptées aux besoins du territoire. Un des interrogés évoque l'aspect contraignant des contrôles et d'un contrat de 5 ans.

➤ Les aménagements

Les 11 exploitants qui ont bénéficié des travaux de mise en défens des berges en sont plutôt satisfaits. Ils soulignent la fonction de préservation et évoquent la meilleure qualité de l'abreuvement pour le bien-être animal. Cependant, la plupart s'interroge quant à la durabilité des infrastructures dans le temps. Ils émettent également des craintes concernant l'entretien des aménagements.

Sur le panel des 18 exploitants rencontrés, seulement 4 ont eu recours à la plantation de haie. La majorité des exploitants qui n'ont pas fait de plantations, n'en ressent pas le besoin et considère avoir des linéaires déjà conséquents : « j'en ai assez à entretenir », « un linéaire déjà présent », « bon maillage de haies sur toutes les parcelles ». Certains ne voient pas l'intérêt et estiment que l'entretien est « trop contraignant et coûteux ». Cependant, la question des haies a suscité les interrogations, elle est d'ailleurs l'action qui a le plus marqué.

Finalement, les multiples actions proposées dans le cadre du PAT connaissent une attractivité variable. L'analyse des atouts et contraintes pour chacune d'entre elle nous permet de mieux comprendre les raisons de ces variations et ainsi de proposer des pistes d'améliorations pour les programmes à venir.

	Atouts	Contraintes
<i>Les journées collectives et rencontres de terrain</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Lien social : échanges et rencontres - Comparaison des pratiques - Prise de recul sur ses pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps, disponibilités - Manque d'intérêt
<i>Les formations</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt pour les thèmes (Pâturage) - Informations et apprentissages - Apport technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de besoin - Désintérêt pour la thématique, ne se sent pas concerné - Certains modules en distanciel
<i>Le suivi agronomique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement individuel - Logiciel mes parcelles (financé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'utiliser l'outil seul - Préfère rester autonome - Inadapté pour les éleveurs et les bio - Déjà équipé d'un autre logiciel - Trop complexe et chronophage
<i>Les aides à l'investissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans du matériel spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Aspect économique - Pas de besoins

<i>Les diagnostics</i>	<ul style="list-style-type: none"> - État des lieux - Permet de savoir s'il est aux normes - Conseils intéressants 	<ul style="list-style-type: none"> - Estime connaître suffisamment son exploitation - Méfiance envers les conseils préconisés
<i>Les MAEC</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension économique - Ne demande pas un changement radical mais plutôt une évolution progressive 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'intérêt - Contrôles - Cahier des charges contraignant
<i>Les aménagements</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Abreuvement : bien être animal - Préserver les berges - Accompagnement technique à la plantation de haie par des agents compétents en la matière 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien - Animaux qui n'ont pas accès au cours d'eau - Pas de parcelles limitrophe ruisseau - Considère avoir suffisamment de haies

Synthèse

On peut conclure que la plupart des exploitants sont engagé dans le processus de prise de conscience :

- Les habitudes de travail évoluent progressivement
- La dynamique collective permet de convaincre et d'atténuer certaines résistances
- Les aides financières constituent une force alliant intérêt personnel et collectif
- Le PAT est intégré à un changement global auxquels les agriculteurs sont confrontés, ce dispositif les aide à mieux l'appréhender

Les changements ne sont pas instantanés et la prise de conscience doit mûrir pour obtenir des résultats satisfaisants.

Tout comme pour l'environnement, les évolutions doivent s'analyser sur le long terme.

Les échanges avec le public nous permettent de constater une sensibilité accrue et d'affirmer que les représentations progressent.

3.3.3. L'évolution des représentations

Il est important d'intégrer la dimension sociologique à l'analyse du Plan d'Actions Territorial du Jaoul. Cette dernière nous permet de saisir la présence d'évolution ou non dans les représentations. Les résultats nous permettent ensuite d'exprimer clairement quelles peuvent être les résistances aux changements de pratiques et comment les contourner. L'échantillon étant limité et le territoire restreint, dans une question de respect de l'anonymat, nous citerons les témoignages recueillis lors des entretiens sans préciser les caractéristiques sociales de l'individu en question.

Pour rappel, l'état des lieux a fait ressortir la présence d'une rupture entre le monde agricole et les ressources naturelles. La phase préalable au changement de pratique est la recréation de lien. De ce fait, pour déclencher la prise de conscience et le passage à l'action il faut d'abord reconnecter les agriculteurs aux problématiques environnementales. L'objectif des entretiens semi directifs est de saisir la relation entre l'exploitant et les éléments qui l'entoure avec une focalise particulière sur l'eau. Pour mémoire, la question que l'on se pose est comment permettre aux agriculteurs d'aller au delà de la prise de conscience et de passer le cap du changement de pratiques. L'échantillon d'exploitants rencontrés est le suivant :

Tableau XXXII : Profil des exploitants rencontrés

Profil des exploitants rencontrés	
Genre	15 hommes et 3 femmes
Age	9 ont entre 50 et 55 ans 6 ont plus de 60 ans 3 ont entre 40 et 50 ans Moyenne d'âge : 55 ans
Origine social et géographique	Tous issus du milieu rural 17 de familles d'agriculteurs 1 non issu du milieu agricole 16 reprises d'exploitations familiales 2 reprises de l'exploitation familiale du conjoint
Situation familiale	12 familles (2 enfants : 9, 3 enfants : 3) 5 célibataires 1 couple
Niveau d'étude	5 ont fait des études supérieures (dont 2 femmes)
Statut	12 Individuel 5 GAEC 1 retraité

L'analyse des 18 entretiens nous permet de proposer un profil type. Le portrait classique de la zone d'étude est un homme à l'âge moyen de 55 ans. Ce dernier s'est installé à la suite de ses parents et a repris l'exploitation familiale. Issu du milieu rural et d'une famille d'agriculteur, il a une situation familiale classique, avec deux enfants. Il n'a pas fait d'études supérieures et a choisi un statut d'exploitant individuel.

3.3.3.1. Le métier d'agriculteur

Afin de mieux saisir les parcours de vie des individus nous nous sommes intéressés à leur vie antérieure à l'agriculture. 9 exploitants se sont installés en reprenant la ferme familiale suite à leurs formations ou après avoir usé du statut d'aide familial un certain temps. 5 exploitants ont exercé dans un autre domaine avant d'entrer dans le monde agricole (dont 2 qui se sont installés sur l'exploitation de leur belle-famille). Enfin, les 4 derniers ont voyagé et eu des expériences professionnelles diverses (en France ou à l'étranger) avant de s'installer sur l'exploitation.

Les raisons qui les ont poussé à s'orienter vers le domaine agricole sont diverses. 9 des individus rencontrés se sont installés car le métier leur plaisait : « Je suis tombé dedans quand j'étais petit (rire) ». 1 d'entre eux évoque la dimension économique : « On gagnait notre vie à l'époque, dans les années 80, le prix du lait était le même que maintenant ». L'autre moitié précise que outre l'aspect plaisant du métier, ils n'ont pas vraiment choisi cette orientation mais l'ont vécue comme une suite logique à leur chemin de vie : « ils avaient agrandi l'exploitation mes parents et puis la question ne s'est pas tellement posée ça s'est enchaîné naturellement, ça me plaît et voilà », « Ca ne m'a pas posé de problème, j'avais tout de prêt donc j'ai fais que reprendre", "J'étais tout seul alors j'étais obligé ». 4 agriculteurs ont perçu la possibilité de s'installer comme l'opportunité d'allier un mode de vie et un métier qui leur plaît : « D'une ça me plaisait...enfin par passion principalement. Et puis y avait l'opportunité puisque mes parents avaient l'exploitation », « Parce que ça m'a toujours plu en fait et après c'était l'opportunité... ». 1 d'entre eux souligne la qualité de vie qu'offre le métier : « Pour le style de vie ». Enfin, 5 exploitants se sont installés « par défaut » : « Bon on va dire que je l'ai fait par défaut [...] ça me plaisait sans doute, je l'ai plus sûrement fait par défaut que par conviction », « Dans un premier temps par défaut je crois... ». 2 d'entre eux ont du faire face à des problèmes familiaux (décès, maladie...). 1 s'est installé pour soutenir sa compagne : « Parce que mon épouse était agricultrice c'est tout ! ».

Ces premiers éléments nous permettent de souligner une corrélation entre la sensibilité environnementale et le choix du métier. En effet, ceux qui se sont orientés vers l'agriculture par passion ont tendance à y associer un mode de vie plutôt harmonieux avec la nature : « j'aime bien les vaches, les animaux... », « travailler avec le vivant ». Cet élément est d'ailleurs ressorti comme un des atouts du métier. A l'opposé, l'impuissance face au dérèglement climatique constitue un des inconvénients de la profession.

Les motivations et freins qui résultent des échanges sont les suivants :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Être son propre patron - indépendance (les avis divergent car certains estiment qu'aujourd'hui l'agriculteur n'est plus maître de la prise de décision) - Travailler en extérieur et avec du vivant - Pouvoir gérer son temps (à nuancer) - Polyvalence - diversité - métier pas monotone - Aspect relationnel : entraide etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Astreintes fortes - Dimension économique - financière (métier pas suffisamment rémunérateur) - Tributaires de la météo et des incertitudes climatiques, dérèglement des saisons - Mise à l'écart de la société, divergence d'opinions face à la profession, manque de reconnaissance et de considération - Contraintes : administratives, normes...

Les citations ci-après illustrent parfaitement bien ces propos :

« Incertitudes par rapport au...notamment au climat quoi, enfin au réchauffement climatique etc. ça interroge quand même beaucoup », « Les avantages c'est que...on est à l'air libre on fait... on sait le travail qu'il y a à faire... Mais bon en plus les saisons se dérèglent des fois il manque de l'eau, des fois il fait trop chaud... », « Ca me plait parce que c'est différent c'est varié, après on est trop tributaire de la météo et des cours mais... », « Qui me plait encore mais qui m'écœure, on gagne pas notre vie décentement », « Et puis un autre point, c'est plutôt un phénomène de société c'est que y a un fossé énorme entre les agriculteurs et puis le ressenti du reste de la population quoi... », « Des contraintes administratives surtout qui pèsent énormément »

« C'est un beau métier c'est passionnant, c'est prenant [...] », « Le métier c'est la liberté surtout », « Ca m'intéresse beaucoup toute la partie...la partie...enfin en fait tout est lié quoi c'est ça qui m'intéresse, c'est que aussi bien le pâturage que... c'est ça qui m'intéresse c'est le fait que...tout est lié en fait, tout absolument tout, aussi bien la santé animale que le sol, que tout ça, donc ça, ça m'intéresse. Je trouve que c'est enrichissant », « C'est un métier qui m'a plu, pour la première raison, on travaillait avec les voisins et on s'entendait bien, y avait une bonne équipe et on pouvait compter sur le voisin et le voisin pouvait compter sur nous, ça c'était la première chose. », « Vous êtes votre propre patron donc »

Ces verbatims nous permettent de saisir un paradoxe entre la passion pour un métier pleinement inscrit dans les parcours de vie et les contraintes auxquelles la profession doit répondre aujourd'hui. Les individus font face au phénomène de dissonance cognitive (Il faut comprendre par ce concept, la présence d'une contradiction interne qui donne lieu à un sentiment d'inconfort). D'un côté, les exploitants sont satisfaits d'exercer un métier qui leur est cher et intimement lié à la nature. De l'autre, ils doivent concilier leur quotidien entre la ligne de conduite dictée par les OPA, les contraintes imposées par la société, la dépendance économique forte et le changement climatique. D'ailleurs, certains évoquent une contradiction avec ce que le PAT leur propose de faire pour respecter l'environnement et améliorer la qualité des cours d'eau et les directives à plus grande échelle (nationale ou européenne) type PAC :

« (Question du labour) C'est à double sens, la PAC impose tous les 5 ans et Agri Viaur vous êtes pour l'environnement, garder le maximum les prairies pour garder pour éviter l'érosion, quelque part c'est contradictoire, c'est contradictoire un peu PAC et environnement »

3.3.3.2. Les exploitations et leur évolution

Tout comme le profil des individus, les caractéristiques des exploitations jouent un rôle dans l'analyse des pratiques et représentations. Par conséquent nous sommes intéressés au profil des établissements agricoles. L'exploitation de référence est en production bovin viande et possède en moyenne 67 ha pour 86 UGB.

Tableau XXXIII : Profil des exploitations enquêtées

Profil des exploitations enquêtées	
SAU	Mini : 30 ha Maxi : 114 ha Moyenne : 67 ha
Type de production	13 activités Bovin viande 4 activités Bovin lait 1 activité Ovin viande
UGB	Mini : environ 40 Maxi : environ 164 Moyen : 86

Les parcours de vie tels qu'ils sont présentés nous font toucher du doigt la complexité à laquelle les exploitants font face. Les parcours des exploitations, sont eux aussi mis à rude épreuve.

Depuis leurs installations, les exploitants sont à l'initiative de nombreuses évolutions de leurs outils de travail. La plupart s'est installé durant la période des trente glorieuses suite à la modernisation de l'agriculture française. De par ces raisons, les premières évolutions évoquées par les enquêtés sont plutôt de l'ordre de l'intensif : « augmentation du troupeau », « augmentation de la surface » (10 des exploitants évoquent cette évolution). De plus, ces orientations vont de pair avec l'utilisation de produits chimiques et des investissements matériels conséquents : « Achat d'un robot de traite pour produire plus et gagner plus ». La majorité du public 3 a bénéficié du soutien familial et s'est d'abord installé avec l'aide de ses parents. Les exploitations étaient diversifiées et se sont peu à peu spécialisées, les agriculteurs se retrouvant seul dans l'entreprise : « Quand mon père a arrêté, on a stoppé l'activité porcine puisque c'était lui qui la gérait ».

Ces évolutions se sont succédées par la mise aux normes des bâtiments. Cet engrenage, intensifié par la ligne de conduite dictée par les OPA a permis aux exploitants de stabiliser leurs situations et d'atteindre une vitesse de croisière : « On est en régime de croisière, y aura pas d'évolutions... ». Ils se sont emparés d'un modèle en construction et ont contribué à le façonner. Puis, progressivement, la croissance a atteint des limites. Les exploitants après avoir conforté leurs productions ont souhaité améliorer leurs conditions de travail. Pour la plupart, cette recherche de confort s'est traduite par l'augmentation des Unités de Travail Humain (UTH) : « Embauche d'un

salarié à plein temps », « D'abord installation individuelle puis création du GAEC en 2010 puisque avec cette surface ça devenait compliqué à gérer seul ». De plus, ils ont souhaité limiter leur dépendance et gagner en autonomie : « Amélioration des installations de manière à être autonome », « Arrêt des céréales, maintenant on a tout en herbe pour gagner en autonomie fourragère ». La recherche d'autonomie est toujours de mise et s'intensifie avec le dérèglement climatique qui rend instable les cours du marché. L'achat de surface permet également de rapprocher ou restructurer le parcellaire : « Achat de quelques hectares supplémentaires pour relier des parcelles » ou encore d'alléger les chargements « Si quelques hectares se libèrent à voir pour alléger le chargement... pas pour mettre plus d'animaux mais pour alléger quoi ». Certains ont fait le choix de labelliser leurs productions : « avant c'était une production de veau type foire, en 2001 on est passé en label » ou de s'orienter vers l'agriculture biologique : « Passage en bio ».

Durant cette période une minorité a cheminé à contre courant, mais cela reste des cas isolés dans notre étude :

« Les évolutions c'est que moi...enfin ça m'a toujours intéressé de pas utiliser, le moins possible de trucs chimiques donc les seuls que j'utilisais c'était l'herbicide sur les céréales mais depuis toujours et maintenant bon j'ai arrêté puisque je suis en bio [...] enfin bon voilà je suis arrivé à ce que j'avais envie d'arriver. Beh parce que je suis convaincue que la biodiversité c'est hyper important pour pleins de trucs, aussi bien qu'il y ait des oiseaux dans les haies et tout ça pour bouffer toutes les vermines et compagnie, aussi bien que les haies qui fassent de l'ombre, parce que je trouve que quand t'as un élevage avoir des haies c'est super important, moi j'ai des haies partout. Oui parce que bon au delà de mon troupeau, j'aime...je m'intéresse aux oiseaux, je m'intéresse aux plantes, je m'intéresse à tout ça donc voilà ça, ça m'a toujours intéressé ».

Aujourd'hui et les 5 dernières années (période du PAT 2016 à 2020), les évolutions vont plutôt dans le sens de la décroissance : « diminution des engrais », « réflexion pour limiter les produits chimiques tant pour l'économie que l'environnement ». Cependant, la marge de progression est encore conséquente. Certaines problématiques sanitaires ont contribué à ce changement de direction :

« Parce que moi je suis tombé malade, c'était en faisant un traitement, en désherbant, quand j'ai eu fini de passer les ronces, j'ai voulu voir ce qu'il restait dans la cuve comme produit. J'ai rien vu, j'ai eu une idée géniale, j'ai enlevé le bouchon j'ai mis la tête au dessus, j'ai respiré toutes les vapeurs. Une semaine après, j'ai eu le nerf optique paralysé. »

« On peut pas être victime des dommages collatéraux de soucis de santé dans la famille sans se poser des questions sur les produits qu'on utilise...quand on voit les problèmes de cancers ou autre choses provoqués par les désherbants à une époque ou certains produits qui ont été interdit... »

Peu à peu, une partie des agriculteurs se réconcilie avec la nature et évoque des évolutions qui vont dans ce sens :

« Vu que je travaille en extensif pour moi ça a pas été très compliqué de limiter les fertilisations et tout ça d'ailleurs je... Je fertilise carrément plus même, maintenant que j'ai... j'ai moins d'UGB tout ça je suis autonome alors ça sert à rien de fertiliser pour fertiliser quoi [...] Ah si j'ai planté une haie. »

« J'ai changé les variétés, je travaille plutôt avec des prairies de 5 - 6 ans, voilà des prairies de plus longue durée. D'une on travaille un peu moins le sol, et aujourd'hui quand on fait des rotations rapide on fait souvent des ray grass qui résistent très peu aux fortes chaleurs alors qu'aujourd'hui avec des prairies longue durée on est plutôt avec des dactyles, fétuques, ray grass anglais qui durent plus longtemps qui résistent mieux aux sécheresses. Qui sont plus adaptés au climat. »

Malgré un début de prise de conscience, des craintes persistent :

« La renaturation pas contre mais il faut savoir si on doit vivre de la nature ou si c'est la nature qui doit vivre sur l'homme, il faut savoir si on s'insère dans les deux et qu'on essaye de trouver un bon équilibre. »

« Trouver un successeur qui soit ni trop chimique, ni trop écolo, qu'il trouve un juste milieu entre toutes les tendances. »

De même, il faut souligner la présence d'idées préconçues autour de l'agriculture bio :

« La nature, on va dire préservation de la nature. Je veux pas être bio parce que c'est trop compliqué administrativement parlant mais dans ma tête je le suis...enfin on va dire raisonné quoi »

« Aller vers des pratiques plus naturelles, des pratiques différentes mais pas forcément du bio, voilà »

« Parce que le bio aujourd'hui ça veut plus rien dire »

Enfin, pour une grande partie de l'échantillon, l'aspect économique et l'intérêt personnel restent des questions centrales : « Je suis preneur de nouvelles pratiques si ça doit alléger le travail et dégager des revenus supplémentaires ». Mais, l'orientation croissance à tout prix n'est plus une solution : « Toujours plus pour avoir plus, alors on a plus de travail mais on gagne pas plus ».

Ces prises de consciences économiques, environnementales et sociales n'ont pas pour objet un retour en arrière mais font prendre de nouvelles directions : « J'étais rentré dans une sorte de mécanisme du toujours plus ».

Enfin, certains exploitants ont des projets d'avenir qui concernent la cessation d'activité : "Je commençais à anticiper la cessation future d'activité quoi mais faut y penser assez longtemps à l'avance quoi et encore j'ai... ça fait 5 ans j'ai pas encore cessé", "Ah beh moi la retraite et trouver un remplaçant".

En bref, la majorité des enquêtés suit un parcours assez similaire, que l'on peut représenter par phases sous forme de frise d'évolution (Figure 35).

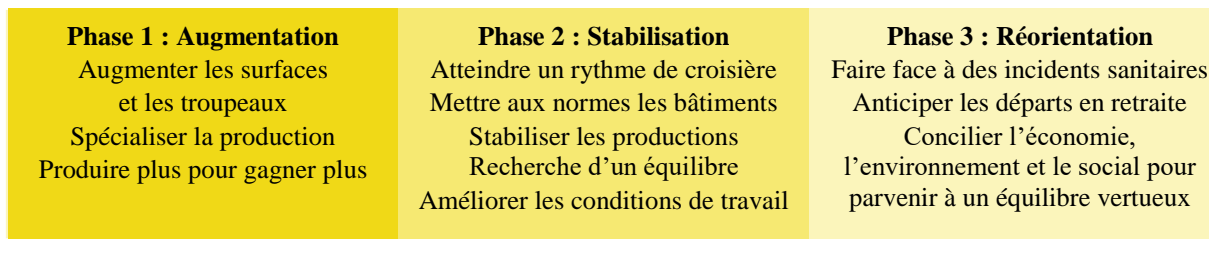


Figure 35 : Frise de l'évolution dans le temps des exploitations

La population agricole est vieillissante, pour rappel la moyenne d'âge de notre échantillon est de 55 ans. La difficulté est de déconstruire un modèle qui est profondément ancré dans les parcours de vie. Cette génération a contribué à façonner ce schéma. Aussi, il est difficile d'impulser un changement radical. Mais, les évolutions sont encourageantes et les représentations s'améliorent.

3.3.3.3. L'agriculture pour le territoire

L'agriculture joue un rôle important pour les territoires ruraux : "L'exploitation elle a sûrement quelque chose à jouer, enfin elle a quelque chose à jouer...une en tant que tel sûrement pas mais l'ensemble des gouttes d'eau, ça fait un cours d'eau". Aujourd'hui, elle doit revêtir de nouvelles fonctions (Guglielmi 1995). Lors des enquêtes nous avons pu distinguer la présence de 5 fonctions dans le discours des interrogés : la fonction paysagère (ou territoriale), la fonction environnementale, la fonction nourricière, la fonction sociale et la fonction économique. Le graphique suivant illustre le rôle de l'agriculture pour le territoire selon les agriculteurs audités. Si, tout au long de l'étude l'économie est appa- ruit comme un axe fondamental, ici cette fonction n'apparaît pas centrale.

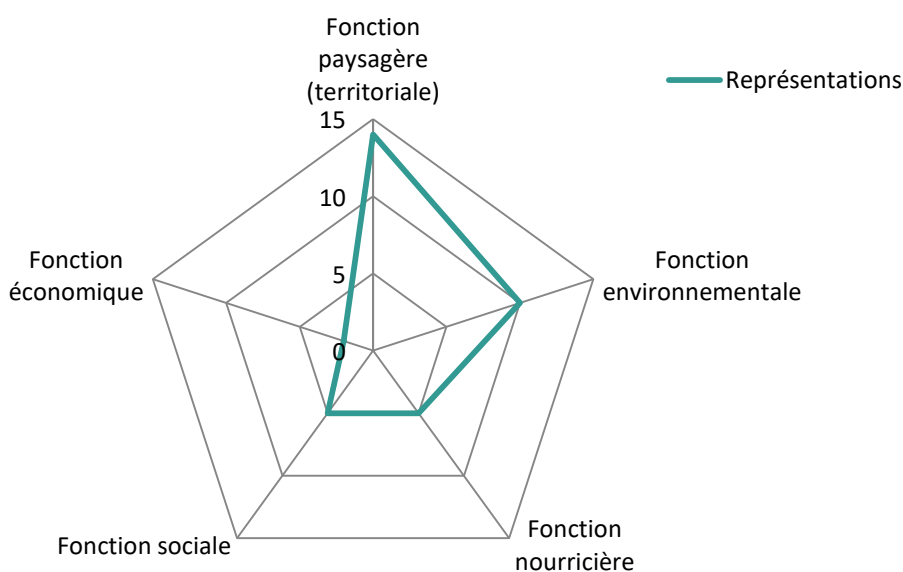


Figure 36 : Rôle de l'agriculture pour les territoires selon les représentations des enquêtés

La fonction économique

Les exploitations ont un rôle économique, elles génèrent des revenus, créent de l'emploi et font fonctionner les marchés : « Rôle économique puisque l'ensemble des paysans ça induit toute une activité ». De ce fait, elles participent à « l'équilibre territorial » : « Elle participe comme tout le monde, sur tout, sur le paysage on influence le paysage, de manière économique aussi, bon c'est à notre taille hein, c'est relatif mais... elles participent à l'équilibre territorial ».

La fonction sociale

Ici, il n'est pas question de l'aspect social dans le sens des liens sociaux. Dans l'étude, la fonction sociale est liée à la dimension environnementale. La majorité des interrogés a conscience que la qualité des ressources naturelle dépend des pratiques. De ce fait, certains évoquent la nécessité de préserver l'environnement dans le but de respecter l'Homme. Les exploitations agricoles doivent tendre vers « le plus de naturel possible, il me semble que c'est plus sain pour l'environnement...pour nous même ».

La fonction nourricière

L'époque où cette fonction prévalait sur les autres est révolu et les agriculteurs du territoire en ont conscience. Cependant, certains estiment que ce rôle est toujours présent : « Beh à nourrir la population, c'est l'essentiel hein ». Mais à moindre mesures :

« Oui parce que la viande il s'en mange de moins en moins, le lait c'est pareil on arrive pas à le vendre c'est... C'est pas normal mais bon...y a que le tourisme qui marche, l'agriculture c'est passé à côté maintenant, on préfère manger des agneaux de Nouvelle Zélande, de la viande d'Amérique traitée aux hormones et ça coute moins cher c'est que le pognon qui compte maintenant »

« Autrefois c'était pour nourrir les gens mais maintenant les gens il faut plus manger de viande alors ceux qui produisent de la viande ils peuvent arrêter »

La fonction environnementale

En moyenne, le public 3 connaît l'impact de ses actions sur l'environnement. Aussi, il est conscient de l'importance d'avoir des pratiques les plus neutres possibles. L'exploitant a intégré la fonction environnementale (Michel-Guillou 2009) dans son quotidien :

« Oui dans le rôle...enfin de préservation de l'environnement. Par rapport à toutes nos pratiques, enfin dans nos prairies on préserve une zone humide, on préserve... Les près, les landes et tout elles sont restées en zone humide »

« L'agriculture n'est pas sans responsabilité, c'est sûr quand tu utilise des produits phytosanitaires »

Certains vont même au-delà de la neutralité et ont tendance à vouloir agir en faveur de la nature : « On voit des oiseaux qu'on voyait pas grâce aux haies [...] ».

La fonction paysagère

Sur les 18 personnes rencontrées, 14 ont cités la fonction paysagère. Les exploitants ont la sensation de devenir des « jardiniers » du territoire :

« On va pas dire qu'on est des jardiniers pour entretenir le terrain mais bon on essaye de garder sa petite surface, avec de la biodiversité, tout en essayant de vivre dessus quoi »

« Y a la formule -pas de pays sans paysans- c'est ça un petit peu moi, d'ailleurs les nouvelles... les nouvelles directives PAC tout ça on voit bien, ils veulent nous, plutôt nous prendre pour les jardiniers un petit peu des territoires quoi ! Pas forcément pour des producteurs hein, ça se voit, bon c'est pas désagréable d'être jardinier hein, si ils nous aident (rire), mais y a rien de gratuit quoi »

Leur métier et particulièrement l'élevage, contribue à entretenir les paysages tels qu'ils existent : "Si on arrête l'élevage la nature va reprendre son droit et ça va s'embroussailler, ça s'embroussaille vite". D'ailleurs, l'échantillon d'exploitant avec qui nous avons pu échanger est convaincu que la fonction paysagère constitue l'avenir de l'agriculture : « Je pense qu'on sera rien que là pour entretenir le paysage », « De toute manière on est compté rien que pour ça en France, pour faire joli, pour le tourisme », « Elle joue un rôle dans l'entretien...dans l'entretien des paysages hein, alors ce qui prônent l'absence de...l'absence de vaches et tout ça... je sais pas moi, faudra prendre un coup-coup pour aller se promener après (rire) ».

L'entretien des territoires apparait comme une valeur forte pour les enquêtés. Ils définissent un paysage correctement entretenu comme un milieu ouvert ou les éléments sont entretenus de façon à rester « propre » :

« Beh on entretien un peu la nature (rire) qui est grandissante, j'ai un gros problème de fougères dans les prairies naturelles, je m'en sors plus. Mais bon si on entretien pas ça va être vite fermé »

« Y a des chemins on se dit dans 5 ans il sera fermé »

« [...] le jour ou la sauvagine (les sangliers) va s'installer comme c'est aujourd'hui, on s'en sortira plus »

« Ouais des fois, c'est ça un petit peu qui fait râler parce qu'il faut pas...il faut laisser la biodiversité agir et tout ça mais la nature il faut l'entretenir aussi quoi, là ou il faut nettoyer : faut nettoyer quoi ! c'est pas parce qu'il y aura un roncier que ce sera mieux hein »

« La propreté du territoire, propreté visuelle, c'est quand même important. Un champ bien entretenu, il est bien entretenu, c'est quand même plus agréable à...c'est quand même plus propre, moi j'appelle ça de la propreté, non pas que tout délabré...enfin je sais pas »

« [...] moi je dis... on nous a donné un outil de travail, on a une nature qui est propre, essayons de l'entretenir de la garder [...] »

« L'entretien de l'espace, garder une nature propre, essayer d'entretenir dans la mesure du possible »

Cette notion de « propre » est assez paradoxale. Nous comprenons ici qu'elle provient d'un héritage patrimonial fort. En effet, les exploitants ont hérité de parcelles ouvertes et d'habitudes d'entretiens. Ils associent le « propre » à l'« entretenu » et à la « nature maîtrisée », au contraire la notion de « sauvage » fait référence au « sale ». Dans leurs récits nous saisissons une dissonance entre la fierté d'un patrimoine naturel diversifié et la nécessité de le combattre pour le maintenir « propre ». Le regard de l'autre est primordial dans ce jugement principalement esthétique : « [...] aux voisins qui laissent pousser le bordel chez eux (rire) ». Cette fonction est donc étroitement liée à la dimension humaine car l'opposition entre « sauvage » et « propre » provient de constructions sociales. Pour faire évoluer les pratiques un travail de déconstruction est nécessaire. D'ailleurs, certains en ont conscience :

« Le problème c'est qu'on a pas la même notion de propre, nous on entend propre sans ronces, sans rumex, sans...alors que maintenant on est en train de faire l'inverse même nous les premiers puisque pour les volailles si vous avez des trucs un peu haut les oiseaux viennent pas vous les voler, si vous avez des ronces au moins vous sauvez les poules, c'est pas propre mais au moins on peut... Alors c'est pour ça qu'on évolue mais des fois on s'aperçoit que l'idée était bonne mais pas efficace »

3.3.3.4. Le territoire et l'eau

Le Ségala est décrit comme un territoire préservé et pourvu de « prairies », « forêts », « boisements », « haies », etc. Selon l'enquête, dans cette zone les agriculteurs pratiquent un système de polyculture élevage relativement respectueux du milieu. Ils disent être chanceux car les pratiques s'améliorent : « moins de maïs », « désintensifié », etc. Dans l'ensemble, les interrogés s'accordent pour dire « On a pas à se plaindre niveau polluant. Je pense qu'on est assez préservé de ce côté-là. ».

En ce qui concerne les milieux aquatiques, la majorité des agriculteurs se rejoint pour dire que la qualité de l'eau est plutôt correcte :

« Elle est correcte, on l'analyse nous chaque année, l'eau de notre source euh... une analyse par an, elle est très bien, on l'a boit, tous on la boit alors oui bonne qualité, preuve à l'appui avec les analyses »

Par la pratique du milieu, ils ont développé des compétences qui leur permet d'avoir une opinion plutôt objective de la qualité de l'eau. En effet, ils se basent aux « odeurs », aux données visuelles (« présence de mousses », « eau claire », « moins souillée », etc.), au comportement des animaux (« [...] les chevaux, ils voulaient pas boire dedans [...] maintenant les vaches elles y boivent bien », etc.) et à la présence de faune sauvage (« présence de quelques truites »). Certains trouvent que l'eau s'est améliorée ces dernières années : « L'eau est de meilleure qualité grâce aux mises aux normes », « Maintenant les animaux boivent dedans [...] », etc.

La dimension fonctionnelle du cours d'eau est ressortie comme centrale dans les discours : « utile pour l'abreuvement », « on s'en sert pour irriguer les cultures ». L'abreuvement et l'irrigation représentent dans le cas de l'étude les deux aspects fonctionnels de l'eau. Concernant la dimension essentielle de la rivière, plusieurs exploitants considèrent que « l'eau c'est la vie ». Aussi, un des enquêtés a ajouté l'aspect visuel « joli » du cours d'eau. A ce propos, de nombreux exploitants soulignent la fermeture des ruisseaux. Lié aux fonctions sociales et paysagères évoquées ci-avant, la « fermeture » constitue, pour eux, une problématique inquiétante.

De plus, les incertitudes climatiques et les événements qui en découlent posent question : « Quand y a un excès de flotte c'est la zone d'expansion du ruisseau donc c'est pas la peine de faire quoi que ce soit la dessus quoi [...] », « vu les inondations », « avec les sécheresses qu'on a, certains ruisseaux tarissent ». La plupart des agriculteurs déclarent que les questions relatives au cours d'eau sont préoccupantes. Peu d'entre eux nient ces problématiques. Cependant, certains exploitants adoptent une stratégie de défense dans le but de protéger l'image de leur profession en esquivant le problème ou en le déplaçant vers

- d'autres lieux ; « y a des endroits où c'est bien pire, par exemple en Bretagne ils ont pas été exemplaires »,
- d'autres groupes ; « certes l'agriculture n'a pas toujours été irréprochable mais je crois pas que ce soit nous les plus gros pollueurs »,
- d'autres causes ; « pourquoi, comment, on parle pas du sel sur les routes, on parle pas du goudron qui fond... et que quand y a un orage qui lessive tout, ça va directement dans les ruisseaux »,
- ou en se positionnant comme « victimes » ; « ça devient compliqué moralement dans tous les domaines puisque le bien-être animal...sitôt que tu sors le pulvé ou que...on est pas encore attaqué personnellement mais bon on en prend plein la figure quoi ».

De cette façon, les agriculteurs se protègent de sentiments inconfortables d'anxiété (Michel-Guillou 2009).

3.3.3.5. Les espèces patrimoniales

La majorité du public 3 a découverte la présence de la moule perlière

Le PAT a permis de faire découvrir les populations de moules perlière : « Ça m'a fait ouvrir les yeux que c'était des moules... parce que ouais je savais pas trop à quoi correspondait ce coquillage ». Certains ont également découvert la présence d'écrevisses à pattes blanches mais dans l'ensemble ils ont montré moins de curiosité face à cette espèce. Deux des exploitants, ne sont pas informés et ont montré un désintérêt vis-à-vis du sujet : « Non j'ai pas cherché à...ça m'intéresse pas plus que ça donc j'ai pas cherché à me renseigner », « Ça m'est complètement indifférent ! ».

Une partie des exploitants exprime la nécessité de rendre concrète cette découverte

En effet, le besoin de voir les moules est ressortie lors des échanges :

« Entendu parler oui mais c'est tout, j'en ai jamais vu »

« Ah ça oui, oui, oui, j'en ai jamais vu mais... j'en ai entendu parler [...] »

« Bon j'ai pas encore pu voir les moules, ils les ont pas encore fait voir, les écrevisses j'en ai entendu parler mais je les ai pas vu. Je leur ai dit qu'un jour ils nous les fassent voir. Le reproche que je fais moi à tout le monde, c'est que vous nous dites qu'il faut qu'on sauve ça, mais on sait pas quoi. Voilà moi c'est le reproche que je fais ! Moi je protège ce que je vois... Je le protège mieux si je sais ce que c'est »

La transmission d'un héritage patrimonial fort

L'échange relatif aux espèces patrimoniales a soulevé la question de l'héritage :

« A l'époque y en avait plein, y avait des bancs de moules »

« Oui, je connais ça depuis que je suis petit parce que moi j'y ai été sur le ruisseau là où elles sont alors »

« Pour moi c'est important de conserver tout ce que les anciens nous ont laissé »

« [...] quand on était gamins y en avait plein partout, mais là il doit bien y en avoir puisqu'ils en ont trouvé »

Outre la dimension patrimoniale, ces espèces suggèrent l'idée de quelque chose de précieux. Cet aspect de rareté renforce l'envie de préserver ce patrimoine hérité : « C'est bien il faut essayer de le garder, c'est pas quand même dans tous les ruisseaux qu'il y a tout ça donc... ». Les exploitants ont eu tendance à retenir plutôt la moule et s'attachent moins à l'écrevisse car ils ont l'impression que c'est beaucoup plus commun.

La fierté de conserver ces espèces d'intérêt communautaire

Certains individus ont exprimé une forme de fierté quant à la présence des moules perlières et des écrevisses à pattes blanches sur leurs territoire :

« En bas de chez nous on a des colonies de moules perlières, je trouve ça cool qu'elles y soient quoi ! [...] Beh moi je suis assez content de pouvoir expliquer à mes copains citadins ou...ou même autres agriculteurs que le ruisseau qui coule en dessous chez moi fait parti des 10 ruisseaux en France où y a des moules perlières et que c'est signe de...d'une très grande qualité d'eau quoi »

« Ah beh ça je trouve ça génial, je les ai pas vu mais si je les croise je leur dirais bonjour (rire) ça me plaît ça, quand j'étais gosse y avait des tas de moules dans le Viaur, on ramassait des moules d'eau douces... Bon ça j'en ai pas revu depuis très longtemps donc tu vois ça s'est dégradé quand même on peut pas dire autre chose »

Cette fierté est d'autant plus importante car selon eux, elle constitue la richesse du territoire et peut devenir un attrait pour le futur

« Ah oui, oui oui, parce que c'est une population que... ça peut être un attrait aussi, une population de moules c'est bien ! Un attrait au niveau... bon je vais pas dire touristique, ça serait un grand mot mais quand on... quand on mentionne qu'il y a le retour des moules, ça veut dire qu'il y a une bonne gestion quoi »

"Je trouve que toute bestiole qui revient, pour plein de choses... Si elles y étaient c'est que c'est important et puis bon je trouve que la richesse du territoire ça doit être ça maintenant quoi, il faut prendre conscience de ça quoi, si tu veux je pense qu'on est intimement lié à tout quoi, au vivant, enfin moi pour moi c'est aussi bien l'eau, aussi bien le...pour moi faut en prendre conscience de ça, c'est à dire on fait un métier qui est lié à tout ce qui nous entoure donc..."

Des éléments qui contribuent à la richesse de la biodiversité

Une partie du public 3 considère que les espèces patrimoniales sont importantes car elles contribuent à rendre l'écosystème diversifié :

- « Ca fait parti d'un écosystème qui est intéressant à conserver »
- « [...] ça prend par à la biodiversité quoi »
- « Faut maintenir ce qui peut exister encore »
- « Après c'est une bonne chose pour la biodiversité de toute façon [...] »
- « Pour moi tout ce qui est naturel c'est important de le conserver... »

Un indicateur de qualité non négligeable

Au-delà de la biodiversité, la présence des deux populations démontre une bonne qualité d'eau et, par effet rebond, des pratiques agricoles plutôt convenables :

- « Ça montre aussi que les pratiques culturales, d'élevage etc. De la zone ne sont pas trop déconnaissantes quoi »
- « C'est un indicateur... ça montre le bon état du cours d'eau [...] »
- « Oui, oui j'en ai entendu parler et normalement ça dénote une eau très propre, pas de nitrates pas de... [...] »
- « C'est que l'eau doit être bonne donc autant les préserver »
- « Si elles attestent la qualité de l'eau et que si elles sont encore là c'est peut-être que l'eau a pas été si dégradée que ça, d'où la nécessité peut être d'être attentif à ce quelles y restent »

Une recherche perpétuelle de l'intérêt personnel

Malgré les éléments précédemment évoqués, quelques agriculteurs de l'échantillon s'interrogent quant à l'apport des espèces patrimoniales :

- « Les moules je sais pas ce que ça apporte, les écrevisses elles sont bonnes oui (rire), les écrevisses oui si on peut les manger parce que si c'est rien que pour les regarder ça sert pas à grand chose. [...] »
- « C'est vrai que les moules on en a jamais mangé, je sais pas qu'est ce que ça fait [...] »
- « Je sais pas ce qu'elles nous apportent mais après c'est comme tout...on aime bien qu'il y ait... Après particulièrement je sais pas ce quelles apportent »

Des craintes qui persistent

La profession est parfois victime de préjugés internes et externes. Ici, il est question d'idées préconçues de la part des agriculteurs. Nous avons constaté :

- la peur de l'inconnu : « Ah non, j'en ai pas entendu parler de ça... Mais c'est pas dangereux ces bestioles là ? »,
- la crainte financière : « Après il faut voir ce que ça entraîne, de manière financière, que ça retombe pas sur le dos des éleveurs, ne pas amener de contraintes à l'éleveur quoi. Après on est pas pour les faire disparaître mais... »,
- et l'ajout de contraintes : « Par contre attention hein, je vous parle de ces bestioles là, là ou elles sont hein après de là à ce couper en quatre pour retarder certains chantiers, pour s'interdire certaines choses...pour des colonies de bestioles dont on est pas sûrs que de toute façon au fin de l'histoire elles y survivent la je... ».

Dans l'ensemble, les exploitants souhaitent préserver les espèces

Pour eux, ces espèces ne sont pas nuisibles et sont inoffensives pour la profession. Ces critères leur donnent une certaine valeur, d'un point de vue purement agricole :

"Ça je pense que c'est bien mais alors là par contre... est ce qu'il y en a beaucoup ? C'est bien mais... bon tout ce qui est pas... là au moins ça... c'est pas comme l'excès de faune qui engendre des dégâts, là, la moule perlière elle fait son train si elle est dans l'eau"

"Je préfère qu'il y ait des moules plutôt que des ragondins quoi"

3.3.3.5. Les profils rencontrés

L'enquête sociologique nous a permis de déterminer plusieurs types de profils :

→ Ceux qui ont déjà intégré des pratiques harmonieuses avec la nature et qui ont profité du PAT pour conforter et adapter leurs habitudes (une minorité). Souvent, ce profil est corrélé au portrait de l'agriculteur qui a choisi ce métier pour la qualité de vie et qui tient à préserver un certain équilibre.

→ Ceux qui sont sensibles aux problématiques environnementales et qui se sont saisis du PAT comme l'opportunité de passer le cap et de mettre en place un système de production qui correspondent davantage à leurs valeurs (la majorité de l'échantillon).

→ Ceux qui ont bénéficié des aides en s'orientant vers des pratiques plus respectueuses mais sans vraiment engager une remise en question (une minorité).

→ Ceux qui ont perçu le PAT comme une énième entrave à leurs métiers mais se sont saisis des aides financières pas trop contraignantes (une minorité). Ces profils ont tendance à être corrélés au portrait de l'agriculteur « en colère » contre la société. Dans leurs discours, ils se sentent souvent pointés du doigt et ont le sentiment d'être dénigrés aux yeux du collectif.

Nous soulignons ici une corrélation entre la sensibilité environnementale et la participation au plan d'action. Dans l'échantillon, une partie des exploitants été déjà initiée aux enjeux écologiques actuels. Le principal levier qui a permis d'engager l'autre partie des audités est la dimension économique.

L'évaluation du PAT Jaoul a permis de mettre en exergue un paradoxe. D'une part, les exploitants sont regardants, sont en perpétuelle recherche d'intérêt. D'autre part, ils portent une certaine attention concernant le regard des autres.

Pour conclure, l'analyse sociologique nous montre que la prise de conscience est en cours. Les exploitants ne sont pas tous au même stade du processus et certains ont entamé la dynamique de changement de pratiques. Dans l'ensemble, le PAT a contribué à sensibiliser et à faire ouvrir les yeux sur la réalité d'aujourd'hui : "Je sais pas si le PAT a fait évoluer l'environnement, il a sûrement fait...il a peut être attiré l'attention de beaucoup de gens, il a peut être fait évoluer la façon dont on le regarde". Les verbatims suivantes permettent de constater la **prise de conscience** :

« Le lendemain je me suis promené dans le champ, j'étais écœuré, j'tais écœuré parce que c'était un tapis d'insectes morts... C'était la folie ça, écœuré, c'est fou, on se rend pas compte »

« Les gens prennent conscience que c'est la nature qui nous permet d'être sur terre" "La nourriture vient aussi de la terre quoi »

« Disons qu'on respecte la nature comme elle est quoi, l'intérêt de l'humain c'est de respecter comme c'est, après d'entretenir pour laisser quelque chose aux autres de propre enfin à nos enfants, nos petits enfants... Aujourd'hui y en a qui en ont rien à faire de la nature... Les mentalités d'aujourd'hui c'est que les gens ils sont...tout leur est dû, on...on cueille ce qu'on nous donne mais après l'intérêt de l'autre derrière, on en a rien à faire. On se regarde son propre nombril comme je dis souvent. Les gens sont trop égoïstes ! »

Enfin, la profession doit s'adapter à un environnement changeant, de fait, les agriculteurs se doivent d'être mobiles et ils commencent à se saisir de cette idée : « Le métier d'agriculteur est un métier qui nécessite une adaptation permanente. Travailler avec du vivant demande d'être nous même vivant. ».

Synthèse

L'enquête sociale nous permet de conclure que les résistances aux changements de pratiques peuvent être de plusieurs ordres :

- La pression économique et sociale
- La méconnaissance (scientifique et technique)
- Le changement radical de pratiques dans une profession aux traditions ancrées
 - La recherche d'intérêt personnel et parfois l'incapacité à percevoir le gain individuel dans l'intérêt collectif

L'habitus et les traditions de ce groupe social s'améliorent.
La profession intègre progressivement de nouvelles fonctions.
Globalement la prise de conscience tend à se généraliser mais les résistances précédemment évoquées ralentissent le passage à l'action.

3.4. L'analyse critique

3.4.1. L'analyse SWOT : (Forces – faiblesses, menaces – opportunités)

	ATOUTS	CONTRAINTES
	Forces	Faiblesses
INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction du programme avec les agriculteurs avant mise en œuvre - Animation : <ul style="list-style-type: none"> → crée du lien et de la cohésion entre acteur → maintien la dynamique toute la durée du PAT - Durée du programme - Thématiques qui suscitent l'intérêt - Mesures économiques et gratuité des actions - Actions basées sur le volontariat - Apport de compétences techniques - Choix d'un territoire adapté : <ul style="list-style-type: none"> → problématiques communes → dimension humaine - Communication : <ul style="list-style-type: none"> → bonne cadence de diffusion → choix des outils utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme conséquent : <ul style="list-style-type: none"> → nécessité de clarifier les enjeux → améliorer la lisibilité du dispositif - Paradoxe sur la durée du programme : <ul style="list-style-type: none"> → trop long : les acteurs s'essoufflent → trop court : pas suffisamment impactant - Forte sollicitation des partenaires qui ont des moyens limités - Communication à améliorer : <ul style="list-style-type: none"> → besoin de rendre les supports plus percutants
	Opportunités	Menaces
EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de l'intérêt économique - Dimension collective : <ul style="list-style-type: none"> → sentiment exprimé, besoin et recherche de lien social - Implication de certains partenaires - Présences d'espèces à enjeux - Mouvement globale : <ul style="list-style-type: none"> → accompagnement vers des évolutions induites par la société → évolution progressive intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'idées arrêtées et de préjugés qui pèsent sur les enjeux environnementaux - Méconnaissance et craintes de la part de certains agriculteurs (par effet induit sont réfractaires) - Manque de mobilisation de la part des exploitants (absence d'outil réglementaire) - Disponibilité (manque de temps) - Recherche permanente du gain individuel : désintérêt lorsque ce besoin n'est pas satisfait - Habitudes et traditions ancrées dans la profession agricole - Forte sollicitation des exploitants par l'ensemble des structures institutionnelles

3.4.1. Les pistes d'améliorations

3.4.1.1. Les préconisations

Il faut préciser que les préconisations s'appuient principalement sur le tableau d'analyse SWOT. Les forces et faiblesse sont des éléments (souvent internes) sur lesquels il est possible d'agir. Mais, il est important de prendre également en considération les menaces et opportunités pour proposer des améliorations cohérentes et réalisables. De plus, la connaissance de ces éléments (souvent externes) nous permet d'essayer de parer les difficultés et de se saisir des opportunités mais il est difficile d'agir sur ces points car ils ne sont pas du ressort de la structure.

Afin d'améliorer les futurs PAT, nous proposons les pistes suivantes :

→ Essayer d'agir sur la communication pour la rendre plus percutante. Les supports et la cadence de diffusion sont légitimes et constituent une force, mais cette dimension pourrait être d'avantage efficace. Les enquêtes ont fait ressortir une sensibilité particulière chez les exploitants. S'appuyer sur les sens pourrait constituer une piste intéressante. La présentation des enjeux doit être accompagnée par une démonstration moins théorique (aller sur le terrain, utiliser des supports vidéo, photos, etc.). Par exemple, dans le cas du PAT Jaoul les exploitants aurait aimé voir les moules perlières. L'odorat peut aussi constituer une piste à développer.

→ Perpétuer et développer les mesures économiques. Les aides financières permettent à l'agriculteur d'assouvir sa recherche de gain personnel. Ces actions sont nécessaires car elles allient l'intérêt individuel et collectif.

→ L'aspect du lien social s'est démarqué tout au long du rapport. S'appuyer sur la dynamique collective pourrait permettre de favoriser la mobilisation. Dans un premier temps, une approche individuelle est indispensable mais le collectif peut être utilisé comme un atout convainquant pour maintenir l'implication et rallier un nouveau public.

→ Il apparait pertinent de faire appel à des nouvelles structures comme l'APABA ou encore la LPO pour proposer des sujets nouveaux et approfondir des thématiques. Par exemple, la thématique des haies s'est démarquée dans le PAT Jaoul. Les exploitants ont souligné une certaine sympathie envers les oiseaux. Proposer une action qui lie les deux thématiques pourrait permettre d'aller plus loin et de mobiliser d'autres agriculteurs.

→ Enfin, l'enquête sociologique s'est révélée propice à l'évaluation. Une analyse sociale en début de programme permettrait de mieux cibler les profils de la zone d'étude et d'adapter les actions selon ces portraits. Cette enquête préliminaire pourrait servir de levier pour mobiliser un plus grand nombre d'exploitants.

3.4.1.2. La critique méthodologique

Pour mener à bien l'évaluation du plan d'actions j'ai procédé en différentes étapes construites selon une logique chronologique. L'ensemble de ces phases a été rythmé par des réunions avec l'ADASEA et l'Agence de l'Eau. Ces échanges m'ont donné l'opportunité de confronter mon travail à des opinions et points de vue divergents. Je vous propose l'autocritique suivante.

1^{ère} étape, m'imprégner d'un programme d'actions conséquent d'une durée de 5 ans. Ce dernier est construit avec des actions spécifiques qui nécessitent une certaine connaissance des milieux aquatiques et de l'environnement qui gravite autour.

2^{ème} étape, recherches les informations indispensables pour produire un bilan. Cette phase demande une adaptation aux habitudes de travail de quelqu'un d'autre, en l'occurrence pour le PAT, de plusieurs acteurs : animatrice (remplacement congés maternité en début de dispositif), agents techniques des structures partenaires, etc. Personnellement, je pense avoir pris trop de temps sur ces deux étapes qui se sont avérées chronophages mais indispensables pour compenser des lacunes techniques.

3^{ème} étape, création des supports d'enquêtes. Après avoir conjointement décidé les groupes d'acteurs à interroger, j'ai procédé à la réalisation des supports. Pour cette phase de travail je me suis heurtée à la difficulté de proposer un outil en repartant d'une base existante. Je me suis d'abord imprégnée de l'existant. J'ai constaté des incohérences (par exemple, l'utilisation de questions ouvertes pour des questionnaires directifs répondus en autonomie), proposé des rectifications et des pistes d'améliorations grâce à mes connaissances en SHS. Habituellement, lors de la création d'un support, je me pose diverses questions auxquelles je me dois d'obtenir des réponses et notamment « Qu'est ce qu'on veut savoir ? ». Au final, j'ai réalisé lors de l'analyse que je ne me suis jamais vraiment posé la question. Ce tort, m'a porté préjudice ensuite dans l'analyse des résultats.

4^{ème} étape, passation des enquêtes. L'étape la mieux réussie selon moi. Grâce à cette phase, j'ai pu m'épanouir et me saisir pleinement du PAT. En effet, l'apport de regards et témoignages nouveaux permet de mieux comprendre tout ce qui gravite dans et autour du dispositif. Mes compétences orales ont été un véritable atout pour réussir cette mission.

5^{ème} étape, traitement des données. Ce travail est fastidieux et demande de la rigueur.

6^{ème} étape, analyse et rédaction. La bonne réalisation de l'étape précédente a rendu possible la finalisation du travail. L'analyse et la rédaction ont été menées simultanément et dans l'urgence. Le temps perdu en début de stage a manqué lors de ces dernières phases. Mais, l'adrénaline de l'approche des échéances et le souhait d'aller au bout de la production m'ont rendu suffisamment efficace pour proposer un travail aboutit.

3.4.1.3. Les apports personnels

Ce stage était riche d'échanges avec les différents membres de l'équipe syndicale. J'ai découvert la structure et son fonctionnement général, mais 6 mois ne suffisent pas pour prétendre connaître toutes les subtilités institutionnelles. J'ai pu m'imprégner d'un poste dans un établissement, en partie coordonné par des élus. Le métier de technicien espace rural intègre mes trois domaines d'intérêts, à savoir : les territoires, l'environnement et l'agriculture. Mon projet professionnel se dessine progressivement, mes idées restent vagues mais j'ai à cœur de pouvoir revêtir une fonction qui m'offre la possibilité de relier les trois axes précédemment évoqués. Ces thématiques me plaisent et suivent une logique complémentaire. Le stage m'a permis de toucher du doigt un poste qui correspond à ces attentes.

J'ai choisi ce stage car il m'ouvrait la possibilité de m'initier à un nouveau domaine ; celui de l'eau. J'ai pris plaisir à m'investir pour l'évaluation d'une politique publique. Ayant étudié leur mise en œuvre en première année de master, le passage de la théorie à la pratique s'est présenté comme l'aboutissement de ma formation universitaire.

Les membres de l'équipe ont su m'accueillir et m'intégrer avec bienveillance. De nature curieuse, ils ont su répondre à toutes mes interrogations. D'ailleurs, dans la lignée du stage, Hélène m'a proposé une mission de communication de 6 mois. N'ayant pas de projets précis à court terme, cette proposition de service civique me donne l'opportunité d'approfondir de nouvelles compétences. De plus, elle m'offre un temps de réflexion avant de préciser mes choix d'orientations professionnelles.

Conclusion

Socialement chacun ne réagit pas de la même manière aux rôles et missions qu'attribue la société aux agriculteurs, la question environnementale en est une parfaite démonstration. L'agriculteur doit remettre en cause son identité professionnelle et abandonner un modèle, autrefois valorisé comme ayant permis de nourrir la France au sortir de la guerre, pour des missions plus disparates où la fonction nourricière n'est plus prioritaire. La société, et de plus en plus les pouvoirs publics, lui demandent d'allier « aux objectifs quantitatifs, des horizons qualitatifs » (Hervieu et Purseigle 2013) : maintien d'une économie rurale, entretien du paysage ou encore préservation des ressources viennent compléter les missions de l'agriculteur. Il s'agit de repenser la pratique agricole comme une « valorisation des ressources naturelles [et territoriales] et d'une gestion positive de la nature » et moins comme une « simple exploitation de capacités productives » (Beuret et Mouchet 2000).

Une certaine nostalgie des décennies passées apparaît chez quelques agriculteurs. Si certains ont été pionniers ou n'ont pas eu de mal à s'engager dans le changement, pour d'autres, les évolutions sont plus difficiles à accepter et/ou à mettre en place. Des phénomènes de résistances s'observent dans la profession. Plusieurs raisons freinent leur adhésion, il s'agit de revoir l'ensemble de leur modèle, des techniques apprises tout au long de leur carrière et admises par leurs pairs. Le risque social que représente le fait d'innover ou de changer de pratiques n'est alors pas évident à assumer pour tout le monde.

L'évaluation nous permet d'affirmer que le plan d'actions a contribué à enclencher, de façon généralisée, le processus de prise de conscience. Cette phase est le début d'une dynamique qui doit évoluer vers un changement de pratique global. Elle s'inscrit pleinement et durablement dans l'objectif général de reconquête du bon état des milieux mais, également dans l'intérêt particulier de l'agriculteur puisque c'est lui qui vit dans cet environnement.

Bibliographie

- Bailly, Jean-Stéphane, et Flavie Cernesson. 2012. « Approche des relations entre eau et agriculture à AgroParisTech ». *Pour* N° 213 (1): 203-14.
- Beuret, Jean-Eudes, et Christian Mouchet. 2000. « Pratiques agricoles, systèmes de production et espace rural: quelles causes pour quels effets? » *Cahiers Agricultures* 9 (1): 29-37.
- Blanchet, Alain, et Anne Gotman. 2015. *L'entretien 2nde édition*.
- Brun, Alexandre. 2009. « Gestion de l'eau en France ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 309 (février): 4-8.
- Brun, Alexandre. 2010. « Les contrats de rivière en France: enjeux, acteurs et territoires ». *Les Cahiers de droit* 51 (3-4): 679-704. <https://doi.org/10.7202/045729ar>.
- centrepresseaveyron.fr*. s. d. « Opération urgente pour sauver les moules du Jaoul ». Consulté le 19 avril 2021. <https://www.centrepresseaveyron.fr/2016/08/03/operation-urgente-pour-sauver-les-moules-du-jaoul,3967504.php>.
- Compagnone, Claude. 2021. *Sociologie des changements de pratiques en agriculture: L'apport de l'étude des réseaux de dialogues entre pairs. Sociologie des changements de pratiques en agriculture: L'apport de l'étude des réseaux de dialogues entre pairs*. Update Sciences & Technologie. Versailles: Éditions Quæ. <http://books.openedition.org/quæ/29860>.
- Dugoujon, Estelle. 2016. « Un Plan d'Action Territorial, une politique publique territorialisée qui engendre des représentations différenciées suivant les acteurs », 96.
- Guglielmi, Michel. 1995. « Vers de nouvelles fonctions de l'agriculture dans l'espace? - Persée ». 1995. https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_229_1_4753.
- Hellec, Florence, Fabienne Barataud, et Laura Martin. 2013. « Protection de l'eau et agriculture: une négociation au long cours ». *Natures Sciences Sociétés* Vol. 21 (2): 190-99.
- Hervieu, Bertrand, et François Purseigle. 2013. *Sociologie des mondes agricoles*. U Sociologie. Armand Colin. <https://www.cairn.info/sociologie-des-mondes-agricoles--9782200354404.htm>.
- Hoff, H. 2009. « Eau et agriculture - Des modèles condamnés à changer ». *Le Courrier de la planète* 89/90: 94-97.
- ladepeche.fr*. s. d. « Villefranchois: la pêche interdite sur le Jaoul ». Consulté le 21 avril 2021. <https://www.ladepeche.fr/article/2016/08/17/2402320-villefranchois-la-peche-interdite-sur-le-jaoul.html>.

- Laurent, François. 2015. « L'évolution des pratiques agricoles face aux enjeux de la qualité de l'eau : le bassin de l'Oudon (France) ». *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, n° 25-26 (mars). <https://doi.org/10.4000/tem.2745>.
- Malavoi, Jean-René, et Jean-Paul Bravard. 2011. « Éléments d'hydromorphologie fluviale. Édité par l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), 2010, 224 p. En ligne sur : <http://www.onema.fr/hydromorphologie-fluviale>. » *Physio-Géo. Géographie physique et environnement*, n° Volume 5 (janvier): 1.
- Marleau, Marie-Ève. 2010. « Les processus de prise de conscience et d'action environnementales : le cas d'un groupe d'enseignants en formation en éducation relative à l'environnement », 361.
- Michel-Guillou, Élisabeth. 2009. « L'environnement, l'eau et les agriculteurs : entre conscience environnementale et défense du métier ». *Bulletin de psychologie* Numéro 502 (4): 381-88.
- Vieillard-Coffre, Sylvie. 2001. « Gestion de l'eau et bassin versant ». *Herodote* N°102 (3): 139-56.
- Zagre, Ambroise. 2013. *Méthodologie de la recherche en sciences sociales*. L'harmattan.

Table des sigles et abréviations

ADASEA : Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture (ADASEA d'Oc : ADASEA de l'Aveyron)

AEAG : Agence de l'Eau Adour Garonne

Agri : Agriculteur(s)

AHP Association Arbre Haie et Paysage (12 : de l'Aveyron)

ANC : Assainissement Non Collectif

APABA : Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron

BV : Bassin Versant

CA12 Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

COVID : CoronaVirus disease

CLE : Commission Locale de l'Eau

CRPF : Centre National de la Propriété Forestière

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DCE : Directive-Cadre européenne sur l'Eau

DDT : Direction Départementale des Territoires

Diag(s) : Diagnostic(s)

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

EI : Exploitant individuel

EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

EPCI-FP : Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre

FDCUMA : Fédération Départementale des CUMA de l'Aveyron

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations

GSE-VRT : Gestion Sociale de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales

IBD : Indice Biologique Diatomées

IPR : Indice Poisson Rivière

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MAEC Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Nbr : Nombre

OFB : Office Français de la Biodiversité

OPA Organisations Professionnelles Agricoles

ONF : Office National des Forêts
PAC : Politique Agricole Commune
PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
PAT : Plan d'Actions Territorial
PDM : Programme de Mesure
PPG : Plan Pluriannuel de Gestion
PP : Prairies Permanentes
PT : Prairies Temporaires
RPG : Représentation Parcellaire Graphique
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SATESE : Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration
SAMO : Surface Amendable en Matière Organique
SAU Surface Agricole Utile
SDAGE Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SFP Surface Fourragère Principale
SHS Sciences Humaines et Sociales
SMBV Syndicat Mixte du Bassin Versant (SMBVV : SMBV du Vaur)
SPE : Surface Potentiellement Épandable
STEP : STation d'ÉPuration des eaux usées
SWOT : Strenghts Weaknesses Opportunities Threats
TCS : Techniques Culturelles Simplifiées
UGB : Unité Gros Bovin
UTH : Unité de Travail Humain
ZH : Zones Humides

Table des figures

Figure n°	Titre	Auteur
Figure 1	Carte du Bassin Versant du Jaoul	Réalisation personnelle
Figure 2	Schéma de la gestion territoriale de l'eau	Réalisation personnelle
Figure 3	Organigramme de l'EPAGE Viaur	Réalisation personnelle
Figure 4	Schéma de gouvernance du PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Figure 5	Déroulement du PAT	Réalisation personnelle
Figure 6	Réseau notionnel de la conscience et de l'action	Marleau
Figure 7	Processus de problématisation	Réalisation personnelle
Figure 8	Truite Fario mesurée lors de la pêche électrique du 2 septembre	Réalisation personnelle
Figure 9	Nombre de contrats souscrits par an, par MAEC relatives aux pollutions diffuses	Réalisation personnelle
Figure 10	Nombre de contrats souscrits par an, par MAEC relatives à l'érosion	Réalisation personnelle
Figure 11	Répartition des actions individuelles et collectives	Réalisation personnelle
Figure 12	Exploitations selon le type d'action auxquelles elles ont participé	Réalisation personnelle
Figure 13	Participation totale aux actions selon plusieurs indicateurs	Réalisation personnelle
Figure 14	Participation annuelle des exploitations aux diverses actions	Réalisation personnelle
Figure 15	Le PAT en 3 mots (public 1)	Réalisation personnelle
Figure 16	Le PAT en 3 mots (public 2)	Réalisation personnelle
Figure 17	Répartition des dépenses prévisionnelles et effectives	Réalisation personnelle
Figure 18	Répartition des dépenses par type d'action	Réalisation personnelle
Figure 19	Teneurs en nitrates en mgNO ₃ /l des stations analysées durant le PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Figure 20	Teneurs en nitrates en mgNO ₃ /l des stations analysées durant le PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Figure 21	Teneurs en nitrates en mgNO ₃ /l des stations analysées durant le PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Figure 22	Répartition de la SAU, en 2015 et en 2021	ADASEA
Figure 23	Forme sociétale des exploitations enquêtées	ADASEA
Figure 24	Classes d'âges des exploitants enquêtés	ADASEA
Figure 25	Production principale des exploitations enquêtées	ADASEA
Figure 26	Évolution des rotations types	ADASEA
Figure 27	Autonomie fourragère	ADASEA
Figure 28	Évolution des pratiques limitant l'érosion des sols	ADASEA
Figure 29	Le PAT en 3 mots (public 3)	Réalisation personnelle
Figure 30	Le PAT en 3 mots (public 1, 2 et 3)	Réalisation personnelle
Figure 31	Hiérarchisation des enjeux, diagnostics initiaux	Réalisation personnelle
Figure 32	Hiérarchisation des enjeux, enquête 2021	Réalisation personnelle
Figure 33	Comparaison de la classification des enjeux initiaux et ceux de 2021	Réalisation personnelle
Figure 34	Participations des agriculteurs de l'échantillon aux diagnostics	Réalisation personnelle
Figure 35	Frise de l'évolution dans le temps des exploitations	Réalisation personnelle
Figure 36	Rôle de l'agriculture pour les territoires selon les représentations des enquêtés	Réalisation personnelle

Table des tableaux

Tableau n°	Titre	Auteur
Tableau I	Données démographique des 5 communes du Bassin Versant du Jaoul	Réalisation personnelle
Tableau II	Comparaison de l'agriculture Aveyronnaise avec celle du territoire du BV du Jaoul	Réalisation personnelle
Tableau III	Partenaires techniques et financiers du PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Tableau IV	Sous-objectifs et actions du PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Tableau V	Protocole d'évaluation du PAT Jaoul	Réalisation personnelle
Tableau VI	Nombre de réhabilitation d'ANC et d'ANC dans le cadre de permis de construire	Réalisation personnelle
Tableau VII	Communication autour du PAT	Réalisation personnelle
Tableau VIII	Communication autour du PAT	Réalisation personnelle
Tableau IX	Ateliers du Jaoul	Réalisation personnelle
Tableau X	Journée technique spécialisée	Réalisation personnelle
Tableau XI	Formations	Réalisation personnelle
Tableau XII	Formation et rencontre sur le pâturage	Réalisation personnelle
Tableau XIII	Essais	Réalisation personnelle
Tableau XIV	Analyse d'effluents d'élevages	Réalisation personnelle
Tableau XV	Récapitulatif des actions collectives	Réalisation personnelle
Tableau XVI	Année et nombre de diagnostics agroenvironnementaux et bâtiments	Réalisation personnelle
Tableau XVII	Année et nombre de diagnostics érosion - bocage	Réalisation personnelle
Tableau XVIII	Surface forestière diagnostics	Réalisation personnelle
Tableau XIX	Nombre d'agriculteurs engagé en suivi agronomique	Réalisation personnelle
Tableau XX	Journées d'appui technique à l'animation des MAEC	Réalisation personnelle
Tableau XXI	Contractualisations MAEC pollutions diffuses	Réalisation personnelle
Tableau XXII	Contractualisations MAEC érosion	Réalisation personnelle
Tableau XXIII	Nombre d'exploitants et de contrats MAEC souscrits	Réalisation personnelle
Tableau XXIV	Aides à l'investissement	Réalisation personnelle
Tableau XXV	Travaux linéaires	Réalisation personnelle
Tableau XXVI	Travaux ponctuels	Réalisation personnelle
Tableau XXVII	Plantations de haies	Réalisation personnelle
Tableau XXVIII	Récapitulatif des actions individuelles	Réalisation personnelle
Tableau XXIX	Le PAT en 3 mots selon les publics 1 et 2	Réalisation personnelle
Tableau XXX	Caractéristiques de l'échantillon comparé à la situation du bassin versant	ADASEA
Tableau XXXI	Le PAT en 3 mots selon le public 3	Réalisation personnelle
Tableau XXXII	Profil des exploitants rencontrés	Réalisation personnelle
Tableau XXXIII	Profil des exploitations enquêtées	Réalisation personnelle

Tables des annexes et annexes

Annexe 1 : questionnaire public 1 – partenaires

Annexe 2 : questionnaire public 2 – élus

Annexe 3 : enquête public 3 – agriculteurs, guide d’entretien (partie 1)

Annexe 4 : enquête public 3 – agriculteurs, pratiques agricoles (partie 2)

Annexe 5 : enquête public 3 – agriculteurs, actions du PAT (partie 3)

Annexe 6 : questionnaire public 4 – agriculteurs n’ayant pas participé au PAT

Annexe 1 : questionnaire public 1 - partenaires



Évaluation du PAT Jaoul

Questionnaire partenaires

Le questionnaire comprend 5 thématiques et dure 15 minutes. Il est important de répondre à TOUTES les questions. Les réponses seront traitées de manière anonyme. Merci pour votre participation !

Date :

IDENTITE

Nom : Prénom :
Fonction :
Structure :
Adresse :
Code postal : Commune :
Mail : Tél :

RETOURS SUR LE PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL DU JAOLU

LE PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL

(1) En 3 mots comment qualifieriez-vous le PAT ?

(2) En quelques mots, quelle a été votre implication – votre rôle dans le PAT ?

(3) De façon globale, que pensez-vous du PAT Jaoul ?

(4) Selon vous, l'organisation du PAT (pilotage, encadrement, information, organisation...) a été :

Adéquate Correcte A améliorer Insuffisante

(5) Pensez-vous que les actions mises en œuvre ont été :

Adaptées au territoire	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Plutôt oui	<input type="checkbox"/> Plutôt non	<input type="checkbox"/> Non
Pertinentes pour les agriculteurs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Plutôt oui	<input type="checkbox"/> Plutôt non	<input type="checkbox"/> Non
Efficaces pour l'environnement	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Plutôt oui	<input type="checkbox"/> Plutôt non	<input type="checkbox"/> Non

(6) Quelles actions du PAT avez-vous retenues ?

(7) Quelles actions (autres que celles du PAT) vous semblent pertinentes à proposer dans le cadre d'une démarche territoriale ?

(8) Selon vous, la communication autour du PAT a été :

- Suffisante Correcte A améliorer Insuffisante
Les supports de communications étaient-ils adaptés ? Oui Non
La fréquence de diffusion était-elle suffisante ? Oui Non

Quelles améliorations proposez-vous :

(9) Citez 3 atouts et 3 contraintes qui ont impacté la mise en œuvre du PAT :

Atouts	Contraintes
-	-
-	-
-	-

LES ACTEURS DU PAT

(10) Pensez-vous que tous les acteurs concernés ont été associés au PAT ? Oui Non

Selon vous, quels autres acteurs devraient être mobilisés ?

(11) Comment qualifiez-vous les échanges entre acteurs institutionnels ?

- Suffisants Corrects A améliorer Insuffisants

Le PAT a-t-il permis de créer une dynamique entre partenaires techniques ? Oui Non

Selon vous, quelles sont les pistes d'améliorations ?

LES AGRICULTEURS DANS LE PAT

(12) Comment qualifiez-vous la mobilisation / participation des agriculteurs :

- Bonne Suffisante Insuffisante Mauvaise

(13) Avez-vous eu des retours sur le programme ? Oui Non

Si oui, ces retours étaient plutôt : Positifs Négatifs

Précisez :

(14) Citez 3 atouts et 3 contraintes qui ont impacté l'engagement des agriculteurs dans le PAT :

Atouts	Contraintes
-	-
-	-
-	-

VOUS ET LE PAT

(15) Comment qualifiez-vous l'engagement de votre structure dans le PAT :

Bon Suffisant Insuffisant Mauvais

(16) Le PAT facilite-t-il les missions de votre structure sur le territoire ? Oui Non

(17) Citez 3 atouts et 3 contraintes qui ont impacté l'engagement de votre structure dans le PAT :

Atouts	Contraintes
-	-
-	-
-	-

A L'AVENIR

(18) Selon vous, quelle durée serait favorable pour un futur PAT (ou dispositif de ce type) :

Moins de 5 ans 5 ans Entre 5 et 7 ans Plus de 7 ans

(19) Dans le cas de prochains programmes, quelle serait l'implication de votre structure ?

Plus forte Identique Plus faible Nulle

Pourquoi :

(20) Pensez-vous que ce dispositif est transposable sur d'autres territoires ? Oui Non

Quelles limites territoriales seraient favorables ?

Quelles améliorations seraient judicieuses ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ? (commentaires, remarques...)

Annexe 2 : questionnaire public 2 - élus



Évaluation du PAT Jaoul

Questionnaire élus

Le questionnaire comprend 10 questions et dure 5 minutes. Il est important de répondre à TOUTES les questions. Les réponses seront traitées de manière anonyme. Merci pour votre participation !

Date :

IDENTITE

Nom : Prénom :
Fonction :
Commune :
Mail : Tél :

RETOURS SUR LE PLAN D' ACTIONS TERRITORIAL DU JAOL

(1) Avez-vous entendu parler :

- du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur ? Oui Non
- du programme Agri Viaur ? Oui Non
- du Plan d' Action Territorial (PAT) du Jaoul ? Oui Non

(2) Si oui, en 3 mots comment qualifieriez-vous le PAT Jaoul ?

(3) En quelques mots, quelle a été votre implication – votre rôle dans le PAT ?

(4) Selon vous, l'organisation du PAT (pilotage, encadrement, information, organisation...) a été :

- Adéquante Correcte A améliorer Insuffisante

(5) Pensez-vous que les actions mises en œuvre dans le cadre du PAT Jaoul ont été :

- Adaptées au territoire Oui Plutôt oui Plutôt non Non
Pertinentes pour les agriculteurs Oui Plutôt oui Plutôt non Non
Efficaces pour l'environnement Oui Plutôt oui Plutôt non Non

(6) Pour vous :

- le choix du territoire (Bassin Versant du Jaoul) est le plus adéquat ? Oui Non
- la durée du PAT (5 ans) semble suffisante ? Oui Non

(7) Pensez-vous avoir été correctement informé sur l'avancée du programme ? Oui Non

(8) Trouvez-vous que la mobilisation des acteurs soit suffisante ? Oui Non

Pourquoi ?

(9) Selon vous, pour réussir un tel plan d'action, l'implication des élus est :

Indispensable Utile Pas nécessaire Inutile

Pourquoi ?

(10) Pensez-vous que ce PAT a permis une évolution des pratiques agricoles ? Oui Non

Pourquoi ?

Selon vous, quelles sont ou pourrait être ces évolutions de pratiques ?

(11) Que pensez-vous de la mobilisation / participation des agriculteurs ?

Bonne Suffisante Insuffisante Mauvaise

(12) Avez-vous eu des retours sur le programme ?

Oui Non

Si oui, ces retours étaient plutôt : Positifs Négatifs

Précisez :

Avez-vous quelque chose à ajouter ? (commentaires, remarques...)

Annexe 3 : enquête public 3 – agriculteurs, guide d’entretien (partie 1)

GUIDE D’ENTRETIEN – REPRESENTATIONS

Je suis étudiante en dernière année de master dans la gestion des territoires. Mon objectif est de comprendre le fonctionnement général de votre exploitation dans le but de savoir ce que vous a apporté le PAT. L’entretien se compose de 4 thématiques autour de votre parcours personnel, de votre exploitation et du territoire qui l’entoure. L’échange va être enregistré et sera utilisé de manière anonyme.

Objectif : saisir la présence ou l’absence d’évolution pour l’agriculteur selon deux dimensions :
(1) sa gestion de l’exploitation et (2) ses représentations vis à vis du territoire

	Questions	Indicateurs, attendu
<p>Introduction</p> <p>5 min</p>	<p>- Pouvez-vous me présenter brièvement votre parcours personnel ? Puis professionnel ?</p> <p>- Pourquoi êtes-vous devenu agriculteur ? Quelles sont les raisons qui vous ont incité à devenir agriculteur ? Pourquoi vous vous êtes installés ?</p> <p>- Est-ce que vous êtes satisfait – heureux de cette activité – vie ? Pour vous, quels sont les avantages et les inconvénients du métier d’agriculteur ?</p>	<p>→ récit de la trajectoire personnelle formations, lieu de résidence, situation familiale, âge, origine (urbain-rural, agricole-ou non, milieu social)... et du parcours professionnel</p> <p>→ cadre familial, contexte économique, choix personnel...</p> <p>→ motivations et freins liées aux pratiques et représentations, aspect positifs et négatifs selon lui</p>
<p>(1) Exploitation <i>Gestion de l’exploitation</i></p> <p>Caractéristiques Évolution des pratiques Perspectives et projections d’avenir</p> <p>10 min</p>	<p>- Pouvez-vous me donner les caractéristiques générales de l’exploitation et me raconter les principales évolutions de la ferme ?</p> <p>- Pouvez-vous détailler les caractéristiques de votre exploitation en 2016 ? Quelles sont les différences avec la situation actuelle ?</p> <p>- Sur cette même période, quels sont les changements que vous avez initiés et pour quelles raisons ?</p> <p>- Quelles sont vos perspectives d’avenir à court terme (moins de 5 ans) ? Pourquoi ?</p> <p>- Qu’envisagez-vous pour le futur de l’exploitation (au delà de 5 ans) ? Pourquoi ?</p>	<p>→ contexte de l’exploitation et historique général, investissements récent...</p> <p>→ avant-après entre 2016 et 2020</p> <p>→ origine des modifications, prise de conscience, accompagnement, source de l’évolution...</p> <p>→ projets envisagés (nouvelles activités, label...)</p> <p>→ si départ en retraite quelle reprise...</p>
<p>Remarque : Attention de ne pas faire parler que de « représentations ». Interroger des choses concrètes : quelles nouvelles cultures ? Quelles nouvelles techniques de travail du sol ? D’enrichissement des sols ? Quelles nouvelles parcelles ? Plantations de haies ou déforestations ? Quelles nouvelles races, espèces, semences ? Quelles nouvelles machines ? Nouveaux débouchés ?</p>		

Le thème suivant concerne le territoire. J'ai besoin de comprendre si vos représentations par rapport à l'eau et à la nature ont évolué suite au PAT.

Remarque : l'enquêté aura envie de toujours dire que oui il a évolué, il faut donc TOUJOURS demander des exemples précis pour illustrer chaque changement ou évolution.

<p>(2) Territoire Rapport au territoire et à l'eau</p> <p><i>10 min</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure pensez-vous que votre exploitation joue un rôle dans le territoire quelle occupe ? Pourquoi ? - Pouvez-vous me parler de l'environnement de l'exploitation ? Comment décririez-vous ce territoire ? Quelles en sont les caractéristiques principales ? - Pour vous et dans votre métier, quels sont les espaces naturels indispensables ? - Quand je vous dis « cours d'eau » à quoi ça vous fait penser ? Ca vous évoque quoi ? - Quel est le rôle des cours d'eau ? - Sur le territoire, que pouvez-vous me dire de l'eau ? Comment vous la définissez ? - Avis sur la qualité de l'eau sur les dernières années ? État des cours d'eaux ? Pour vous, y-a-t-il eu une évolution les 5 dernières années ? - Y a-t-il des caractéristiques spécifiques au bassin versant du Jaoul ? - Avez-vous entendu parler des espèces patrimoniales ? Que pensez-vous de leur présence ? - Enfin, votre perception de l'environnement a-t-elle évolué suite au PAT ? 	<ul style="list-style-type: none"> → activité qui participe aux dynamiques locales et qui impacte l'écosystème alentour, dimension collective → perception de l'environnement de l'exploitation, échelle, qualité... → l'amener à parler de l'eau → représentations → questionner la dimension fonctionnelle ou essentielle de la rivière → avis sur la qualité des milieux, l'érosion des sols et la pollution aux nitrates → l'amener à parler des espèces patrimoniales si il n'en parle pas, il faut saisir sa sensibilité par rapport à la présence d'espèces patrimoniales → si pas déjà dit, dans l'ensemble y a-t-il des différences dans sa vision du territoire
<p>Conclusion</p>	<p>- Avez-vous quelque chose à ajouter ?</p>	<p>→ remarques, commentaires éventuels</p>

Penser à toujours demander des précisions concrètes sur les pratiques elles même : c'est le meilleur moyen de recueillir des représentations sociales structurantes

Annexe 4 : enquête public 3 – agriculteurs, pratiques agricoles (partie 2)

N° :

ÉVOLUTION DES PRATIQUES - DONNEES CHIFFREES FACTUELLES

2020

Assolement	Surface (ha)	Dont irriguée
_____ (ha)		
_____ (ha)		
Prairies temporaires		
Prairies permanentes		
TOTAL (SAU)		
Surface Arable (SA)		
Surface Fourragère Principale (SFP)		
Surface Toujours en Herbe (STH)		
STH + PT		
STH + PT / SAU		
STH + PT / SFP		
STH / SFP		
Mais / SAU		

Production animale	Effectif	Nombre UGB
TOTAL		

Autonomie fourragère (Autonomie en fourrage grossier et en céréales sur les 5 dernières années ?)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Démarche de qualité		
Suivi technique	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Commercialisation		
Activités complémentaires		
Évolutions récentes		
Évolutions envisagé-future		
Succession	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Le Sol et les Pratiques culturales		
<i>A compléter par la partie cartographie</i>		
Type de rotation		
Surface labourée / an		
Surface en semi direct		
Surface en travail superficiel		
Surface en semis sous couvert		
Surface en sol nu l'hiver		
Surface en culture dérobée		
Surface en engrais vert		
Surface non labourée		
Les parcelles non labourées sont-elles cependant travaillées (resemis-travail simplifié- fertilisation..) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Les parcelles non mécanisables sont-elles valorisées ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Quelles sont vos pratiques ?		
Constatez-vous des phénomènes d'érosion ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Quel pourcentage de SAU ?		
Avez-vous adapté vos pratiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Pratiques culturales		
Quel est le niveau de fertilisation et de rendement de la parcelle la plus intensive ?		
Niveau de fertilisation azotée sur Prairie à l'ha (unité) :		
Niveau de fertilisation azotée sur Céréales à l'ha (unité) :		
Fertilisez-vous la luzerne ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Date du premier apport de fertilisation sur céréales :		
Etes-vous en suivi agronomique ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, pourquoi ?		
Référent technique :		
Faites-vous des analyses de sol ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, pourquoi ?		
Date des dernières analyses de sol		
Faites-vous des analyses de plantes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, pourquoi ?		

Bilan des ressources en eau et irrigation		
Pratiquez-vous l'irrigation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, envisagez-vous d'irriguer ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Ressources en eau et prélèvement		
Nbre d'ha irrigable		
Nbre d'ha irrigués par an		
% SAU irriguée / SAU irrigable		
% SAU irrigable/SAU arable		
Volume autorisé (m3)		
Volume utilisé (m3)		
Quelle est la période de remplissage de votre lac ?		
Type d'alimentation en eau des animaux :		

Les traitements phytosanitaires		
Sur quelles cultures faites-vous des traitements ?		
Systématiques		
En préventif		
En curatif		
Comment décidez-vous des traitements ?		
Qui réalise les traitements ?		
Connaissance des ZNT (Zones de Non Traitement) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Quels types de matériel utilisez-vous pour les traitements phyto et à qui appartiennent-ils ?		
Comment gérez-vous les fonds de cuve ?		
Quels sont vos besoins en formation, matériel, accompagnement ?		
Avez-vous réalisé la formation certiphyto	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Entretenez-vous les haies, ripisylves ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Pratiquez-vous des traitements mécaniques	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sur quelles cultures ?		
Si non, envisagez-vous des traitements mécaniques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sur quelles cultures ?		

Les Zones Humides		
Avez-vous des zones humides ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Quelles parcelles et surfaces ?		
Comment sont-elles gérées ?		
Êtes-vous favorable à leur maintien ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Les Zones Humides drainées	
Surfaces et parcelles concernées	
Pourquoi avez-vous drainé des ZH ?	
Qu'est-ce qui vous pose un problème à un retour à une ZH ?	

Les Parcours, les Landes et les Prairies non mécanisables		
Avez-vous des parcelles en parcours, landes ou prairies non mécanisables ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Quelle surface ?		
Sont-elles pâturées ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
A quelle période ?		
Sont-elles fertilisées ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Pratiquez-vous un girobroyage d'entretien	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Dans le futur pensez-vous maintenir la gestion actuelle de ces zones ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non quel changement souhaitez-vous opérer sur ces zones ?		

Annexe 5 : enquête public 3 – agriculteurs, actions du PAT (partie 3)



Évaluation du PAT Jaoul

Entretien individuel



N° :
Date :
Lieu :

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION

Profil de l'exploitant(e)

Nom : Prénom :
Nom de la société : N° Pacage :
Adresse (siège exploitation) :
Code postal : Commune :
Mail : Tél :

Niveau et domaine de formation :
Formation depuis 2016 (hors PAT) :

Quelle part occupe votre exploitation dans le revenu total du foyer ?
(estimation en %)

Main d'œuvre

Nom	Prénom	Date de naissance	Statut	UTH	Date d'installation	Formation

Participation au Plan d'Action Territorial du Jaoul

N° action	Action	Année de participation

QUESTIONNAIRE SUR LE PLAN D'ACTION TERRITORIAL

Questions actions par actions

Journées collectives et rencontres de terrain

Avez-vous participé à une rencontre organisée dans le PAT Jaoul ? Oui Non

Si non, pourquoi ? (méconnaissance, manque d'intérêt, manque de temps...)

Si oui, à quelle rencontres avez-vous participé ? Atelier chez un exploitant
 Journée technique expert Rencontres coin de champs Atelier du Jaoul

Pour quelles raisons avez-vous participé ?

Les journées collectives ont elles répondues à vos attentes ? Oui Non

Pourquoi ?

Quels thèmes auriez-vous souhaité aborder lors de ces journées ?

Formations

Avez-vous participé à une formation ? Oui Non

Pourquoi ? **Si oui**, sur quel thème ?

Les journées de formation ont-elles répondues à vos attentes ? Oui Non

Pourquoi ?

Sur quel autre sujet auriez-vous aimé pouvoir bénéficier d'une formation ?

Avez-vous bénéficié d'une analyse de sol ? Oui Non

Si oui, qu'est-ce que ça vous a apporté ? (adaptation des pratiques...)

Suivi agronomique

Avez-vous bénéficié d'un suivi agronomique ? Oui Non

Pourquoi ? (intérêt pour cette thématique, méconnaissance, manque d'intérêt...)

Vous avez trouvé le suivi agronomique :

Utile Plutôt intéressant Plutôt inutile Inutile

Avez-vous mis en place les conseils – préconisations ? Lesquels ? Pourquoi ?

Aide à l'investissement

Connaissez-vous le dispositif d'aide à l'investissement ? Oui Non

L'avez-vous utilisé ? Oui Non

Si oui, pour quel type de matériel ?

Hors PAT, avez-vous investi dans du matériel nouveau ? Lequel ? (évolution récente)

Diagnostic agro-environnemental

Avez-vous réalisé un diagnostic global de votre exploitation ? Oui Non

Pourquoi ? (intérêt pour cette thématique, méconnaissance, manque d'intérêt...)

Vous avez trouvé ce diagnostic :

Utile Plutôt intéressant Plutôt inutile Inutile

Avez-vous mis en place les conseils – préconisations ? Lesquels ? Pourquoi ?

Diagnostic bâtiment

Avez-vous réalisé un diagnostic bâtiment ? Oui Non

Pourquoi ? (intérêt pour cette thématique, méconnaissance, manque d'intérêt...)

Vous avez trouvé ce diagnostic :

Utile Plutôt intéressant Plutôt inutile Inutile

Avez-vous mis en place les conseils – préconisations ? Lesquels ? Pourquoi ?

Diagnostic érosion

Avez-vous réalisé un diagnostic érosion ? Oui Non

Pourquoi ? (intérêt pour cette thématique, méconnaissance, manque d'intérêt...)

Vous avez trouvé ce diagnostic :

Utile Plutôt intéressant Plutôt inutile Inutile

Avez-vous mis en place les conseils – préconisations ? Lesquels ? Pourquoi ?

Diagnostic forestier

Avez-vous réalisé un diagnostic forestier ? Oui Non

Pourquoi ? (intérêt pour cette thématique, méconnaissance, manque d'intérêt...)

Vous avez trouvé ce diagnostic :

Utile Plutôt intéressant Plutôt inutile Inutile

Avez-vous mis en place les conseils – préconisations ? Lesquels ? Pourquoi ?

MAEC

Avez-vous souscrit à des MAEC ? Oui Non

Si non, pourquoi ? (méconnaissance, manque d'intérêt...) **Si oui**, quels types et pourquoi ?

Qu'avez-vous pensé des réunions d'informations ?

Que pensez-vous du suivi et de l'accompagnement technique ?

Pensez-vous que les MAEC proposées sont adaptées à vos besoins et au territoire ?

Selon vous, quelles autres mesures auraient pu être pertinentes sur le territoire ?

Mise en défend des berges

Avez-vous réalisé des travaux d'aménagement des berges ? Oui Non

Si non, pourquoi ? (méconnaissance, manque d'intérêt...)

Si oui, lesquels : Clôtures Abreuvement Descente aménagées Passage empierres

Pourquoi ? Quelles sont vos motivations ?

Est-ce que cela a répondu à vos attentes ? Oui Non Pourquoi ?

Êtes-vous satisfaits des travaux réalisés ? Oui Non Pourquoi ?

Plantation de haies

Avez-vous mis en place : des haies un plan de gestion des haies aucun des deux

Si non, pourquoi ? (méconnaissance, manque d'intérêt...) **Si oui**, quelles sont vos motivations ?

Avez-vous trouvé le plan de gestion de haies utile ? Oui Non

Avez-vous suivi les conseils préconisés ? Oui Non

Ces dispositifs ont-ils répondu à vos attentes ? Oui Non

Ma vision de l'environnement sur mon territoire

Quels sont pour vous les enjeux prioritaires à l'échelle de votre exploitation ? Hiérarchisez	__ Environnement	__ Environnement
	__ Social	__ Social
	(qualité de vie et travail)	(qualité de vie et travail)
	__ Autonomie	__ Autonomie
	__ Economie	__ Economie
Quels sont les autres enjeux prioritaires ?	__ Bilan Sol Troupeau	__ Bilan Sol Troupeau
	__ Autres enjeux prioritaires	__ Autres enjeux prioritaires

Questions générales

Avez-vous entendu parler :

- du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur Oui Non
- du programme Agri Viaur Oui Non
- du Plan d'Action Territorial (PAT) du Jaoul Oui Non

Si oui, en **3 mots** comment qualifieriez-vous le PAT ?

(si on vous dit « PAT Jaoul » ça vous fait penser à quoi ?)

De quelle façon avez-vous eu l'information ?

- Courrier Article Invitation à une journée technique Bouche à oreille

Qu'est-ce qui vous a marqué dans ce Plan d'Action Territorial ?

Quels manques avez-vous perçu ?

Selon vous, y a-t-il des problèmes sur le bassin versant du Jaoul ? Oui Non

Si oui, quels sont-ils ? **Si non**, quels problèmes pourrait-il y avoir d'après vous ?

Communication

Lisez-vous les documents d'informations qui vous sont adressés ? Oui Non

Si oui, lesquels : Courriers Lettres du PAT Fiches techniques

Comment préférez-vous recevoir ces documents ? (mail, site internet...)

Est-ce qu'un envoi dématérialisé vous conviendrait ? Oui Non

Pensez-vous avoir été correctement informé tout au long du PAT ? Oui Non

Toujours en termes de communication, pour vous quelles sont les améliorations possibles ?

Question relatives à toutes actions

Que pensez-vous du plan d'action ?

→ avis général :

→ durée :

(durée suffisante ?)

Qu'avez-vous appris et quelles compétences avez-vous développées durant les 5 ans du PAT ?

Selon vous, quelles autres actions auraient pu être pertinentes ?

Vous préférez : les actions collectives les actions individuelles

Pourquoi ?

Pour vous, quels ont été les contraintes et les atouts pour **participer aux actions** ?

CONTRAINTES	ATOUTS

Pour vous, quels ont été les atouts et les contraintes aux **changements de pratiques** ?

CONTRAINTES	ATOUTS

Commentaire, remarques supplémentaires :

Annexe 6 : questionnaire public 4 – agriculteurs n’ayant pas participé au PAT



Évaluation du PAT Jaoul
Appel téléphonique
Agriculteurs ayant participé à aucune action

N° :
Date :

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION

Profil de l'exploitant(e)

Nom : Prénom :
Nom de la société : N° Pacage :
Adresse (siège exploitation) :
Code postal : Commune :
Mail : N° tél :

(1) Avez-vous entendu parler :

- (1a) du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur Oui Non

(2a) Connaissez-vous les actions du Syndicat ou son rôle ? Oui Non

(2b) Si oui, quels sont-ils ?

3. Qu'elle importance accordez-vous à la qualité de l'eau sur le territoire ?

(Êtes-vous sensible à la qualité des cours d'eau de votre territoire ?)

- (1b) du programme Agri Viaur Oui Non

- (1c) du Plan d'Action Territorial (PAT) du Jaoul Oui Non

(4) [OUI] Vous avez eu connaissance du PAT mais vous n'avez pas souhaité participer à des actions, pour quelles raisons ?

Manque de temps

Manque d'intérêt

« Pas de besoin »

Manque d'information

Autre, précisez :

(4) [NON] Vous n'avez pas eu connaissance du PAT pourquoi ?

- Manque de temps
- Manque d'intérêt
- « Pas de besoin »
- Manque d'information
- Autre, précisez : _____

Depuis 2016, diverses actions sont mises en œuvre sur la Bassin Versant du Jaoul dans le cadre du Plan d'Action Territorial. Elles peuvent prendre différentes formes : diagnostics, formations, rencontres, aménagements, aides... Sur différentes thématiques : fertilisation, travail du sol, haies, érosion, cours d'eau et zones humides...

(5) A quelles actions auriez-vous aimé participer ?

(Réponse spontanée puis propositions)

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| (5a) Fertilisation | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5b) Travail du sol | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5c) Haies | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5d) Érosion | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5e) Cours d'eau et Zones Humides | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5f) Actions collectives | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5g) Actions individuelles | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5h) Aides financières aux investissements | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5i) Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| (5j) Pollution, qualité des milieux | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

Avez-vous quelque chose à ajouter ? (commentaires, remarques...)

Merci pour votre participation.

Pourquoi ne pas avoir participé ? A quoi aimeriez-vous participer ?

Résumé

Le Plan d'Actions Territorial du Jaoul est une politique publique territorialisée portée par l'EPAGE Viaur. Ce programme, co-construit avec les acteurs du territoire, répond aux enjeux principaux de reconquérir les masses d'eau du Rayet et du Vernhou et de préserver les espèces patrimoniales. Sur ce territoire rural où l'agriculture de polyculture élevage est la principale activité, les exploitants sont au plus près des ressources naturelles. Les actions proposées doivent permettre de déclencher une prise de conscience et d'impulser un changement de pratiques. Pour évaluer la réussite du programme nous proposons une étude transversale et pluridisciplinaire qui porte un regard sur la dimension systémique des actions. Le bilan intègre des données chiffrées, des retours d'expériences et l'analyse de pratiques et représentations sociales.

Mots clés : environnement, agriculture, action territoriale, prise de conscience, changement de pratiques

Abstract

"EPAGE Viaur" carry the Jaoul territorial action program, a local public policy. Win back natural resources of Rayet and Vernhou streams and preserve endemic species are the most relevant issues of this program, which is built in partnership. In this rural territory the mixed farming is the main activity. Furthermore, farmers are the closest to natural resources. The proposed actions must raise awareness and impulse practice change. Our multidisciplinary study brings together feedbacks, practices analysis, social representations to evaluate the EPAGE Viaur program successes.

Keywords : environment, agriculture, territorial action, awareness, practice change